

S A H A R A O C C I D E N T A L
L'ONU dément sa participation au Forum de Crans-Montana

P. 18

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Lundi 16 Mars 2015 - 26 jounada al awal 1436 - N° 900 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGERIE-ÉTHIOPIE

Le Président Bouteflika reçoit le Premier ministre éthiopien

P.28



ALGERIE-NORVÈGE

Le Président Bouteflika reçoit le ministre norvégien des Affaires étrangères

P.28



CÉRÉMONIE DE SORTIE DE LA 21^E PROMOTION DE L'ÉCOLE DE POLICE DE SÉTIF **Le DGSN réitère son insistance sur le respect de la dignité humaine**

Le DG de la sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a réitéré, hier à Sétif, son insistance sur le respect des droits de l'Homme, de la dignité humaine et du code des procédures pénales. La formation théorique et pratique, assurée pendant deux années aux agents composant cette promotion, a pour credo le respect des droits de l'Homme, la préservation de la dignité humaine et l'application stricte du code de procédures pénales, a affirmé le Dgsn au cours de la cérémonie de sortie de la 2^e promotion d'agents de la Sûreté nationale de l'école de police de Sétif.

P.4



PH : Archives

JUSTICE

M. Laïdouni reconduit à la tête du SNM

P.4



Début du procès de 19 personnes impliquées dans l'affaire Sonatrach 1

P.5

SARDINIER EN DÉTRESSE AU LARGE DE ANNABA
La vigilance des gardes-côtes a permis d'évacuer 9 marins

P.3

GRÈVE DU CNAPESTE : Les élèves appelés à se prendre en charge

P.3

SANTÉ

Comment entretenir sa prothèse dentaire ?

Pages 14-15

CULTURE
Des intellectuels plaignent en faveur du cinéma pour écrire l'Histoire du pays

P.17

FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE (TIRAGE AU SORT)

ESS-MOB
tête d'affiche des demi-finales

P.26

SOCIÉTÉ

ACCIDENT D'IN-SALAH : 11 morts et 25 blessés

HIER À 12H22 Tremblement de terre de 4,5 degrés dans la wilaya de Batna

P.11

Météo



Régions Nord : 14° à Alger

Excepté les régions de l'Ouest, le temps sera voilé à localement nuageux sur le Centre et l'Est avec faibles pluies éparses en cours de journée et soirée. Les vents seront faibles. La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 27° à Tamanrasset

Temps partiellement voilé vers l'extrême sud. Ailleurs, temps ensoleillé en cours de journée. Les vents seront faibles à modérés avec quelques soulèvements de sable locaux.

LES 22 ET 23 MARS

Célébration de la Journée mondiale de l'eau



Sous le haut patronage du ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, et sous le slogan «L'eau pour le développement durable», le ministère des Ressources en eau, célébrera la Journée mondiale de l'eau, les 22 et 23 mars à l'université des sciences islamiques Emir Abdellkader de Constantine et au niveau du barrage de Beni Haroun à Mila. Un riche programme de festivités (comprenant des conférences, expositions, sports nautiques, pêche continentale, dessin... etc.) est prévu à cette occasion.

TRAVAUX PUBLICS

Kadi à Laghouat et Djelfa



Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Travaux publics, M. Abdelkader Kadi, effectuera aujourd'hui et demain mardi 17 mars, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Laghouat et Djelfa.

BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIAS JEUNESSE (DIDOUCHE-MOURAD) Conférence de M^{me} Yamina Cherrad

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise cet après-midi à partir de 14h à la bibliothèque Multimédias jeunesse de Didouche Mourad, Alger, une conférence historique qui sera animée par la moudjahida Yamina Cherrad.

CET APRÈS-MIDI DE 16H À 17H SUR LES ONDES DE LA CHAÎNE 1

Le rôle de la DGSN et de la société civile dans la lutte contre les accidents de la circulation

L'espace Radio de la Sûreté nationale, présentera cet après-midi de 16h à 17h, sur les ondes de la Chaîne 1, une émission qui abordera «Le rôle de la DGSN et de la société civile dans la lutte contre les accidents de la circulation» ainsi que le bilan hebdomadaire des activités de la semaine.



Max Min

	Max	Min
Alger	14°	10°
Oran	16°	07°
Annaba	13°	12°
Béjaïa	13°	09°
Tamanrasset	27°	08°

Horaires des prières

Lundi 25 journada al-oula 1436

Fajr	05:35
Dohr	12:58
Asr	16:20
Maghreb	18:57
Isha	20:15



CE MATIN À 10H30

M. Ould Khelifa reçoit M^{me} Aïcha Barki

Le président de l'Assemblée populaire nationale, M. Larbi Ould Khelifa, recevra ce matin à partir de 9h30 au siège de l'APN, M^{me} Aïcha Barki, présidente de l'Association nationale de lutte contre l'analphabétisme (Iqraa).



Sahara occidental. La conférence aura lieu au Centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

CE MATIN À 9H30

Conférence sur «La politique de santé»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Abdellmalek Boudiaf, donnera une conférence sur «La politique de Santé», ce matin à partir de 10h, à l'Ecole nationale supérieure de sciences politiques (ENSSP).



CONFÉRENCE FERRO-VIAIRE DU MOYEN-ORIENT ET DE L'AFRIQUE DU NORD

Ghoul demain à Dubaï

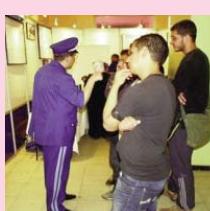
Le ministre des Transports, le D^r Amar Ghoul, participera aux travaux de la Conférence ferroviaire du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord qui auront lieu du 17 au 18 mars à Dubaï (Emirats arabes unis).



LES TRAFIQUANTS VENDENT LE CARBURANT EN EURO



RELIZANE Portes ouvertes de la Sûreté nationale



La Direction générale de la Sûreté nationale organisera à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 18 mars au sein de la maison de la Culture de Relizane, la 57^e édition des Journées portes ouvertes de la Sûreté

nationale. Au programme : découverte des différents services de police, rencontre avec des cadres de la Sûreté nationale, mais aussi interactivité via les nombreux ateliers qui vous sont proposés. Les visiteurs auront l'occasion d'assister à des ateliers animés par les éléments des différentes directions et services centraux avec la présentation des moyens technologiques modernes utilisés par la Direction générale de la Sûreté nationale. Des circuits d'éducation routière seront installés pour les enfants afin de leur permettre de tester leurs réflexes en conduite. Quant aux jeunes, il auront la possibilité de s'informer sur les métiers de la police, notamment les modalités pour être policier ou agent civil.

CRAAG

Eclipse solaire partielle 20 mars en Algérie



Une éclipse solaire partielle se produira vendredi 20 mars en Algérie où plus de 50% du disque solaire sera occulté (degré d'obscuration) dans le nord du pays, a indiqué hier le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. À Alger, l'éclipse débutera à 9h06 (premier contact) et le maximum de l'éclipse aura lieu à 10h19 avant de se terminer à 11h19, note la même source, précisant que les horaires pour les autres villes en Algérie sont disponibles sur le site du CRAAG (www.craag.dz). En revanche, l'éclipse sera totale au nord de l'Europe où sa trajectoire passera entre l'Islande et l'Ecosse, sur les îles Féroé et le Spitzberg. Pour rappel, une éclipse se produit lorsque la lune s'interpose entre la terre et le soleil de manière à cacher une partie (éclipse partielle) ou la totalité du disque solaire (éclipse totale).

GRÈVE DU CNAPESTE:**Les élèves appellés à se prendre en charge**

Les élèves ont été vivement exhortés à se prendre en charge et le ministère de l'Education a décidé d'aller de l'avant dans le déroulement de l'année scolaire en dépit du maintien du mot d'ordre de grève d'un syndicat, qui entamera à partir de mardi son deuxième mois de débrayage.

Tous les syndicats de l'éducation nationale ont, en effet, mis fin au mouvement de grève déclenché le 16 février dernier à l'exception du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'éducation (Cnapeste) qui l'a reconduit, suscitant une grande préoccupation auprès des élèves et de leurs parents, à l'approche notamment des examens de fin d'année. Face au climat généré par ce mouvement de grève qui influe sur la motivation des élèves et aboutit à un décrochage scolaire, a souligné la ministre, les élèves n'avaient aucune responsabilité dans cette situation qu'ils n'avaient pas choisie, mais qu'au contraire ils la subissaient de plein fouet. Dans ce sens, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit a appelé samedi, lors d'une conférence de presse, les élèves à mettre à profit «les moments libres» pour réviser, s'entraîner et mieux se préparer aux examens. Pour remédier à cette situation, Mme Benghebrit a appelé à l'engagement constant et durable des parents d'élèves pour sortir de cette impasse et ainsi garantir un avenir meilleur et radieux pour les chérubins.

Mme Benghebrit a exhorté les parents à être des partenaires importants pour la stabilité, l'amélioration des conditions d'enseignement et l'accompagnement des élèves dans ces moments de stress, les rassurer, les conforter, les encourager à travailler, à s'adapter à la situation actuelle et à ne pas perdre confiance en nous», a-t-elle insisté.

Ainsi, la ministre de l'Education a estimé que l'avenir de l'école algérienne était en



danger en raison des grèves répétées des syndicats du secteur depuis plus d'une dizaine d'années, qualifiant de «structurées» ces mouvements de grève d'autant plus que la situation que le pays traverse exige de la «solidarité, de l'engagement et le sens de la mesure». S'agissant des mesures prises par son département ministériel face à ce débrayage, la ministre de l'Education nationale, a affirmé que secteur avait pris une série de mesures opérationnelles en donnant des instructions aux responsables des wilayas pour mettre à la disposition des élèves plusieurs dispositifs de soutien et d'accompagnement afin que l'intérêt de l'élève soit préservé. Il est question de cours télévisuels (mardi 19h30 à 20h30 et samedi 8h30 à 9h30 et 19h10 à 20h00), de la mise à la disposition des élèves des cours scénarisés de l'Onefd pour tous les élèves de terminal sur CD, avec accès à la plate-forme de l'Onefd pour les évaluations et d'autres ressources, blog d'enseignement. Il s'agit également de la mobilisation de toutes les ressources humaines (retraités, parents d'élèves, étudiants en fin de cycle, les professeurs de l'ENS, Anem...) ainsi que toutes les ressources fi-

nancières pour accompagner ce processus. Mme Benghebrit a démenti, dans ce sillage, les rumeurs faisant état notamment du report de l'examen blanc du baccalauréat, soulignant qu'elles tendaient à susciter la panique et à perturber les élèves.

Fidèle à sa feuille de route, Mme Benghebrit demeure attachée à l'urgence de mettre en place la charte d'éthique et de stabilité, préalable permettant de créer un consensus pour l'instauration d'un climat favorable à la réalisation des objectifs éducatifs pour une école meilleure et de qualité pour nos enfants. Evitant à juste titre la grève du Cnapeste, Nouria Benghebrit a affirmé qu'elle était «illégal» assurant que le syndicat y recourrait de manière «abusive». Ainsi, ce débrayage n'avait pas de sens d'autant que les 14 revendications soulevées par le Cnapeste «ont été prises en charge par le ministère», a relevé la ministre, soulignant que certains points dépassaient les prérogatives de la tutelle et les lois en vigueur telle la promotion systématique. Mme Benghebrit a affirmé, à ce propos, que la revendication relative à la promotion systématique est «contraire aux dispositions de l'ordonnance 06-03 du 15 juillet 2006 portant statut particulier de la fonction publique». La ministre a vivement salué à cette occasion l'esprit de responsabilité et la sagesse de la coordination syndicale en dépit de la similitude de ses revendications et celles du Snapest, soulignant que la coordination syndicale a préféré placer l'intérêt de l'élève au dessus de toute considération et de poursuivre le dialogue avec la tutelle.

L'École en danger

Kamel Cherif

Trois mois, jour pour jour, nous séparent de l'examen du baccalauréat, prévu du 14 au 18 juin 2015. Bien que cette échéance soit très proche, le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'éducation (Cnapeste) a décidé de maintenir la grève, laquelle entame sa quatrième semaine. En même temps, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, se basant sur une décision de la Justice, affirme que la grève est illégale. Dans ce bras de fer qui n'en finit pas, il se trouve que ce sont les élèves qui sont pris en otage. Dans la plupart des lycées, les examens du deuxième trimestre n'ont pas eu lieu, alors que les vacances du printemps sont prévues pour ce jeudi. La ministre se veut rassurante et affirme que les cours avancent à un rythme ordinaire et les élèves ont déjà assimilé 70% du programme de l'année scolaire en cours. Mieux encore, elle a annoncé que des CD contenant un complément du programme scolaire seront remis aux élèves de 3^e année secondaire. Elle a également annoncé que les établissements scolaires resteront ouverts afin de permettre aux élèves de travailler et de réviser en groupe. En somme, il s'agit de mesures à même de remonter le moral aux élèves, notamment ceux qui sont concernés par l'examen du Bac. Ces me-

sures viennent pour contrecarrer le débrayage du Cnapeste lequel a décidé de poursuivre la grève et de radicaliser son mouvement en servant des sit-in ! En revanche, que les autres syndicats qui se sont constitués en Coordination, ont préféré mettre l'intérêt de l'élève au-dessus de toutes considérations et ont renoncé au débrayage. Il faut relever que le secteur de l'Education nationale souffre de grèves répétitives depuis plusieurs années, ce qui avait amené les ministères de tutelle à recourir, à chaque fois à la solution de facilité, à savoir la fameuse «Aataba», c'est-à-dire le seuil des cours à réviser en prévision de l'examen du Bac. Or, le recours à ce «seuil», qui est antipédagogique, a fait des dégâts au sein de l'école algérienne. La plupart des bacheliers «des promotions Aataba» n'arrivent pas à suivre à l'Université. Leur niveau d'instruction ne les qualifie pas à suivre des études supérieures, ce qui explique leurs souffrances à l'Université. En ce sens, le maintien des grèves est dangereusement nuisible et néfaste pour l'école algérienne qui n'arrive pas à produire des étudiants capables de s'adapter au rythme imposé à ce stade des études. En ce sens, les responsables et différents acteurs du secteur de l'Education nationale en Algérie, ministère, syndicats et associations des parents d'élèves, sont interpellés afin de placer l'intérêt de l'élève et de l'école algérienne au-dessus de leurs conflits et tiraillements. Il s'agit de l'avenir des élèves eux-mêmes et, par ricochet, de tout un pays car potaches d'aujourd'hui, seront les cadres de demain !

MOHAMED EL GHAZI À PARTIR DE GHRADAÏA**«Les jeunes appellés à s'insérer dans les différents dispositifs d'emploi mis en place par l'Etat»**

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El-Ghazi, a appelé, dimanche depuis Ghardaïa, les jeunes à s'insérer dans les différents dispositifs d'emploi mis en place par l'Etat et à créer leurs propres entreprises pour se prendre en charge et gérer des emplois.

«Les pouvoirs publics ont mis en place plusieurs dispositifs encourageant l'emploi pour les jeunes qu'il appartient d'exploiter pleinement et d'améliorer pour permettre de développer l'entrepreneuriat des jeunes, et contribuer ainsi au développement de l'économie du pays», a affirmé le ministre, lors de sa visite de travail dans cette wilaya.

Le ministre a aussi invité les autorités locales à veiller à l'encouragement de l'investissement local, en contribuant à la levée de certains obstacles entravant la création de richesses et de l'emploi au profit des jeunes, valorisant, à ce titre, les réalisations de certains jeunes entrepreneurs ayant bénéficié de l'appui de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej). «Tous les acteurs économiques doivent s'inscrire dans une dy-

namique de croissance pouvant générer des emplois», a-t-il indiqué en précisant que les jeunes algériens ont des talents, des projets et des idées extraordinaires pour une auto-employabilité. «Il faut leur donner l'occasion de relever le défi», a-t-il dit à l'APS.

«Les dispositifs mis en place ont, certes, des insuffisances que nous essayons d'améliorer, au fur et à mesure, pour arriver à la perfection, en vue de créer la richesse et des postes d'emplois pour les jeunes», a-t-il renoncé. Abordant la mise à niveau du code du travail, en cours de réalisation, M.El-Ghazi a déclaré que la révision du code du travail, visant à conforter et consolider les acquis des travailleurs, nécessite l'adoption d'une approche participative à laquelle prennent part toutes les parties concernées du monde du travail.

Il a précisé que son département ministériel veille à donner un grand intérêt aux doléances des partenaires sociaux et économiques, pour promouvoir toute action visant à moderniser et améliorer le secteur de l'emploi et du travail en Algérie. Aupara-

vant, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a mis en service un centre payeur (CP) de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) à Métillili (45 km de Ghardaïa), avant de procéder à la remise de sept contrats de travail aidé à des universitaires ainsi que les clés de véhicules ateliers à des jeunes promoteurs de l'Ansej. Le ministre a également visité des micro-entreprises de jeunes dans les communes d'El-Atteuf, Bounoura et Ghardaïa, et s'est dit «optimiste» quant à l'avenir des jeunes algériens.

Il a, par ailleurs, appelé les services locaux relevant de son secteur à être à l'écoute des préoccupations du citoyen et à mieux gérer leurs affaires, en les associant à la recherche de solutions aux problèmes de l'emploi à leurs problèmes. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la sécurité sociale a, au terme de sa visite de travail, exhorté les agences de l'emploi (Anem), dans les différentes régions du pays, à travailler dans la «transparence» dans le cadre des opérations de pourvoi des postes d'emploi.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME**Un terroriste abattu et un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov récupéré dans la région de Boumerdès (MDN)**

Un terroriste a été abattu samedi, près du massif forestier de Sidi Ali Bounab (w. de Boumerdès) par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) et récupéré un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, a indiqué dimanche le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP, relevant du secteur opérationnel de Boumerdès (1^{re} Région militaire) a abattu un terroriste, hier 14 mars 2015, lors d'une opération de ratissage menée près du massif forestier de Sidi Ali Bounab entre Boumerdès et Tizi Ouzou, et a récupéré un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et un téléphone portable», a précisé la même source.

D'autre part et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement, relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire) «a mis en échec, le même jour, une tentative de contrebande de 12,5 tonnes de denrées alimentaires et de 1000 litres de carburant chargés à bord d'un camion», a ajouté le communiqué du MDN.

SARDINIER HADJ ALLAL EN DÉTRESSE AU LARGE D'ANNABA**La vigilance des gardes-côtes a permis d'évacuer 9 marins (MDN)**

Neuf (09) marins pêcheurs d'un sardinier en détresse à 500 mètres de la zone rocheuse au Nord du Cap rouge d'Annaba ont été secourus dimanche matin par les garde-côtes, a-t-on appris auprès du groupement territorial des gardes-côtes.

L'opération d'évacuation a été terminée vers 7h00 du matin et a duré près de cinq heures avec la mobilisation sur ordre du commandant de la façade maritime Est d'un hélicoptère de secours, une unité flottante et quatre vedettes dont deux de secours, a indiqué la même source qui a précisé que l'appel de détresse avait été donné vers 2h00.

Le plan de recherche et de secours a été lancé dans le cadre de l'opération, selon la même source qui a assuré que tous le membres de l'équipage ont été évacués par l'unité de la protection civile vers le service des urgences médicalisées de l'hôpital Ibn Roch.

Le sardinier Hadj Allal en détresse mesure 14 mètres de long et est immatriculé à Annaba, a souligné la même source.

APS

PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES Elaboration d'une plateforme pour leur promotion en Algérie

Une plateforme dédiée à la promotion et la valorisation des publications scientifiques en Algérie est en cours d'élaboration, a annoncé dimanche un responsable auprès de la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT).

«Une plateforme est en cours de construction au Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST) en coordination avec la DGRSDT, avec comme objectif de rendre visibles et accessibles les revues éditées dans toutes les disciplines par les universités, les laboratoires de recherches, ainsi que par les sociétés savantes», a souligné le directeur de la programmation, de l'évaluation et la prospective, Hassan Belbachir, à l'ouverture d'une journée d'étude sur les revues scientifiques.

«Cette plateforme sera un portail regroupant toutes les revues scientifiques qui seront accessibles aussi bien pour les chercheurs nationaux qu'étrangers», a-t-il ajouté.

Le même responsable a précisé que cette plateforme conçue comme un espace numérique pour la création, le développement et l'hébergement des contenus scientifiques, aidera également les universitaires à se conformer aux indices et conditions de l'indexation de leurs publications selon les standards internationaux.

Par ailleurs, lors de la présentation de sa communication intitulé «Stratégies et mécanismes pour le développement et la promotion des revues scientifiques en Algérie», Hassan Belbachir a souligné que l'Algérie dispose d'un énorme potentiel pour faire partie du groupe de «Top 50» des meilleurs pays en matière de publications scientifiques.

Ce potentiel est représenté par environ 60.000 doctorants, appelés à publier leurs productions scientifiques.

Avec plus de 31.000 travaux scientifiques publiés entre 1996 et 2013, l'Algérie occupe la 56^e position à l'échelle internationale. Sur le plan africain, l'Algérie est classée deuxième après l'Afrique du Sud, pour ce qui est des publications dans les domaines de l'engineering, de l'informatique et des sciences des matériaux.

«Les publications dans d'autres filières scientifiques, telles que les sciences sociales, sont loin de nos aspirations et attentes», a-t-il encore souligné. Initiée par la DGRSDT, cette rencontre de deux jours est marquée par la participation des chefs de laboratoires de recherches et chercheurs des différentes universités du pays.

SOLIDARITÉ NATIONALE

Signature d'une convention pour l'intégration de nouvelles filières de formation au profit des handicapés

Une convention-cadre a été signée samedi à Alger pour l'intégration de nouvelles filières de formation dans les métiers sociaux au profit des personnes aux besoins spécifiques.

La convention signée par la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Mounia Meslem, et le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Noureddine Bedoui, vise à renforcer l'offre de la formation professionnelle au profit des personnes handicapées.

En vertu de la convention, les deux parties s'engagent à mettre en place un plan d'action visant l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme pour satisfaire les besoins en qualification des personnes aux besoins spécifiques et à accompagner l'effort entrepris par le secteur de la solidarité nationale par l'ouverture de filières de formation dans les métiers sociaux pour la prise en charge de la petite enfance et des personnes âgées.

Elle prévoit également des cycles de perfectionnement des ressources humaines relevant du secteur de la solidarité nationale en impliquant le mouvement associatif actif dans le domaine.

A cette occasion, une autre convention a été signée entre le secteur de la solidarité nationale et Handicap International pour définir les axes de coopération en matière de renforcement des cadres d'accompagnement social des per-

ÉCOLE DE POLICE DE SÉTIF : LE DGSN PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE SORTIE DE LA 21^E PROMOTION DES AOP De nouveaux programmes introduits

Le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, accompagné du wali, Mohamed Bouderbali, du P/APW et des autorités civiles et militaires, a présidé, hier, à l'école de police de Sétif, la sortie de la 21^e promotion "S" des AOP (Agents de l'ordre public).



premier responsable de la police et les hôtes de l'école ont assisté à une série d'exhibitions sportives, des démonstrations de lutte et d'autodéfense, de karaté etc.

Lors d'un point de presse animé à l'issue de cette cérémonie, évoquant cette promotion, le DGSN le général-major Abdelghani Hamel a tenu à préciser que c'est la première à avoir une durée de formation étalée sur 24 mois. «C'est un nouveau programme qui s'articule plus particulièrement sur les missions assignées à la police où il y avait de nouvelles matières basées essentiellement sur le respect des droits de l'homme, celui de la dignité du citoyen et du droit contenu dans le code de procédure pénal».

Intervenant lors de cette cérémonie, le directeur de l'école, le commissaire divisionnaire Salhi Sofiane, après avoir remercié le DGSN d'avoir rehaussé de sa présence cette cérémonie, ne manqua pas de souligner le niveau élevé de formation assigné à cette promotion, première du genre avec de nouveaux programmes, tout en adressant ses remerciements à tous ceux, de divers secteurs, qui avaient contribué à sa réussite.

Après la prestation de serment, précédée par une remise de récompenses aux majors de promotion, le

cificités". A la question de DK News de savoir si nous avions atteint les normes requises en matière de sécurité reconnues mondialement, l'hôte de Sétif indiquera : « Nous sommes encore un peu loin de la norme internationale, mais des efforts sont déployés et des sacrifices sont consentis par l'appareil de formation de la Sûreté nationale où au moment, nous avons entre 16 000 et 20 000 éléments formés, mais nous n'arrivons pas encore à atteindre la norme recherchée et la couverture sécuritaire à 100% ».

Pour la wilaya de Sétif, dont la couverture sécuritaire a atteint les 80%, le DGSN précisera : « que nous comptons un policier pour 250 habitants et on travaille pour atteindre les 100% ».

Créée le 23 octobre 1994, l'Ecole de police de Sétif, d'une capacité d'accueil de plus de 250 élèves a eu à former plus de 4 000 agents dans différents corps, dont plusieurs promotions d'agents de police chargés de la protection de l'environnement et de l'urbanisme.

Le DGSN poursuivra sa visite aujourd'hui à Sétif pour se rendre sur le site des chantiers des projets en voie de réalisation dans la wilaya.

Le DGSN réitère son insistance sur le respect de la dignité humaine

Le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel a réitéré hier à Sétif son insistance sur le respect des droits de l'homme, de la dignité humaine et du code des procédures pénales.

La formation théorique et pratique assurée pendant deux années aux agents composant cette promotion a pour credo le respect des droits de l'homme, la préservation de la dignité humaine et l'application stricte du code de procédures pénales, a affirmé le DGSN au cours de la cérémonie.

nième de sortie de la 21^e promotion d'agents de la Sûreté nationale de l'Ecole de police de Sétif.

La couverture sécuritaire dans la wilaya de Sétif atteint 80% et les efforts sont déployés pour la porter à 100% avec un taux d'un policier pour 250 habitants, a ajouté le général-major Hamel. La promotion sortante qui se compose de 23 agents a été baptisée du nom du chahid du devoir, le commissaire de police Ali Sahraoui Maâmar assassiné par des terroristes en 1994.

sonnes aux besoins spécifiques, l'amélioration de leur prise en charge au sein des établissements spécialisés et le soutien de leur insertion socioprofessionnelle.

A cette occasion, Mme Meslem a indiqué que ces conventions visent à soutenir l'insertion socioprofessionnelle des personnes aux besoins spécifiques conformément aux dispositions de la loi relative à la protection des personnes aux besoins spécifiques de 2002 et la Convention internationale relative aux droits des personnes aux besoins spécifiques ratifiée par l'Algérie le 12 mai 2009.

Le nombre global des personnes aux besoins spécifiques inscrites au niveau du ministère était de 862 741 jusqu'au 31 décembre 2014, a indiqué la ministre qui a ajouté que son département œuvrait en collaboration avec les parties compétentes à la finalisation des textes d'application du décret exécutif qui a permis d'ouvrir les portes de l'insertion professionnelle devant les personnes handicapées en y impliquant le patronat, les entreprises nationales privées et la fonction publique.

Elle a annoncé le projet de la ville amie des handicapés dans la commune d'Alger centre (wilaya d'Alger) visant à sensibiliser à l'importance de faciliter les déplacements des personnes aux besoins spécifiques à travers l'adaptation de l'environnement.

De son côté, M. Bedoui a affirmé que 23 800 personnes

handicapées ont été formées depuis 1999 et que le secteur accueillait chaque année près de 2000 stagiaires handicapés au niveau des établissements de formation pour une qualification dans les différentes spécialités.

Les efforts consentis en matière de formation professionnelle nécessitaient une étroite coordination avec l'ensemble des parties concernées par la prise en charge de cette catégorie y compris le mouvement associatif, a-t-il poursuivi.

Le wali d'Alger a quant à lui, mis l'accent sur l'importance de la conjugaison de tous les efforts afin de répondre aux préoccupations des handicapés. Il a indiqué que la wilaya d'Alger s'emploie à réaliser des programmes et projets de développement au profit des personnes handicapées dont 15 projets sectoriels qui concernent la réadaptation des établissements spécialisés et le financement de quatre projets de réhabilitation et restauration des établissements spécialisés.

En marge de la signature de ces deux conventions, une exposition des différents appareillages pour personnes aux besoins spécifiques a été inaugurée à l'occasion de la Journée nationale des handicapés placée sous le thème de «L'accessibilité : un droit des handicapés et un devoir de la société».

JUSTICE

Début du procès de 19 personnes impliquées dans l'affaire Sonatrach1...



Le tribunal criminel d'Alger a entamé dimanche après-midi l'examen du procès de 19 personnes dont des responsables du groupe Sonatrach et de sociétés étrangères qui doivent répondre de faits liés à la corruption dans le cadre de l'affaire dite «Sonatrach1», a constaté l'APS sur place.

Parmi les accusés l'ex-P-DG de Sonatrach, Mohamed Meziane, qui comparait en prévenu libre et le patron du groupe allemand Contel Algérie Funkwerk, El Smail M'hamed Réda.

Huit (8) directeurs exécutifs de Sonatrach dont Amar Zenasni responsable du transport par pipeline et le directeur des activités d'amont Belkacem Boumediene sont dans le box des accusés avec 4 sociétés étrangères qui ont bénéficié frauduleusement de marchés publics, au préjudice de Sonatrach, selon le rôle complémentaire de la deuxième session criminelle 2014. Parmi les chefs d'accusation retenus contre les accusés dont 7 en détention,

figurent l'association de malfaiteurs, la passation de marchés contraires à la loi pour accorder des priviléges injustifiés à des tiers, blanchiment d'argent, augmentation de prix dans des contrats avec une entreprise publique, détournement de deniers publics et corruption.

Selon larrêt de renvoi (293 pages), les faits concernent cinq (5) marchés frauduleux d'une valeur de 1100 milliards de centimes accordés par l'ex-P-DG de Sonatrach, Mohamed Meziane, au groupe allemand Contel Algérie Funkwerk Pletarc dans le cadre d'un projet d'acquisition d'équipements de télésurveillance et de protection électrique des complexes du groupe national à travers le pays.

Le groupe Sonatrach, selon larrêt de renvoi toujours, a conclu un marché frauduleux avec Saipem Algecia (Italie) pour la réalisation du gazoduc reliant l'Algérie à l'Italie (Sardaigne).

Un autre dossier lié à ce procès concerne le marché de réfection de l'immeuble de Sonatrach, situé boulevard Ghermoul, attribué en infraction à la loi, à l'entreprise allemande Imtech.

... La défense se prévaut de moyens de forme

L'audience du procès des 19 individus impliqués dans l'affaire Sonatrach1 a été levée jusqu'à 14h, les avocats des accusés s'étant prévalués de moyens de forme pour contester la constitution de partie civile par le Trésor public et invoquer l'extinction de l'action publique pour certains prévenus.

Les moyens de forme doivent être obligatoirement présentés avant le début du procès argumentent les avocats qui citent le code de procédure pénale.

Selon certains avocats, le Trésor public ne peut se constituer partie civile dans le cas du groupe Sonatrach qui est une entreprise à caractère commercial. Le Trésor public ne se constitue partie civile que contre des entreprises publiques, expliquent-ils.

D'autres considèrent que le Trésor public pouvait se constituer partie civile dès lors que l'Etat est le plus

grand actionnaire du groupe Sonatrach. L'avocat d'un des fils de Meziane Mohamed, invoque l'explication de l'action publique au profit de son mandant, sollicitant l'annulation des poursuites pour prescription d'instance.

L'avocat de l'accusé Meziane Mohamed, ex-PDG de Sonatrach, a demandé le report de l'affaire car «les conditions actuelles sont défavorables pour l'entame du procès».

Selon lui, les médias avaient déjà jugé son client. Il a insisté sur la nécessité de la présence des témoins qui n'ont pas été convoqués par le parquet malgré leur importance par rapport au mandant.

Le président du tribunal criminel a répondu que la loi faisait obligation à l'avocat de présenter la liste des témoins au parquet dix jours avant le début du procès afin qu'il puisse les convoquer, chose qui n'a pas été faite par la défense.

Après délibération, le tribunal a décidé de statuer sur les moyens de la défense après examen de l'action civile et ordonné la poursuite du procès. La demande du report a été rejetée.

L'audience a repris par la désignation des jurés pour la participation à la composition du tribunal criminel.

Dix-neuf (19) personnes dont des responsables du groupe Sonatrach et de sociétés étrangères qui doivent répondre de faits liés à la corruption dans le cadre de l'affaire dite Sonatrach1.

Pour rappel, les faits reprochés aux prévenus sont : association de malfaiteurs, passation de marchés contraires à la loi pour accorder des priviléges injustifiés à des tiers, blanchiment d'argent, augmentation de prix dans des contrats avec une entreprise publique, détournement de deniers publics et corruption.

Levée de la séance en raison de l'absence de l'interprète de l'Italien

La séance du tribunal criminel près la Cour d'Alger pour l'examen de l'affaire Sonatrach1 était suspendue jusqu'à 16h 30 en raison de l'absence

de l'interprète de l'Italien pour l'audition du représentant de Saipem.

Le tribunal a convoqué des interprètes assermentés pour l'Allemand,

le Français et l'Italien afin de pouvoir auditionner toutes les parties impliquées dans cette affaire mais l'interprète de l'Italien ne s'est pas présenté.



M. Laïdouni reconduit à la tête du SNM

M. Djamel Laïdouni a été reconduit à l'unanimité samedi à la tête du Syndicat national des magistrats (SNM) lors de la sixième session ordinaire de l'assemblée générale du syndicat.

Les membres du Conseil national et du bureau exécutif de cette organisation syndicale ont également été élus lors de cette session qui a été sanctionnée par une série de recommandations soulignant notamment la nécessaire consécration de l'indépendance de la justice dans la prochaine Constitution.

Les participants ont, par ailleurs, salué les efforts des autorités publiques en faveur de la modernisation de la Justice à travers les réformes que connaît le secteur depuis l'accession du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au pouvoir en 1999 et qui ont permis l'amélioration des prestations offertes au citoyen dans ce domaine.

POUR AUGMENTER SES CAPACITÉS DE STOCKAGE Naftal récupère un bac de 12 000 m³ au port de Béjaïa

L'entreprise Naftal s'apprête à mettre en exploitation un ancien bac de Sonatrach au terminal à Hydrocarbures de Béjaïa, d'une capacité de 12.000 m³ de carburant, afin d'augmenter ses capacités de stockage et faire face aux contraintes d'approvisionnement de la wilaya par voie maritime, en période d'intempéries, a-t-on appris auprès de la direction générale du port de Béjaïa.

L'entreprise, qui dispose actuellement d'une capacité de l'ordre de 10 000 m³ de carburant, «va pouvoir ainsi réguler les pressions qu'elle subit, à chaque fois que la météo fait des caprices, notamment en période de grandes houles, qui empêchent tout mouvement de navigation qu'il s'agisse des tankers en provenance d'Arzew ou de Skikda», deux plateformes d'approvisionnement capitales et qui souvent, pour les mêmes raisons se retrouvent assignées à consignation, a-t-on expliqué.

La situation, éprouvée de façon récurrente, à l'inconvénient de générer de forte pénuries de carburant, qui ne trouvent généralement de solution qu'au bout d'un grand effort de redistribution et d'approvisionnement des stations services, soumises de leurs côtés à un afflux et des pressions pour le moins fureuses.

Pour y arriver, généralement, il faut compter ou espérer que les routes ne soient pas coupées ou obstruées par des mouvements sociaux dont le phénomène, quasi-quotidien, complique davantage le rétablissement des choses.

La semaine dernière, l'obstruction de la RN. 26 (Béjaïa-Bouira) quatre jours durant, à hauteur du village agricole (Feniaa) a valu à elle seule, une perturbation complexe en matière de distribution de gaz-oil dans toute la wilaya.

«En temps ordinaire un camion assure deux à trois navettes par jour. Avec cette coupure de route, il n'en a assuré qu'une rotation et le soir, à la nuit tombée de surcroît. Aussi pour se rattraper, il a fallu mettre le paquet le vendredi où près de 1 900 m³ ont dû être assurés contre habituellement un besoin de l'ordre de 1 200 m³», a-t-on déploré au district commercial de Naftal.

Quoi qu'il en soit, ce nouvel équipement est de nature à renforcer les moyens de stockage de l'entreprise au niveau de la wilaya, d'autant qu'un projet de construction de nouveau bacs est à l'ordre du jour, et qui devrait, selon les responsables de Naftal, tripler les capacités locales d'ici la fin de l'année avec une jauge prévisionnelle estimée à près de 30 000 m³.

APS

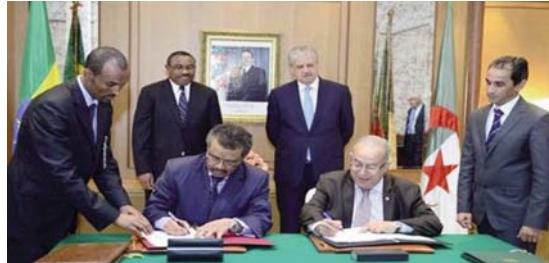
ALGÉRIE - ETHIOPIE

Signature de trois conventions entre l'Algérie et l'Ethiopie

Trois conventions de coopération entre l'Algérie et l'Ethiopie ont été signées, hier à Alger.

Il s'agit d'un mémorandum d'entente entre l'Institut diplomatique et des relations internationales relevant du ministère des Affaires étrangères et l'Institut diplomatique du ministère des Affaires étrangères de la République d'Ethiopie, d'une convention entre les deux gouvernements algérien et éthiopien sur la santé animale et d'une autre en matière de formation professionnelle et technique.

Le mémorandum d'entente entre les instituts diplomatiques des deux pays et la convention entre les deux gouvernements algérien et éthiopien sur la santé animale ont été signés par les ministres des Affaires étrangères



algérien, Ramtane Lamamra et éthiopien, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

La convention portant sur la formation professionnelle et technique a été signée par le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel et le secrétaire

d'Etat éthiopien à l'Education, Wondwossen Kiflu Weldmichael.

Ces conventions ont été signées en présence des deux Premiers ministres des deux pays, MM. Abdelmalek Sellal et Haile Mariam Dessalegn Boshe.

Le Premier ministre éthiopien se recueille à la mémoire des martyrs de la guerre de Libération nationale

Le Premier ministre éthiopien, Haile Mariam Dessalegn Boshe s'est recueilli samedi à la mémoire des martyrs de la guerre de Libération nationale au sanctuaire du Martyr à Alger. M. Dessalegn Boshe, qui était accompagné du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle commémorative des chouhada et observé une minute de silence à leur mémoire. Le Premier ministre a également visité le Musée national du moudjahid où il a reçu des explications sur les principales étapes historiques de l'Algérie notamment la guerre de libération avant de signer



le registre d'or du Musée. Un présent symbolique a été remis au Premier ministre éthiopien par le directeur du Musée.

M. Sellal s'entretient avec son homologue éthiopien

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu hier à la résidence d'Etat de Zeralda (Alger) avec son homologue éthiopien, Hailemariam Desalegn Boshe.

L'entretien s'est déroulé en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchaourab et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

Le Premier ministre éthiopien est arrivé samedi à Alger pour une visite officielle de trois jours en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

La coopération algéro-éthiopienne renforcée

Boualem Branki

La coopération algéro-éthiopienne a été sensiblement renforcée et enrichie à l'issue de la visite à Alger du Premier ministre Haile Mariam Dessalegn Boshe. Cette visite de travail, qui intervient dans une conjoncture politique africaine marquée par le rapprochement régional et la lutte contre tous les fléaux sociaux, pour un développement intégré du continent, a contribué à sceller encore plus les liens d'amitié et de fraternité entre les peuples algérien et éthiopien, et, surtout, à jeter les bases d'une nouvelle phase de coopération politique et économique notamment entre les deux pays. Sur le plan diplomatique, la présence à Alger du Premier ministre éthiopien confirme les bonnes relations bilatérales entre les deux Etats, et leur parfaite entente sur nombre de dossiers d'actualité portant sur les sujets importants de la Corne de l'Afrique. L'Algérie, faut-il le rappeler, a joué un rôle capital dans les années 2000, juste après l'élection de M. Bouteflika à la présidence du pays, dans le règlement du conflit armé entre l'Erythrée et l'Ethiopie. C'est dire les relations d'amitié et de bonne entente entre les deux pays, marquées cette fois-ci par une coopération solide, dans tous les domaines. C'est ainsi que cette visite du Premier ministre éthiopien a été sanctionnée par la signature de plusieurs conventions de coopération dont un mémorandum d'entente entre l'Institut diplomatique et des relations internationales relevant du ministère des Affaires étrangères et l'Institut diplomatique du ministère des Affaires étrangères de la République d'Ethiopie, d'une convention entre les deux gouvernements algérien et éthiopien sur la santé animale et d'une autre en matière de formation professionnelle et technique. Sur un autre registre, l'Algérie et l'Ethiopie ont fait le point, à travers un entretien entre le Premier ministre Abdelmalek Sellal et son homologue éthiopien, sur les grands sujets d'actualité régionale, et les moyens de les résoudre au mieux des intérêts des peuples de la région. En outre, les entretiens entre les délégations des deux pays ont permis d'approfondir et d'élargir les relations de fraternité et de coopération liant les deux Etats, qui ont signé en juin 2013 une déclaration de partenariat stratégique. Evidemment, le volet politique de cette visite a porté sur les questions de paix, stabilité et sécurité en Afrique, en particulier dans la Corne de l'Afrique. Quant au volet économique, il a porté sur les grandes questions de développement, autant pour un partenariat stratégique entre les deux pays, que pour la promotion d'une intégration économique plus franche en Afrique.

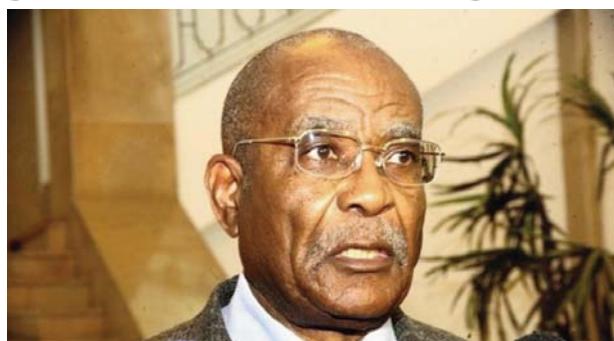
ALGÉRIE - ANGOLA

Le ministre angolais du Pétrole à Alger

Le ministre angolais du Pétrole, Jose Maria Bothelo de Vasconcelos, effectue, depuis hier, une visite de travail de 14 h à Alger dans le cadre de la coopération ainsi que de la concertation entre les deux pays sur la situation du marché pétrolier, a indiqué un communiqué du ministère.

Au cours de cette visite, M. Bothelo de Vasconcelos abordera avec M. Yousfi «la situation prévalant sur le marché pétrolier international ainsi que l'état des relations de coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie», explique la même source. L'Angola est membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de l'Association des producteurs de pétrole africains (Appa).

A rappeler que dans le cadre de la démarche consensuelle avec les pays producteurs de pétrole, initiée par l'Algérie face à la forte chute des cours du brut, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait remis des lettres du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aux chefs d'Etat de pays membres de l'Appa qui sont l'Angola, le Nigeria, le Gabon, le



Congo et la Guinée équatoriale. Le président Bouteflika avait aussi dépêché plusieurs ministres portant des messages à ses homologues d'autres pays producteurs de pétrole en vue de parvenir à un consensus sur la nécessité de rétablir l'équilibre du marché pétrolier dans l'intérêt des pays

producteurs et consommateurs.

Ces autres pays destinataires de ces messages sont l'Arabie Saoudite, le Sultanat d'Oman, l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, le Mexique, la Russie et la Colombie. Par ailleurs, lors de la visite de président vénézuélien, Nicolas Maduro, en janvier

dernier à Alger, l'Algérie et le Venezuela étaient convenues d'une coordination accrue de leurs efforts «en vue de réunir les conditions d'un assainissement de la situation du marché pétrolier mondial et d'une rémunération adéquate des exportations de pétrole».

La situation du marché pétrolier a aussi été, samedi dernier, au centre des discussions entre le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et son homologue norvégien, Borge Brend, qui est en visite à Alger.

«Nous avons des échos très encourageants et très positifs» quant à la démarche initiée par l'Algérie, a souligné M. Lamamra lors de la conférence de presse qui a suivi sa rencontre avec le diplomate norvégien. Expliquant que l'initiative algérienne ne visait pas à créer une approche «producteurs contre consommateurs», M. Lamamra a affirmé la volonté de l'Algérie de continuer à travailler avec ses partenaires pour arriver à la stabilité du marché pétrolier.

APS

ALGÉRIE - NORVÈGE

M. Sellal reçoit le MAE norvégien

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger le ministre des Affaires étrangères du Royaume du Norvège, Borge Brend, qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué ses services du Premier ministre.

Lors de cette rencontre, il a été procédé à une évaluation des relations bilatérales dans leurs dimensions aussi bien diplomatique et politique qu'économique, précise la même source.

Les deux responsables ont exprimé leur souhait de voir se concrétiser, rapidement, toutes les opportunités de coopération identifiées



par les deux parties dans différents domaines d'activité, ajoute le communiqué. L'audience, qui s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a

par ailleurs donné lieu à un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, conclut la même source.


La Norvège félicite l'Algérie pour son leadership dans la résolution des crises dans la région

La Norvège félicite l'Algérie pour son leadership qui a réussi à faire aboutir les négociations entre les parties maliennes, ainsi que pour son approche pour la résolution de la crise libyenne, a souligné, samedi soir à Alger, le ministre norvégien des Affaires étrangères, Borge Brend.

«Nous félicitons l'Algérie pour son leadership qui a réussi à faire aboutir l'accord de paix et de réconciliation, paraphé par le gouvernement malien et les groupes politico-militaires et nous la félicitons pour son approche constructive pour trouver une solution à la crise libyenne», a-t-il indiqué dans une conférence de presse conjointe avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

Tout en relevant à ce propos, la «convergence» de vues des deux parties sur la «complexité» du problème et la «préoccupation» de son pays quant à la situation de «l'extrême violence» qui connaît la Libye, il a estimé que l'Algérie qui dispose d'un capital «d'expérience» est en mesure de «gérer ce genre de crises».

«L'Algérie joue un rôle crucial, et nous soutenons son approche pour la résolution de cette crise», a-t-il noté.

Revenant sur la coopération économique entre les deux pays, particulièrement dans le secteur énergétique, le ministre norvégien a souligné que celle-ci existe déjà à travers la compagnie Statoil, ajoutant qu'il «existe un potentiel important pour travailler ensemble dans les énergies renouvelables».

Répondant à une question relative à une coordination entre l'Algérie et la Norvège pour une stabilisation des prix du pétrole, M. Brend qui a exprimé son «optimisme» pour le moyen terme, a affirmé que la Norvège producteur en offshore, a l'expérience nécessaire et elle peut «échanger beaucoup de choses dans ce sens avec l'Algérie», précisant qu'il a eu l'occasion d'approfondir les discussions avec le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi. Sur les questions internationales, notamment la question du Sahara occidental, M. Brend a déclaré que la position de la Norvège est «conforme» à celle de l'Algérie, à savoir une solution du conflit entre le Maroc et le Front polisario conformément aux résolutions des Nations unies.

Entretien Lamamra - Borge Bred

portant de son pays.

Par ailleurs, le chef de la diplomatie norvégienne a exprimé le soutien de son pays aux efforts de l'Algérie pour le règlement des crises en Libye et au Mali.

La visite du MAE norvégien intervient à un moment où les relations d'ensemble connaissent un dynamisme qui vient conforter les relations d'amitié qui existent entre les deux pays», avait indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Elle «traduit également la volonté des deux pays d'approfondir davantage le dialogue politique, de consolider et de promouvoir les relations économiques et de partenariat».


Entretien avec M. Bouchouareb

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, s'est entretenu hier à Alger avec le ministre norvégien des Affaires étrangères, Borge Brend, en visite de travail en Algérie.

ÉVOLUTION DU MARCHÉ PÉTROLIER Echos très encourageants et positifs de l'initiative algérienne

L'Algérie a des échos «très encourageants» et «très positifs» par rapport à sa démarche portant sur la concertation et le dialogue quant à l'évolution du marché pétrolier, a indiqué samedi à Alger, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

«Nous avons des échos très encourageants et très positifs», concernant la démarche initiée par l'Algérie, a-t-il souligné lors d'une conférence de presse animée conjointement avec son homologue norvégien, Borge Brend, précisant que l'initiative «ne vise pas à créer une approche producteurs contre consommateurs».

Il a expliqué dans ce sens, que l'échange qu'il a eu avec M. Brend était «très instructif et utile».

Tout en rappelant que le marché pétrolier dépend de facteurs objectifs, économiques et technologiques, M. Lamamra a noté qu'il est tributaire également de facteurs d'ordre politique et stratégique, ajoutant que l'Algérie continuera à travailler «avec ses partenaires pour arriver à cette stabilité». Concernant la question malienne, le chef de la diplomatie algérienne a souligné qu'une commission de suivi présidée par l'Algérie, et avec tous les membres de la médiation est mise en place pour veiller à «la



mise en œuvre de l'accord afin de construire une paix globale et un état des institutions au Mali qui lui permettra de faire face au terrorisme et au crime transnational».

Il a exprimé à cette occasion son souhait que les parties réunies à Kidal «apprécient ce qui a été réalisé à Alger en toute responsabilité et qu'ils aient confiance en eux-mêmes et en leurs frères».

M. Lamamra a, par ailleurs, indiqué qu'il avait abordé avec son homologue norvégien, outre les relations bilatérales, un ensemble de questions liées notamment au grand Maghreb,

la Libye, le Sahel et le Moyen-Orient.

Les discussions «empreintes de franchise», ont également porté sur la question énergétique afin de connaître les positions et les visions de la Norvège sur cette question.

«Nous visons à construire des relations bilatérales qui soient un exemple à suivre entre le Nord et le Sud», a souligné M. Lamamra.

Le ministre norvégien des Affaires étrangères, Borge Brend, est arrivé samedi en fin d'après-midi à Alger pour une visite de travail de deux jours en Algérie l'invitation de son homologue algérien, Ramtane Lamamra.

M. Yousfi et le MAE norvégien examinent la coopération énergétique


Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, a reçu, hier à Alger, le ministre norvégien des Affaires étrangères, Borge Brend, et les entretiens ont porté essentiellement sur la coopération énergétique et la situation du marché pétrolier, a indiqué un communiqué du ministère. Les deux parties ont abordé les moyens de renforcer les relations de coopération dans le secteur de l'énergie, qualifiées d'«excellentes», ajoute la même source.

Lors de cette rencontre, M. Yousfi a présenté au chef de la diplomatie de la Norvège les grands axes du programme national des énergies renouvelables et le grand potentiel que recèle l'Algérie dans ce domaine notamment l'énergie solaire. M. Yousfi a insisté sur la mise en place d'une coopération entre les entreprises des deux pays dans les domaines de la recherche et développement et de la formation.

Les deux ministres ont également abordé la situation sur les marchés internationaux du pétrole et du gaz marquée par une forte chute des cours du brut.

La Norvège est parmi les plus gros pays producteurs de pétrole en se classant 14^e producteur mondial de brut et 7^e exportateur mondial.

APS

NOURI L'A ANNONCÉ À MASCARA

Un texte est en préparation pour combler les vides relevés dans la loi sur la concession agricole

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural,

Abdelouahab Nouri, a annoncé, samedi à Mascara, qu'un texte est en cours de préparation, au niveau de ses services en collaboration avec d'autres instances, pour combler les vides relevés dans la loi sur la concession agricole et le mode d'élaboration des actes.



Au cours de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a indiqué avoir reçu des remarques et des interrogations de la part de nombreux walis sur des difficultés rencontrées par les commissions locales dans l'étude et l'élaboration des actes de concession agricole. «Les vides relevés seront traités par un texte ministériel actuellement en préparation. Il sera promulgué bientôt», a-t-il assuré.

M. Nouri s'est montré satisfait par le rythme d'élaboration et de remise des actes de concession agricole dans la wilaya de Mascara. Le nombre a atteint les 16.000 actes de concession établis sur 17.000 dossiers remis à l'Office des terres agricoles de la wilaya par des fellahs.

Par ailleurs, le ministre a invité les responsables de la DSA à développer l'utilisation du machinisme agricole et à accroître le soutien réservé

à ce domaine estimé actuellement à 270 millions de DA. Il a également appelé au règlement du problème de la main-d'œuvre dans le secteur agricole et à l'amélioration des rendements sur les plans qualitatif et quantitatif, afin de garantir la sécurité alimentaire.

M. Nouri a également relevé que la politique adoptée dans le domaine agricole commence à donner ses fruits, avec notamment la hausse de la production de plus de 400 % dans certaines branches de production agricole et l'apport du secteur agricole dans le PIB de l'ordre de 9,5 %. Cette croissance devra se poursuivre dans les prochaines années grâce à l'augmentation des superficies agricoles irriguées qui seront portées à deux (2) millions d'hectares, le développement du machinisme dans le secteur et l'amélioration des res-

sources hydriques destinées à l'irrigation. Par ailleurs, le ministre a appelé les responsables du secteur des forêts à s'intéresser davantage au reboisement des bassins de barrages pour les protéger de l'envasement, à augmenter la capacité de stockage des barrages destinés principalement à l'irrigation, après le lancement de l'opération de raccordement des wiliyas en eau potable à partir de stations de dessalement de l'eau de mer.

Au cours de cette visite, M. Nouri a reçu des explications sur l'activité agricole de la wilaya qui occupe la 10ème place au niveau national en production agricole en 2014, soit une valeur de 80 milliards DA. La wilaya occupe les premiers rangs en matière de production de l'oignon, de la pomme de terre, des olives, des agrumes et raisins.

Nécessité de recourir aux techniques modernes pour développer les exploitations agricoles

Le ministre de l'agriculture et du développement rural, Abdelouahab Nouri, a souligné, samedi à Saida, la nécessité de recourir aux techniques modernes pour développer les exploitations agricoles.

En visitant l'exploitation Si Abdoun «, dans la commune de Sidi Amar, le ministre a insisté sur l'utilisation des moyens techniques modernes dans le secteur de l'agriculture afin d'améliorer la qualité de la production », a-t-il indiqué.

Il a également préconisé la consolidation du ½ partenariat entre les exploitants agricoles privés et l'Etat. ¼ Nous voulons que ce partenariat soit exemplaire pour atteindre les progrès escomptés », a-t-il déclaré, tout en réaffirmant la disponibilité de l'Etat à donner toutes les orientations dans le domaine agricole au profit des exploitants.

D'autre part, le ministre, en suivant un exposé sur les surfaces destinées à l'agriculture, a invité les autorités locales à revoir la situation des nappes phréatiques de la région El Hamra pour être rationnellement exploitées par les fellahs.

Dans ce cadre, il a souligné la nécessité de programmer des réunions de travail entre les autorités locales et les représentants de la tutelle pour exploiter des terres

additionnelles et les alimenter en eau puisées du Chott Chergui.

D'autre part, le ministre a suivi avec intérêt les explications du commissaire régional pour le développement des steppes, Abdelwahab Maachou, sur l'ouverture de 14.000 hectares pour être exploités par 154 éleveurs des communes d'El Maamoura et Sekhouna, durant la période hivernale.

Le même responsable a fait état des actions menées par son organisme pour lutter contre la désertification et portant sur le reboisement de 4.000 ha de terres steppiques et la préservation de 53.000 autres hectares en tant que périmètres protégés. Ces actions ont permis d'augmenter le nombre d'unités allaitières passant

de 50 à 200 unités. Près de 1.000 emplois ont été créés dans ce contexte. A cette occasion, le ministre de l'agriculture, Abdelouahab Nouri, a souligné la nécessité d'associer les citoyens dans la programmation de projets de développement dans les zones steppiques et pastorales. Le ministre s'est montré satisfait de la démarche du Haut commissariat pour le développement des steppes impliquant les habitants, notamment les éleveurs, dans la mise en œuvre de ses projets.

**MME ZOHLA DERDOURI
L'A INDIQUÉ À LA RADIO
8 millions d'abonnés à la 3G en une année**



Le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile de troisième génération (3G), a dépassé les 8 millions depuis le lancement de cette nouvelle technologie en Algérie il y a plus d'une année, a indiqué dimanche la ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Zohra Derdouri.

«Depuis le lancement de la 3G en Algérie il y a plus d'une année, le nombre d'abonnés s'élève à 8.231.000», a précisé Mme Derdouri sur les ondes de la chaîne III de la Radio nationale, qualifiant ce chiffre de «spectaculaire» réalisé en un temps court.

Dans le même contexte, elle a relevé que l'utilisation de la connexion 4G LTE fixe progressait également, avec plus 70 000 abonnés qui passera d'ici 2016 à 2 millions abonnés. Concernant le nombre d'abonnés à l'internet type Adsl, la ministre a fait savoir que leur nombre est de plus de 1,5 million entre foyers et entreprises.

Selon Mme Derdouri, le nombre total d'abonnés qui se connectent via les trois procédés de connexion (Adsl, 3G et 4G LTE fixe) est de plus de 9 millions d'abonnés.

Evoquant la question d'ouverture du capital de l'opérateur public de téléphonie mobile «Mobilis» à des opérateurs étrangers, la ministre a écarté cette éventualité «pour le moment», réaffirmant qu'il n'y avait pas encore de propositions officielles par rapport à ce sujet.

«Ce ne sont que des intentions. Nous avons été approchés par des groupes qui seraient intéressés, mais aucune proposition n'est venue à ce jour», a-t-elle indiqué, soulignant que toutes les demandes relatives à ce dossier «seront examinées de très près».

Abordant le paiement par internet, Mme Derdouri a indiqué que son département travaillait actuellement de façon assidue avec le ministère des Finances sur ce projet. «Il y a des choses qui vont être réalisées très prochainement», a-t-elle assuré, précisant également que son département travaillait sur ce même projet avec le ministère du Commerce. Interrogée par ailleurs sur les retards constatés dans la délivrance des carnets de chèques postaux, la ministre a expliqué le retard dans leur délivrance était dû à une «défaillance technique», précisant, à ce titre, que quelque 22.000 demandes de carnet de chèque sont traitées quotidiennement.

PROJET D'UN PÔLE INDUSTRIEL PÉTROCHIMIQUE À BEJAIA : UNE RÉALITÉ

Le lancement des travaux est tributaire de la réception de la pénétrante

Arslan-B

M. Khellil Mahi, ministre des relations avec le Parlement a déclaré (jeudi 12 mars 2015) que le projet de réalisation d'une plateforme pétrochimique à Bejaia n'a fait l'objet d'aucune décision gouvernementale allant dans le sens d'une annulation ou d'un quelconque déplacement (hors wilaya ndlr).

L'on a fait savoir, par ailleurs, que les services habilités et concernés de la wilaya de Bejaïa ont été instruits pour que des mesures nécessaires et requises soient prises afin de préparer le site au lancement des travaux de réalisation dudit projet relevant donc du programme de développement et

des objectifs de Sonatrach. Pour rappel, le projet a été présenté et commenté le mardi 12 août 2013 aux élus et à l'exécutif de la wilaya de Bejaïa par M^e Hsni et le docteur Taoui, agissant en qualité de représentants de Sonatrach pour exposer le projet de réalisation d'un pôle d'industrie pétrochimique dans la wilaya. Le projet en question consisterait en un « complexe pétrochimique autour duquel graviteraient d'autres structures industrielles annexes et complémentaires ».

L'on apprenait alors en outre que Sonatrach était entrain d'évaluer et de comparer les avantages techniques et d'un autre ordre que présentent les deux sites proposés (et disponibles dans le portefeuille foncier de la wilaya) se trouvant l'un à Boudjellil (Béni Mansour) et l'autre à El-Kseur.

Ce dernier, a priori, notamment du fait de sa position géographique (proche du chemin de fer et du port de Béjaïa), paraît beaucoup plus éligible au dévolu définitif des décideurs. D'autant qu'il offre près de 400 ha simo plus, semble-t-il, de terrain d'assiette, tandis que le site de Béni Mansour, quand bien même il se trouve à proximité de la voie ferrée, lui aussi, n'est que de 200 ha «extensibles».

D'autre part, afin de départager judicieusement les deux «concurrents», il a été introduit un autre critère et non des moindres, à savoir l'existence pérenne d'une source d'eau assez importante. Pourtant et jusqu'à preuve du contraire, c'est le second site, à savoir celui de Boudjellil (Béni Mansour) qui semble avoir reçu la bénédiction de Sonatrach. Nous y reviendrons.

CONFÉRENCE SUR L'EGYPTE

Plusieurs milliards de dollars promis au pays en difficulté économique et sécuritaire

Plusieurs milliards de dollars ont été promis à l'occasion de la conférence internationale de Charm el-Cheikh, organisée pour attirer les capitaux étrangers en Egypte afin de l'aider à redresser son économie et pour le soutien dans sa guerre contre le terrorisme.

Le ministre égyptien de la Planification Ashraf, dont le pays est confronté à une économie en difficulté depuis la révolte de 2011, et touchée par les violences terroristes dans le Sinaï, s'est félicité samedi des promesses d'investissements et d'aide à la conférence.

Des sources gouvernementales ont annoncé la conclusion en marge de la rencontre de plusieurs accords et mémorandums d'entente pour le financement de grands projets d'investissements en Egypte avec des sociétés arabes et internationales, d'une valeur de 80 milliards de dollars.

Vendredi à l'ouverture de la conférence économique sur l'avenir de l'Egypte à Charm el-Cheikh (station balnéaire sur la Mer rouge dans le Sinaï), l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et le Koweït, qui ont déjà déversé des milliards à l'Egypte depuis la destitution de l'ex-président Mohamed Morsi le 3 juillet 2013 par l'armée, ont créé la surprise en promettant 4 milliards de dollars chacun d'aide et d'investissements supplémentaires. Oman a rajouté 500 millions.

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry dont la venue avait été annoncée à la dernière minute, a lui réitéré le soutien de son pays à l'Egypte, et promis samedi une «décision très prochainement» pour le déblocage d'une dernière enveloppe d'assistance militaire de 650 millions de dollars.

Les Etats-Unis allouent en principe chaque année 1,5 milliard de dollars d'aide à l'Egypte, dont 1,3 milliard dans le domaine militaire. Mais une partie avait été gelée avec la destitution de M. Morsi et la sanglante répression de ses partisans. Washington avait conditionné la reprise de cette aide à des réformes démocratiques. Depuis, des hélicoptères de guerre Apache ont été livrés



pour appuyer Le Caire dans sa lutte contre «les jihadistes» dans le Sinaï. Kerry devait aussi discuter avec al-Sissi d'un «éventail de sujets, bilatéraux et mondiaux, notamment les efforts de la coalition contre l'Etat islamique, la situation en Libye, et la crise en cours en Syrie», avait indiqué le département d'Etat.

Washington comme d'autres capitales occidentales, fait mine de s'émuvoir de la sanglante répression menée par les partisans de Morsi, premier président élu démocratiquement, mais les Etats-Unis ont rapidement admis qu'ils «ne pouvaient pas bouder» l'Egypte «face aux jihadistes». Un expert juge également que le soutien des Etats-Unis vient du fait qu'ils «considèrent que le gouvernement égyptien fait face à la menace des mouvements terroristes.»

Mais l'ONU et de nombreuses ONG de défense des droits de l'Homme accusent M. al-Sissi d'avoir mis en place un régime «plus répressif» que celui de Hosni Moubarak, renversé en 2011 par une révolution populaire. En un an et demi, plus de 1.400 manifestants pro-Morsi ont été tués, plus de 15.000 de ses partisans emprisonnés et des centaines condamnés à mort dans des procès de masse expéditifs de partisans ou membres dirigeants des Frères musulmans, déclaré organisation terroriste par Le Caire, et impliqués dans de violences meurtrières dans le pays.

La conférence de Charm el-Cheikh, qui prend fin dimanche, était l'occasion pour ce pays d'attirer les capitaux étrangers pour redresser son économie d'un côté et pour le soutien dans sa guerre contre les groupes terroristes auteurs d'attaques visant la police et l'armée dans le Sinaï, revendiquées quasi quotidiennement par des groupes terroristes dont la branche égyptienne de

l'organisation autoproclamée Etat islamique (EI/Daech).

M. al-Sissi est le principal chef d'Etat de la région qui réclame la formation d'une «force arabe commune» pour faire face à cette menace, au menu du sommet de la Ligue arabe fin mars.

Le sujet est jugé important car la coalition internationale conduite par les Etats-Unis se contente pour l'heure de bombarder l'EI en Irak et en Syrie, en plus d'actions au sol de l'armée irakienne avec des milices alliées et de forces kurdes en Syrie.

Le secrétaire général de la Ligue arabe Nabil al-Arabi a récemment souligné «le besoin pressant d'une force arabe» au moment où l'EI étend son influence en Libye et dans le Sinaï égyptien, tout en multipliant les atrocités en Irak et en Syrie. Fin février, le président égyptien avait indiqué que l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, le Koweït et la Jordanie pourraient s'impliquer dans une telle initiative.

Mais l'Egypte, «au bord du gouffre économique», a aussi besoin des investisseurs étrangers, échaudés par l'heure par les attentats. M. al-Sissi se prépare selon des sources gouvernementales à promulguer une loi pour faciliter les investissements, alors que les autorités espèrent atteindre un taux croissant de 43 % pour l'année 2015/2016, contre une moyenne de 2 % sur les quatre années qui ont suivi la révolution de 2011.

Les travaux de la conférence internationale sur l'Egypte ont débuté vendredi avec la participation de Chefs d'Etat et de gouvernement, de hauts responsables, de quelque 3000 hommes d'affaires et investisseurs, de représentants d'entreprises économiques de 120 pays, dont l'Algérie, ainsi que de bailleur de fonds régionaux et internationaux.

LE PRÉSIDENT DU FCE L'A AFFIRMÉ HIER À CHARM EL-CHEIKH «La diversification des exportations hors hydrocarbures exige une forte présence algérienne sur les marchés extérieurs»



Le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad a affirmé samedi à Charm El-Cheikh que la diversification des exportations de l'Algérie hors hydrocarbures «exige une forte présence des entreprises algériennes sur les marchés extérieurs».

«Le FCE œuvre sérieusement à diversifier les exportations algériennes hors hydrocarbures et cela exige une forte présence des entreprises algériennes sur les marchés extérieurs», a précisé M. Haddad dans une déclaration à l'APS en marge de la participation d'une délégation du FCE à une conférence sur l'appui au développement économique de l'Egypte à laquelle a pris part le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en tant que représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

La présence d'hommes d'affaires algériens à cette rencontre a permis de «découvrir les larges opportunités d'investissement en Egypte dans plusieurs domaines notamment l'industrie», a ajouté M. Haddad soulignant que les hommes d'affaires algériens sont intéressés par le partenariat égyptien à condition qu'il «soit basé sur des intérêts mutuels». Le partenariat algéro-égyptien dans le domaine économique «repose» sur plusieurs secteurs tels l'industrie pharmaceutique, les transports et le tourisme, a précisé de son côté Laïd Ben Ameur affirmant que ce partenariat sera «consolidé» prochainement à la faveur de plusieurs rencontres dont la conférence (Algérie-Afrique) prévue à Alger.

Le Premier ministre a réaffirmé lors de cette conférence la solidarité de l'Algérie avec l'Egypte et «son soutien constant» au peuple égyptien en cette importante étape de son histoire.

Dès chefs d'Etat et de gouvernement, de hauts responsables, quelque 3 000 hommes d'affaires et investisseurs, des représentants d'entreprises économiques de plusieurs pays, dont l'Algérie, ainsi que des bailleurs de fonds régionaux et internationaux ont pris part à cette conférence.

**EGYPTE - EMIRATS
Accord pour le projet de la nouvelle capitale égyptienne**

Un accord d'une valeur de 45 milliards de dollars a été signé samedi à Charm el-Cheikh, entre l'Egypte et les Emirats arabes unis (EAU) pour financer le projet de la nouvelle capitale qui sera construite à l'est du Caire. L'accord a été signé en marge de la conférence sur le soutien du développement économique en Egypte en présence du président égyptien Abdelfattah al-Sissi et le vice-président émirati et Premier ministre Cheikh Mohammed bin Rashed al-Maktoum. A cette occasion, le ministre égyptien de l'Habitat, Mostafa Madbouly, a présenté le projet de la nouvelle capitale, qui sera construite à l'est du Caire, précisant que la première phase comprendrait un centre-ville, des tours administratives, des hôtels, des quartiers commerciaux, ainsi qu'un stade.

CONGO

Le secteur congolais hors hydrocarbures enregistre un taux de croissance de 9% en 2 ans

Le secteur congolais hors hydrocarbures a enregistré un taux de croissance de 9% durant la période 2011-2013, alors qu'il était de 5,4% pour la période 2005-2009, a déclaré samedi à Brazzaville, le ministre congolais de l'Aménagement du territoire, Jean-Jacques Bouya.

«Le secteur non-pétrolier est à présent revigoré. Il a accusé un taux de croissance moyen d'environ 9% durant la période 2011-2013, alors qu'il était de 5,4% pour la période 2005-2009», a indiqué M. Bouya au lancement officiel de l'Association Africa-France Congo

(2AFC) pour la croissance partagée, dont il est le président d'honneur.

«L'agriculture et l'élevage, l'industrie manufacturière, les bâtiments et travaux publics, les transports et les télécommunications, le commerce, les restaurants et les hôtels, ont contribué au produit intérieur brut (PIB) à hauteur de 24 % en 2014», a-t-il ajouté.

Il a appelé les investisseurs à venir au Congo où l'économie est en expansion.

«Avec un taux de croissance soutenu de 5%, le Congo se situe sur une trajectoire économique qui



rassure plus d'un investisseur. Cette croissance rassure, parce qu'elle ne dépend plus exclusivement du seul secteur pétrolier», s'est-il félicité. APS

ORAN

Formation sur le nouveau système Wassit au profit des cadres de l'ANEM

Une session de formation au profit de 13 cadres de l'Agence nationale de l'emploi (Anem) de la région Ouest sur le nouveau système d'information «Wassit» a été lancée hier à Oran.



«Wassit» est un système d'information destiné à moderniser les services de l'Anem. Il vise à assurer un meilleur traitement des demandes et offres d'emploi, a indiqué à l'APS le directeur régional de l'emploi, Abdelhamid Benachaiba, en marge du lancement de la session de formation.

«Ce nouveau système ambitionne d'améliorer la prise en charge des jeunes demandeurs d'emploi et de répondre au mieux aux besoins des employeurs en matière de main-d'œuvre qualifiée», a expliqué le même responsable.

Pour lui, ce système est destiné à faciliter la médiation entre l'offre d'emploi exprimée par les employeurs et la demande, selon des techniques de rapprochement à tra-

vers l'intégrité des données par des référentiels en particulier la Nomenclature algérienne des métiers et emplois (Name). Cette nomenclature a été élaborée par l'Anem, en partenariat avec le service public de l'emploi français (Pôle-Emploi).

Elle vise notamment l'instauration d'un langage commun à même de faciliter le rapprochement entre l'offre et la demande d'emploi, de permettre d'identifier les besoins en formation pour mieux répondre aux attentes du marché de travail et d'élargir les filières professionnelles accessibles aux personnes confrontées à la mobilité professionnelle.

«Wassit» devra instaurer la «transparence dans le traitement des offres d'emploi et assurer l'efficacité et la rapidité ainsi que les meilleurs pres-

tations de services en faveur des demandeurs d'emploi et les employeurs», a assuré le même responsable.

Ce système a déjà été lancé à Alger, Jijel et Annaba. Pour la région Ouest, 13 cadres issus des agences des wilayas de Sidi Bel-Abbès et Mostaganem bénéficieront à partir de ce dimanche de la formation adéquate en matière.

Elle est assurée par un formateur de l'Union européenne et une formatrice de l'Anem, a-t-on indiqué. Une salle de formation et des outils pédagogiques et d'équipements de formations ont été mis à la disposition des stagiaires dans le cadre du programme de l'U.E visant l'appui au secteur de l'emploi en Algérie (Pasea).

AÏN TÉMOUCHENT

2 écoles réservées à l'intégration pédagogique des déficients mentaux



Deux écoles primaires de la wilaya d'Aïn Témouchent ont été réservées par la Direction de l'éducation à l'intégration pédagogique des déficients mentaux, a-t-on appris hier du directeur de l'action sociale (DAS).

Faisant suite à la convention passée entre le ministère de la Solidarité nationale et celui de l'Education, cette opération permet aux déficients mentaux, à l'instar des sourds muets et des non-voyants, de poursuivre leur scolarité dans des établissements scolaires, a précisé Tayeb Djemai, en marge d'une cérémonie de célébration de la Journée mondiale des personnes handicapées.

Cette frange sociale est prise en charge actuellement dans trois centres spécialisés destinés aux déficients mentaux, au lieu d'un seul centre précédemment. Les conditions de prise en charge des cette couche sociale et, plus précisément, des déficients mentaux, «ne cessent de s'améliorer après l'ouverture de deux centres spécialisés à Aïn Larbâa et Hammam Bouhadjar», s'est félicité M.Djemai.

«Ces deux structures qui s'ajoutent à celles déjà existantes, offrent 300 places supplémentaires à ces jeunes», a-t-il signalé, ajoutant que la wilaya d'Aïn Témouchent a proposé, au titre du programme quinquennal 2015-2019, la réalisation d'un centre régional pour handicapés moteurs devant l'importance du nombre de personnes handicapées moteurs dans la wilaya. La wilaya d'Aïn Témouchent compte un total de 18.720 personnes handicapées (tous types de handicaps confondus), dont 4.850 handicapés à 100%.

M'SILA

Extension des superficies irriguées par le goutte-à-goutte

Plus de 200 hectares supplémentaires de terres agricoles seront irrigués au moyen du système du goutte-à-goutte dans la wilaya de M'sila, a-t-on indiqué, hier à la direction des services agricoles (DSA).

«Les superficies irriguées ont enregistré une hausse de 16%, passant de 9.500 ha en 2013 à 11.083 ha, grâce à la mise en place du système goutte-à-goutte au profit de plusieurs centaines d'agriculteurs, dans le cadre du soutien au travail de la terre, a nécessité un investissement d'une dizaine de millions de dinars», selon la même source.

Le système goutte-à-goutte a montré son efficacité en donnant des résultats probants, notamment dans les exploitations agricoles spécialisées dans la culture sous serre des légumes, a-t-on encore affirmé.

Les services agricoles s'emploient à généraliser ce système utilisé à l'heure actuelle sur une superficie de 11.083 hectares, soit 40% des surfaces irriguées de la wilaya, afin d'économiser l'eau d'irrigation qui provient à 90% des nappes souterraines.

► Délivrance de plus de 2.000 attestations de qualification aux artisans

La Chambre régionale de l'artisanat et des métiers (CAM) de M'sila a délivré, depuis début 2014 à fin février 2015, pas moins de 2.235 attestations de qualification à des artisans, a-t-on indiqué samedi à la CAM. Considérées comme une officialisation des métiers d'artisanat exercés par des citoyens, ces cartes de qualification délivrées après un examen supervisé par des spécialistes, permettront l'organisation du créneau de l'artisanat, a-t-on souligné à la même source.

La création de ces cartes de qualification vise la préservation et la relance des métiers de l'artisanat en voie de disparition, a encore indiqué la même source, rappelant qu'en 2013, il a été procédé à la délivrance de 1.500 attestations de qualification. Ces cartes

de qualification permettent également aux bénéficiaires de s'intégrer dans les différents dispositifs d'aide à l'emploi et de la sous-traitance dans le cadre du processus d'entrepreneuriat, a souligné la même source.

La création de ces cartes de qualification vise la préservation et la relance des métiers de l'artisanat en voie de disparition, a encore indiqué la même source, rappelant qu'en 2013, il a été procédé à la délivrance de 1.500 attestations de qualification.

TLEMCEN

Distribution de plus de 380 logements publics locatifs à Sebdou

Quelque 386 logements publics locatifs (PLP) ont été distribués, samedi à Sebdou, dans la wilaya de Tlemcen, lors d'une cérémonie coïncidant avec la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques.

Ces logements, disposant de toutes les commodités, font partie d'un quota de 437 logements dont 25 ont vu leur distribution reportée en raison de retards introduits par des citoyens.

La cérémonie à laquelle ont pris part les autorités locales a été précédée par une séance de tirage au sort, tenue lundi, pour désigner les bénéficiaires parmi les demandeurs retenus et leur site d'habitation. Au cours de cette cérémonie, le wali a annoncé qu'un nouveau quota de 350 logements sera distribué dans les «tout prochains mois», après l'achèvement de l'examen des dossiers des postulants et de l'enquête sur leur situation sociale. Pour rappel, l'opération de distribution intervient après celle effectuée dernièrement à Remchi au cours de laquelle 272 logements participatifs et 120 logements de haut standing destinés aux enseignants de l'université de Tlemcen ont été distribués.

GUELMA

Jeunesse : la caravane «Khawa fi koul m'kane» fait une halte



Une assistance nombreuse a suivi samedi à la maison de la culture de Guelma les spectacles organisés dans le cadre de la caravane Khawa fi koul m'kane (Frères en tout lieu), initiée par 22 jeunes talents en sport, musique, chant, arts et peinture de plusieurs wilayas.

L'assistance, composée essentiellement de jeunes, reprenait en choeur les slogans «Khawa fi koul m'kane» et «main dans la main», lancés par les animateurs des spectacles dont le message premier est «l'Algérie au-dessus de toutes les divergences».

La caravane est organisée dans le cadre du soixantième anniversaire du déclenchement de la révolution armée du 1er novembre 1954. Pour Karim El Gang, jeune rappeur initiateur de la caravane, cette tournée à travers les diverses régions du Nord et du Sud du pays aura bien révélé l'attachement des jeunes à la patrie, malgré les divergences et différences». Guelma est la 20^e wilaya visitée par la caravane sur 25 programmées, a indiqué Karim qui a annoncé que les prochaines stations seront Jijel, Mila, Boumerdès, Tizi ouzou et, enfin, Alger, dernière étape coïncidant avec la fête de la Victoire (19 mars).

Les membres de la caravane se sont notamment arrêtés devant la plaque commémorative géante érigée à la cité Karmat et contenant les noms de 5.000 martyrs de la guerre de libération dans cette wilaya.

APS

LE CADAVRE D'UNE JEUNE FEMME RETROUVÉ DANS UN SACHET EN PLASTIQUE

23 ans de réclusion criminelle pour l'époux meurtrier

Le tribunal criminel d'Alger a eu à statuer sur une affaire d'homicide commis par un homme sur sa femme Nadia âgée de 30 ans. Elle a été étranglée et découpée en morceaux avant d'être dissimulée dans un sachet en plastique par son mari Madjid âgé de 35 ans.



A.Ferrag

En ce jour fatidique, une dispute éclate entre Madjid et sa femme Nadia, qui le trompe avec un homme. Aveuglé par la colère, il l'étrangle sa femme et pour faire disparaître le cadavre, le découpe et l'enfouit dans un grand sac en plastique.

Le sachet en plastique a été découvert par un inconnu de passage sur les lieux. Ce dernier avertit la police.

Les fonctionnaires de police et les éléments de la Protection civile se rendent immédiatement sur les lieux.

HIER À 12H22 Tremblement de terre de 4,5 degrés dans la wilaya de Batna

Un tremblement de terre d'une magnitude de 4,5 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré dimanche à 12h22 (heure locale) dans la wilaya de Batna, a indiqué le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 23 kilomètres au nord-ouest de Mérourana, a précisé la même source.

Aucune perte humaine suite au tremblement de terre de Mérourana

Aucune perte en vie humaine n'est à déplorer suite au tremblement de terre enregistré hier à Mérourana (Batna), a affirmé le chargé de communication à la direction de wilaya de la Protection civile, Zohra Nekaa. «Toutes les unités de la Protection civile de la région de Mérourana ont procédé, immédiatement après ce séisme, à des sorties sur le terrain et aucun appel faisant état d'un quelconque dégât n'a été émis par des citoyens», a assuré la même source.

Un tremblement de terre d'une magnitude de 4,5 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré hier à 12h22 (heure locale), avait indiqué dans un communiqué le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 23 kilomètres au Nord-ouest de Mérourana.

Le corps de la victime est évacué sur l'hôpital, et les enquêteurs ouvrent une enquête pour faire toute la lumière sur cette affaire et arriver à identifier l'auteur de ce meurtre horrible.

Madjid est arrêté, ce dernier nie pas les faits retenus contre lui, une année plus tard, il fait la même déclaration lors de son procès. L'accusé Madjid reconnaît tous les faits retenus contre lui.

Prenant la parole, le représentant du ministère public tente de relever les contradictions dans les déclarations de l'accusé en insistant sur le rapport de l'expertise médi-

cale qui ne fait mention, à aucun moment, d'une quelconque maladie mentale ou autre, il ne fait que prouver toute la sauvagerie de l'accusé envers sa femme. Il a commis le plus grave des délits et doit être jugé pour homicide volontaire. Il requiert ensuite une peine de 23 ans de réclusion criminelle.

N'ayant pas d'avocat le barreau lui en a désigné un d'office, mais ce dernier sera absent le jour du procès.

Après une heure de délibérations, le jury suit le représentant du ministère public et condamne Madjid à 23 ans de réclusion criminelle.

TISSEMSILT

Un mort sur la RN 19 au lieudit Bouâcha

Abed Meghit

Ce samedi dernier, aux environs de 16 heures, selon un communiqué de la cellule de communication de la Protection civile de Tissemsilt, un accident

s'est produit sur la RN 19 au lieudit Bouâcha, suite à une collision entre un véhicule de marque «Chevrolet Spark» et un véhicule de marque «Toyota Hilux». Alertée, la Protection civile est arrivée rapidement sur le lieu du drame et a transféré un blessé vers

les UMC de Tissemsilt. Dont la victime âgée de 28 ans a succombé à ses blessures aux services des urgences de Tissemsilt. La Gendarmerie nationale de Tissemsilt a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

TIZI-OUZOU

Incendie à la recette des impôts d'Ouaguenoun

K.N.A.

Le siège de la recette des impôts de la daïra d'Ouaguenoun a été partiellement endommagé par un incendie qui s'est déclaré tout dans la matinée d'hier vers 3h.

Des sources de la Protection civile affirmaient que le feu qui a pris dans les bureaux du contrôleur financier et de la recette sans pour autant faire de victimes humaines.

Mais ajoutent les mêmes voix, les dégâts matériels sont considérables ayant touché des archives importantes.

Parmi eux, le sinistre a été maîtrisé par les éléments de la Protection civile dépêchés sur les lieux situés dans la localité de Tmijedt à quelques centaines de mètres du chef-lieu de la même commune d'Ouaguenoun. Une enquête a été ouverte pour élucider les mystérieuses causes à l'origine de l'incendie.

ORAN :

3 morts, 38 blessés dans 100 effondrements survenus en 2014

Quelque 100 cas d'effondrements partiels de vieux bâtiments ayant fait trois morts et 38 blessés, ont été enregistrés, durant l'année 2014, à Oran, a-t-on appris hier auprès de la direction de wilaya de la protection civile. «Ces effondrements ont touché particulièrement les plafonds, les cages d'escaliers, les bal-

cons et les murs de vieux immeubles dans différents quartiers de la ville d'Oran particulièrement», a déclaré à l'APS le directeur de wilaya de ce corps d'intervention. Selon la même source qui fait état de 287 interventions sur des lieux d'effondrements durant l'année écoulée, ces situations sont dues à la vétusté des

constructions, au manque d'entretien des bâtisses, à l'infiltration des eaux pluviales dans les murs et plafonds et à l'absence de traitement des fissures. La transformation anarchique dans le vieux bâti a contribué énormément à la fragilisation de l'ossature portante de l'immeuble, a-t-il encore expliqué. La structure du

vieux bâti est constituée de murs porteurs en pierre avec des planchers en bois soutenus avec des rails métalliques et de faux plafonds, a-t-on indiqué. Durant la même année, ces effondrements ont fait trois morts - une femme et deux enfants - et 38 blessés, rappelle-t-on de même source.

PROTECTION CIVILE 2.154 interventions en 24h !

Durant la période du 14 au 15 mars 2015 arrêté, les unités de la Protection civile ont enregistré 2154 interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 7 les plus mortels ont causés le décès de 15 personnes sur les lieux d'accidents et 13 autres blessés, traitées par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tamanrasset, avec 11 personnes décédées et 25 blessées suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs assurant la liaison entre Tamanrasset et Béjaïa, et un camion semi-remorque survenue sur la RN 01 à 80 km de la commune de Ain Salah.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 4 incendies urbains et industriels au niveau des wilayas de : Bouïra, Ghardaïa , Chlef et Tizi Ouzou. Ces incendies ont causé des brûlures au 3e degré à 2 personnes au niveau de la wilaya de Bouïra suite à un incendie déclaré dans une habitation suite à une fuite de gaz provoquée par une bonbonne au douar El Merdja , commune d' Oued El Berdi. Les victimes ont été prises en charge puis transférées vers l'hôpital local.

A noter aussi, l'intervention des secours de la Protection civile de la wilaya de Annaba en collaboration avec les services des gardes-côtes pour une opération de sauvetage en mer d'un chalutier en détresse à son bord 9 pêcheurs coincés en mer au lieudit cap Ser commune de Annaba, 5 pêcheurs ont été évacués sains et saufs vers l'hôpital local, l'opération de sauvetage de 4 autres pêcheurs coincés sur un rocher se poursuit.

ACCIDENT D'IN-SALAH : 11 morts et 25 blessés

Le bilan de l'accident de circulation survenu tôt hier au nord d'In-Salah s'est alourdi à 11 morts et 25 blessés à différents degrés de gravité, a appris l'APS de source hospitalière.

Dans un premier bilan, la Protection civile faisait état de dix morts et dix blessées.

La violente collision entre un bus de transport de voyageurs assurant la liaison Tamanrasset-Béjaïa et un camion semi-remorque a causé la mort de 11 personnes, deux occupants du camion et neuf autres du bus, a précisé le directeur de l'hôpital d'In-Salah où ont été évacuées les victimes. Mohamed Bensaïlem a indiqué également que les opérations d'évacuation se poursuivent et que toutes les dispositions ont été prises au niveau de l'hôpital pour accueillir les victimes de ce tragique accident. Une enquête est ouverte par les services concernés pour déterminer les circonstances exactes de ce tragique accident. L'accident s'est produit tôt hier sur la RN1, à 80 km d'In-Salah (Tamanrasset) en allant vers El-Menea (Ghardaïa), selon la Protection civile.

APS

BOUMERDÈS : Une bande spécialisée dans le vol et le cambriolage neutralisée



Un bande de quatre malfaiteurs qui aurait commis de nombreux vols et cambriolages à travers des wilayas du centre du pays, a été mise hors d'état de nuire par les services de la Gendarmerie nationale (GN) à Boumerdès, a-t-on appris hier du regroupement local de ce corps constitué.

Des recherches sont en cours en vue de l'arrestation d'un cinquième élément de cette bande, actuellement en fuite, a ajouté le chargé de la communication auprès du regroupement de la GN à Boumerdès, signalant que tous les membres de ce réseau sont des récidivistes «notoires», originaires d'Alger, et dont chacun est poursuivi dans plus de 15 affaires criminelles, au moment où l'un d'eux, actuellement en fuite, est sous le coup d'une condamnation à la peine capitale.

MÉDÉA : Opération coup-de-poing dans des quartiers «sensibles» de Ksar-el-Boukhari

Une opération coup de poing a été menée, samedi soir, par les éléments de la sûreté nationale, à travers les quartiers «chauds» de la ville de Ksar-El Boukhari (70 km au sud de Médéa), dans le cadre de la lutte contre la criminalité et la prolifération des foyers de délinquance juvénile, a-t-on appris hier auprès de la sûreté de wilaya.

D'imposantes forces de police ont été mobilisées dans cette opération, destinée à assurer la sécurité des biens et des personnes dans cette agglomération urbaine de 70 000 résidents, qui a connu, ces derniers mois, une recrudescence des actes de violence et la multiplication de groupes de malfa-

teurs, a indiqué la même source. Plusieurs quartiers réputés sensibles de la ville ont été ciblés, lors de cette opération, aboutissant à l'arrestation de pas moins de 70 individus suspects et auditionnés au niveau des services de police judiciaire de la sûreté de daïra, a fait savoir la même source. On apprend, par ailleurs, qu'à ce nombre de boîtes de boissons alcoolisées, estimée à 800 bouteilles, a été saisie, au cours d'un barrage de contrôle dressé par les éléments de la sûreté nationale, à l'entrée de la ville de Ksar-el-Boukhari, selon la source qui a signalé que la marchandise saisie était destinée à être écoulée dans cette agglomération urbaine.

Deux avions indonésiens s'écrasent lors d'une exposition aérospatiale en Malaisie



Deux avions d'une équipe d'acrobatie de l'Indonésie se sont écrasés hier lors d'une séance d'essai à l'exposition maritime et aérospatiale internationale de Langkawi (LIMA) en Malaisie, ont rapporté des médias locaux.

Ces deux avions KT-1B se sont effleurés puis se sont écrasés à 14h00 heure locale (6h00 GMT), et de la fumée a été observée près de l'aéroport international de Langkawi.

Il est rapporté que les quatre pilotes à bord des

TRIBUNAL CRIMINEL DE OUARGLA: Des peines de 20 ans à la perpétuité pour trafic de drogue

Des peines allant de 20 ans de prison ferme à la perpétuité ont été prononcées hier par le tribunal criminel près la Cour de Ouargla, à l'encontre d'un groupe de 11 individus spécialisés dans le transport et la commercialisation illégales de drogue.

Six (6) individus, répondant aux initiales de (F.M.), (B.A.), (B. Ahmed), (B. Ali), (B. Ab.), (T. M.) et (M. S.), actuellement en fuite, ont été condamnés par contumace à la réclusion à perpétuité pour "association de malfaiteurs" et "importation et exportation illégales de drogue." Une peine de 20 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 5 millions DA, a été prononcée à l'encontre de chacun des individus répondant aux initiales (B.M.), (B.B.) et (M.M.), auteurs principaux, poursuivis pour les mêmes chefs d'inculpation.

D'autres charges pèsent contre eux et consistent en "l'achat pour la revente, le transport et la distribution de drogues" et "l'exploitation d'un véhicule non-conformes aux normes de circulation en vigueur", a-t-on ajouté.

Dans cette même affaire, le tribunal criminel d'Ouargla a prononcé un non-lieu à l'encontre des nommés (B.A) et (G.B).

Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte à juillet 2013, lorsque les éléments de la Gendarmerie nationale de Ghardaïa, agissant sur informations faisant état de l'acheminement de trafic de drogue de l'Ouest vers le Sud du pays, ont arrêté, dans des contrôles routiers dans les régions de Métillî (Ghardaïa) et Brezina (El-Bayadh), quatre personnes à bord d'un véhicule utilitaire chargé de 18,19 quintaux de kif traité, alors que six de leurs acolytes, qui étaient à bord de deux véhicules ont pris la fuite.

L'enquête enclenchée a permis d'identifier les mis en cause, déjà impliqués dans des affaires similaires précédentes.

La Chine déterminée à lutter contre la pollution



Le gouvernement chinois est «déterminé à lutter contre les brumes polluantes et la pollution», a réaffirmé hier à Pékin le Premier ministre chinois, Li Keqiang, soulignant toutefois que les progrès auxquels le pays est parvenu «ne sont pas à la hauteur des attentes de la population». «Nous allons continuer à poursuivre les entreprises polluantes», a assuré Li Keqiang, dans sa conférence de presse annuelle clôturant la session plénière annuelle du Parlement chinois, ajoutant que les autorités chargées de la protection

de l'environnement ne devaient pas subir «l'ingérence du secteur industriel». Le PM a assuré s'attaquer aux causes majeures du fléau, à savoir la «croissance effrénée de la circulation automobile, part écrasante du charbon dans l'énergie, usines et chantiers très polluants». Selon un rapport publié fin janvier par Greenpeace, plus de 90% des villes chinoises mesurant officiellement leur taux de pollution atmosphérique ont dépassé les normes nationales en 2014.

CHILI: L'incendie de Valparaiso «contenu, mais pas sous contrôle»

L'incendie de Valparaiso au Chili est «contenu, mais pas sous contrôle», a indiqué le directeur du Bureau national des urgences (Onemi), Ricardo Toro.

Le feu a démarré vendredi après-midi dans une décharge située en zone boisée. Les flammes attisées par le vent se sont propagées rapidement, menaçant des localités voisines. Près de 460 hectares de forêt et de pâturages ont brûlé samedi.

«La situation est calme pour l'instant, mais des conditions (météorologiques) plus difficiles» pourraient survenir, a expliqué, de son côté, le directeur de la Corporation nationale des forêts (Conaf), Aaron Cavieres.

Pendant la nuit, quelque 7.000 habitants ont dû être évacués. La plupart d'entre eux ont déjà pu regagner leur domicile, mais une

vingtaine de personnes se trouvaient encore dans des centres d'accueil, selon les chiffres officiels.

Des renforts de policiers et militaires sont arrivés sur les lieux, ainsi que des avions et des hélicoptères supplémentaires venant d'autres régions.

La route principale entre la capitale et Valparaiso a été coupée en raison de la proximité des flammes, qui se sont dangereusement approchées durant la nuit des tours de haute tension et d'une centrale d'électricité. Valparaiso, célébrée par le poète Pablo Neruda, où se trouve sa maison-musée, compte 260.000 habitants et reçoit chaque année des milliers de touristes chiliens et étrangers. Le port de Valparaiso est classé au patrimoine mondial de l'Humanité.

ESPAGNE: Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue

La Garde civile espagnole a démantelé un réseau de trafic de drogue et a saisi 900 kg de drogue sous forme de haschich, a-t-on indiqué samedi de source sécuritaire.

Un total de 19 personnes impliquées dans ce trafic ont été arrêtées lors de cette opération qui s'est soldée par la saisie de 900 kg de haschich, souligne un communiqué de la Garde civile espagnole.

Lors de cette opération, les agents de sécurité ont mis la main également sur «14 véhicules, une somme de 28.125 euros en espèce, un pistolet avec munition et plusieurs armes courtes et documents, des téléphones portables et du matériel informatique», indique le communiqué.

Les membres du réseau, dont les nationalités n'ont pas été révélées, utilisaient des hélicoptères



militaires, acquis dans le marché noir en Europe, et qui ont subi ensuite des modifications pour une utilisation civile, explique la même source. L'enquête sur ce réseau a été menée suite à un accident d'hélicoptère transportant de la drogue survenu dernièrement dans la province de Malaga (sud de l'Espagne) et dans lequel deux personnes de nationalités espagnoles et albaniennes ont été tuées.

CANCER DU SEIN : 1 700 travailleuses dépistées à travers le pays

Près de 1 700 travailleuses ont bénéficié du dépistage précoce du cancer du sein à travers le territoire national, a révélé, dimanche à Laghouat, la secrétaire générale de l'association El-Amel d'aide aux cancéreux.



Lancée à la fin du mois d'avril 2014, la caravane de dépistage du cancer du sein, menée en coordination avec les services d'Algérie-Télécom, a touché jusqu'ici ce nombre de femmes parmi un effectif de 2 300 femmes cibles par l'opération, a précisé Mme Hamida Kettab.

Cette initiative «pilote» a touché quelque 824 employées dans huit wilayas du centre du pays, dont sept cas se sont avérés positifs, selon la même responsable, ajoutant qu'une opéra-

tion du type, menée l'année dernière dans la wilaya de Biskra, a touché 3 000 femmes, dont 39 se sont avérées être atteintes du cancer du sein.

La même responsable a relevé que le taux de nouveaux cas de la maladie est passé à 11 000 cancéreuses/an et le taux de mortalité de 4 000 cas dont 12% de femmes âgées de moins de 35 ans. «Une situation «exceptionnelle», notamment dans les pays du Maghreb». Selon Mme Kettab, cette caravane de dépistage, qui fait une halte de trois jours

à Laghouat, devra toucher 100 travailleuses de l'entreprise Algérie-Telecom dans les wilayas de Laghouat, Djelfa et El-Bayadh, avant d'atteindre la wilaya de Ghardaïa.

Encadrée par un staff médical spécialisé, cette caravane de dépistage, qui a d'ores et déjà sillonné les régions dans le Nord, l'Est et l'Ouest du pays, est dotée de moyens modernes pour dépister la maladie et prendre les premières mesures nécessaires.

20.000 nouveaux cas de cancers urologiques par an en Algérie

Le Pr Adlane Bendib du centre de lutte contre le cancer de Sétif, a annoncé samedi à Alger, que 20 000 nouveaux cas de cancers urologiques sont enregistrés chaque année.

Le cancer urologique (prostate, vessie, rein) est classé parmi les cancers les plus répandus en Algérie avec 20 000 nouveaux cas par an, a indiqué le Pr Bendib lors d'une conférence scientifique sur le débat du plan national cancer (2015/2019).

Il a précisé que la prévalence de ce cancer est passée

de 2,8% en 1986 à 9% ces dernières années selon le registre du cancer de la wilaya de Sétif, imputant cette hausse à la consommation de tabac, l'obésité et autres facteurs génétiques et maladies cardiovasculaires outre le facteur âge et colorants alimentaires.

En vue d'une prise en charge de ce type de cancer, il a appelé, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale du rein célébrée le 13 mars de chaque année, à une coordination des efforts à travers la création

d'un réseau de spécialistes dans la chirurgie rénale.

De son côté, le Pr Adda Boumedjed, du centre de lutte contre le cancer de la wilaya de Blida, a souligné que le cancer de la prostate venait en deuxième position chez les hommes après celui de l'appareil respiratoire suivi du cancer de la vessie et du rein, soulignant que 5 à 6 000 cas de cancer de la prostate sont enregistrés chaque année, 3 000 de la vessie et 1000 cancers du rein. Concernant le traitement, le cancer de la prostate

exige selon les cas, une radiothérapie, un traitement hormonal et une chirurgie alors que celui de la vessie nécessite en fonction des tumeurs, une chimiothérapie et une chirurgie ou les deux à la fois. Le cancer du rein, et comme la plupart des cas sont à un stade avancé, est pris en charge à travers une chirurgie ou un traitement ciblé (Sunitinib, Sorafenib...).

Le cancer urologique touche particulièrement les personnes âgées de 50 ans et plus, a ajouté le spécialiste.

Le scanner et le test d'effort, efficaces pour diagnostiquer les maladies cardio-vasculaires

Le scanner et l'épreuve d'effort avec un électrocardiogramme sont aussi efficaces l'un que l'autre pour diagnostiquer une maladie cardiovasculaire, selon une étude qui a porté sur 10 000 patients avec 53% de femmes, dont l'âge en moyenne était 60 ans, examinés dans 193 centres de soins aux Etats-Unis et au Canada.

Les patients de cette étude dont les résultats ont été présentés samedi dans une grande conférence de cardiologie aux Etats-Unis, n'avaient jamais reçu de diagnostic de maladie coronarienne, mais avaient de nouveaux symptômes pouvant indiquer une pathologie cardio-vasculaire, tels que l'essoufflement ou des douleurs dans la poitrine.

Quasiment tous les participants avaient au moins un facteur de risque comme de l'hypertension, du diabète ou le tabagisme. L'étude n'a montré aucune différence notable pendant deux années après ces tests en termes de taux d'intervention chirurgicale majeure, de complications, d'infarctus et de mortalité, avec environ 3% de sujets concernés dans chacun des deux groupes.

CHU D'ORAN : système d'hospitalisation à domicile pour les cancéreux en phase terminale



Un système d'hospitalisation à domicile pour les cancéreux en phase finale a été lancé le week-end dernier par le service de chimiothérapie du centre hospitalo-universitaire d'Oran, a-t-on appris, dimanche, de la cellule de communication de cet établissement hospitalier. Une liste de dizaines de malades en phase terminale ou

avancée de cancer a été établie dans le cadre de cette opération, initiée pour la première fois au CHU d'Oran, et qui a concerné, à son lancement, trois malades.

Un staff médical composé de deux médecins, d'une infirmière, d'un psychologue et d'un spécialiste en réadaptation fonctionnelle ainsi que d'une assistante sociale a été constitué à cet effet.

Cette initiative permettra d'atténuer la souffrance de ces cancéreux notamment les plus âgés d'entre eux, en leur évitant d'effectuer d'épuisantes déplacements vers l'hôpital.

L'opération ne concerne que les malades traités par le Chuo, précise-t-on de même source.

**SELON LE PR MESSAOUD ZITOUNI
«70% du traitement du cancer se fait dans le secteur privé»**



Le chargé du suivi et de l'évaluation du plan national de lutte contre le cancer, le Pr Messaoud Zitouni, a appelé samedi à Alger, à trouver une formule en vue d'une coordination entre les secteurs public et privé dans le but de mettre au point une stratégie d'envergure au service du système de la santé qui focalisera sur le «patient».

Lors d'une conférence scientifique consacrée au débat du plan national de lutte contre le cancer (2015/2019), le Pr Zitouni a souligné la nécessité d'impliquer le secteur privé au système de la santé notamment en matière de lutte contre le cancer dès lors, selon lui, qu'il prend en charge 70% des malades.

Evitant les différents axes du plan dont l'aspect lié à la prévention, il a insisté sur l'importance de lutter contre le tabagisme qui reste le «facteur principal» d'un nombre de cancers répandus en Algérie.

Il a déploré à ce propos, l'augmentation de la consommation du tabac en milieu de jeunes malgré le recul enregistré chez les personnes âgées de 50 ans et plus, imputant cette hausse à l'absence d'un programme de sensibilisation en milieu scolaire.

Il a prôné à cet effet, le renforcement de la prévention et l'élaboration d'études dans chaque wilaya sur le tabagisme qu'il qualifie de fléau dangereux.

Concernant le dépistage précoce du cancer du sein en particulier qui a atteint une proportion alarmante, le Pr Zitouni a estimé impératif d'en rechercher les causes mettant en garde contre un diagnostic irrégulier.

Il a annoncé à cette occasion, l'élaboration fin 2015 d'un bilan sur cette maladie d'autant plus que l'Algérie possède les données indispensables à cela dont un centre de dépistage relevant de la Caisse nationale de sécurité sociale.

D'autre part, le spécialiste a rappelé les lacunes enregistrées au niveau des laboratoires qui se chargent de l'anapath, soulignant l'importance d'accorder un intérêt au traitement d'accompagnement qui consiste à prendre en charge la douleur, l'alimentation et le suivi psychologique qui contribue non seulement à améliorer la qualité de vie du patient et même de la prolonger.

Il a insisté également sur la nécessité d'informer la presse en mettant au point le registre du cancer qui permet de reconnaître la maladie, soulignant le rôle des médias et de la société civile dans la sensibilisation et l'orientation.

Pour ce qui est des difficultés que rencontre le malade et ses déplacements fréquents entre les services, le Pr Zitouni a déploré le temps perdu et l'absence de coordination entre les différentes spécialités à l'origine d'un diagnostic tardif dans nombre de cas à savoir 75% en général et 85% pour le cancer du sein. Pour garantir le succès de ce plan, il a appelé enfin à surpasser tous ces obstacles et à former le médecin généraliste dans ce domaine tout en lui confiant la mission de coordination entre les différents services.

L'Etat accompagne le plan national de lutte contre le cancer en mettant les moyens nécessaires dans la prévention la formation et la prise en charge, a indiqué pour sa part le Dr Ahmed Bayoud, chargé du dossier santé auprès du Premier ministre.

APS

CONSEILS POUR MIEUX VIVRE LA MALVOYANCE

Les causes de la malvoyance sont multiples mais les effets demeurent les mêmes : perte de repères et sentiment profond de déprime. Il est pourtant possible de trouver un autre équilibre et une nouvelle autonomie en suivant quelques conseils.

Cherchez une aide extérieure

Au moment de l'annonce du diagnostic, l'entourage peine à comprendre vos sentiments contradictoires et ne trouvent pas les mots justes. Consulter un psychologue peut vous aider à passer ce cap en douceur.

Comptez sur vos ressources personnelles

La mémoire des gestes (appelée kinésique) et des lieux, l'ouïe, le touché mais aussi votre imagination vous permettent de trouver vos marques autrement. Faites-vous confiance et petit à petit, vous allez vous habituer et même compenser votre déficit visuel en développant de nouvelles compétences.

Comment retrouver l'autonomie ?

Rester dans le noir, s'interdire de prendre l'avion, éviter le vent, garder les yeux immobiles : autant de précautions qui ne protègent en rien de l'évolution des troubles visuels !

Exprimez vos besoins clairement

Pour devenir autonome pas « assisté », explicite pas « exigeant », exprimez très clairement vos besoins à votre entourage. Choisissez des personnes de confiance pour accomplir les tâches administratives d'ordre privé, des proches pour les besoins intimes (se maquiller par exemple), sa famille ou ses amis pour aménager l'espace en votre présence.

Pourquoi ma vue baisse ?

DMLA, rétinite pigmentaire, cataracte, atteinte cérébrale... Chaque situation de malvoyance est différente. Pourquoi votre vision baisse, comment évolue-t-elle, quels traitements existent ? Posez toutes vos questions à votre spécialiste et renseignez-vous à fond sur votre pathologie. La comprendre, c'est déjà l'accepter et la prendre en charge.

Entourez-vous de nombreux professionnels

Même chez les personnes atteintes de graves déficiences visuelles, la visite chez l'ophtalmo demeure indispensable. D'ailleurs la rééducation visuelle sert même chez les personnes âgées. Il faut donc



compter sur l'ophtalmo pour surveiller l'évolution du trouble et les traitements mais aussi l'opticien pour les aides techniques (lunettes, loupes, éclairages, pupitres de lecture...), l'orthoptiste pour réorganiser ses possibilités visuelles, l'ergothérapeute pour retrouver une autonomie au quotidien, l'assistante sociale pour l'aide matérielle (allocations, cartes de priorité dans les transports...). D'autres acteurs du réseau santé peuvent vous soutenir mais tout dépend de votre secteur géographique.

Sur qui puis-je compter ?

Au moment de l'annonce du diagnostic, l'entourage peine à comprendre vos sentiments contradictoires et ne trouvent pas les mots justes. Consulter un psychologue peut vous aider à passer ce cap en douceur.

Comptez sur vos ressources personnelles

La mémoire des gestes (appelée kinésique) et des lieux, l'ouïe, le touché mais aussi votre imagination vous permettent de trouver vos marques autrement.

Le chirurgien incise la cornée, réalise un opercule dans l'enveloppe du cristallin, le fragmente puis l'aspire grâce à des ultra-sons et enfin glisse un implant dans l'enveloppe restante du cristallin. Le type d'implant le plus utilisé (dit monofocal) est calculé pour retrouver une bonne vision de loin mais nécessite de porter des lunettes pour voir de près. D'une manière générale, les patients porteurs de verres progressifs avant l'intervention en auront toujours après mais leur puissance va changer.
Du nouveau côté implant
Il existe de nouveaux implants (dits multifocaux) qui améliorent à la fois la vision de loin et de près mais avec parfois certains effets secondaires (halos, vision moins parfaite de loin, de près ou en vision intermédiaire). Ils peuvent intéresser les personnes qui veulent à tout prix éviter de porter des lunettes. Autres inconvénients : leur coût, mais aussi le fait qu'il ne faut pas présenter un astigmatisme trop important pour en bénéficier.
L'opération a lieu la plupart du temps en ambulatoire sous anesthésie locale. Un bilan anesthésique avec prise de sang sera donc réalisé avant l'opération. Le chirurgien opère un œil après l'autre (15 jours d'écart entre les deux minimum). S'en suivent deux visites post-opératoires gratuites : le lendemain de l'intervention et une semaine après pour détecter d'éventuelles complications. Un mois plus tard, le spécialiste pourra prescrire des nouvelles lunettes. Côté suites opératoires, on n'observe aucune douleur mais parfois une vision floue ou double et un œil un peu rouge. Des gouttes anti-inflammatoires et antibiotiques sont nécessaires pendant un mois. Il faut aussi éviter les efforts violents, porter une coque de protection pour la nuit et des lunettes pour sortir. Des douleurs ou une baisse de vision nécessitent une consultation en urgence.
Enfin, dans un certain nombre de cas, une cataracte secondaire peut survenir : l'enveloppe du cristallin s'opacifie à son tour... Nul besoin de ressortir les bistouris, cette fois, un laser pourra régler le problème.

L'opération de la cataracte, c'est quoi ?

Le chirurgien incise la cornée, réalise un opercule dans l'enveloppe du cristallin, le fragmente puis l'aspire grâce à des ultra-sons et enfin glisse un implant dans l'enveloppe restante du cristallin. Le type d'implant le plus utilisé (dit monofocal) est calculé pour retrouver une bonne vision de loin mais nécessite de porter des lunettes pour voir de près. D'une manière générale, les patients porteurs de verres progressifs avant l'intervention en auront toujours après mais leur puissance va changer.

Il existe de nouveaux implants (dits multifocaux) qui améliorent à la fois la vision de loin et de près mais avec parfois certains effets secondaires (halos, vision

OSTÉOPOROSE : LA BEDAINE MAUVAISE POUR LES OS



Les hommes qui ont trop de ventre auraient plus de risque d'avoir de l'ostéoporose, selon une récente étude.

On sait déjà qu'un excédent de graisse au niveau du ventre est lié à une augmentation des risques cardiovasculaires ainsi qu'au risque de diabète de type 2. Une nouvelle étude réalisée par des chercheurs de Harvard apporte une raison supplémentaire de faire attention à son tour de taille : l'obésité abdominale favorisera la fragilité des os et l'apparition de l'ostéoporose. Cette affection se caractérise par une perte de la résistance des os. Plus poreux, les os deviennent alors plus exposés aux fractures.

Alors que l'ostéoporose survient en général chez des plus de 65 ans, le constat fait par l'équipe de scientifiques a été fait chez des hommes âgés en moyenne de 34 ans. Pas de quoi s'affoler si votre homme a une petite brioche, cette petite étude a porté sur un panel de 35 hommes présentant un IMC de 36,5, ce qui s'apparente à de l'obésité morbide !

Toutefois, les chercheurs insistent sur le fait que ni l'IMC ni l'âge n'a eu d'effet sur les résultats. Les volontaires ont passé des scanners de leur abdomen et de leurs cuisses. Leur densité osseuse a également été mesurée. Ceux qui ont le plus de graisse au niveau du ventre ont affiché le plus de risque de déminéralisation osseuse. Il est apparu également que les hommes avec la ceinture abdominale la plus musclée affichaient des os plus solides que les autres.

En 2007, une autre étude publiée dans la revue American Journal of Clinical Nutrition a montré que les personnes en surpoids avaient des os moins résistants que les personnes de corpulence "normale".

COMMENT ENTRETENIR SA PROTHÈSE DENTAIRE ?

Ca y est, c'est décidé, vous allez vous faire poser une prothèse dentaire. Mais un bridge, une couronne ou un dentier nécessitent des soins bien particuliers. On vous donne tous les conseils pour bien entretenir votre prothèse dentaire.

Des millions de prothèses posées chaque année

Une carie, une maladie bactérienne, une chute, un choc... autant de facteurs qui peuvent entraîner la perte d'une dent. Pour éviter de développer des douleurs articulaires voire musculaires, il est alors nécessaire de se faire poser une prothèse dentaire.

Bridges, couronnes, dentiers... Chaque année, ce sont 11,4 millions de prothèses dentaires qui sont installées dans la bouche des Français (Source : Confédération nationale des syndicats dentaires (CNSD), mai 2011). Que l'on ait une prothèse fixe (qui ne se retire plus) ou un modèle amovible (que l'on enlève pendant la nuit), c'est tout un rituel de nettoyage et d'entretien qu'il faut alors adopter !

Les prothèses fixes

Comme leur nom l'indique, les prothèses fixes sont soudées à la mâchoire : lorsque tout se passe bien, leur durée de vie est de dix ans en moyenne. Si elles ne remplacent que quelques dents (une ou plusieurs), on dit qu'elles sont partielles : c'est le cas de la couronne ou encore du bridge. A l'inverse, les prothèses fixes totales servent à remplacer l'ensemble des dents : c'est le cas du traditionnel dentier.

Puisqu'elles ne peuvent pas se retirer, les prothèses fixes sont entretenues de la même manière que le reste de la dentition. On répète les conseils de base pour une hygiène buccodentaire irréprochable : il est important de se brosser les dents à la verticale (au moins) deux fois par jour, de changer de brosse à dents tous les 3 à 6 mois, d'utiliser du fil dentaire (ou une brosse interdentaire) et de se faire détartrer régulièrement.

Les prothèses amovibles

Les prothèses dentaires amovibles nécessitent un entretien un peu plus spécifique. D'abord, hors de question de dormir avec sa prothèse quand on peut l'enlever. « Il n'est pas conseillé de la porter pendant plus de 24h d'affilée », explique le Dr Guillaume Gros, dentiste à Tours (37). En effet, il est important de laisser respirer la gencive, pour qu'elle ne se déforme pas. « Vous ne souhaitez pas enlever votre prothèse pendant la nuit ? Dans ce cas, retirez-la au minimum 6 heures par jour.

Idealement, il faut procéder au nettoyage de sa prothèse après chaque repas. On la retire, et on la frotte avec une brosse à dents très douce (pour ne pas abimer la résine) et à petite tête (pour atteindre aussi bien les fausses dents que les petits crochets métalliques). Avant de la remettre, on se lave également la



bouche et les dents afin d'éliminer les résidus alimentaires.

A la fin de la journée, la prothèse doit être placée dans un « bain nettoyant » antiseptique pendant au moins 15 minutes. Certaines marques proposent ainsi des comprimés effervescents qui se dissolvent dans un verre d'eau, désinfectent la prothèse... et suppriment les éventuelles mauvaises odeurs.

Vous n'avez plus de comprimés ? Optez alors pour une solution antiseptique 100% naturelle : laissez tremper votre prothèse dans le jus de deux citrons pendant au moins 10 heures (elle doit être totalement immergée). Au matin, pensez à bien la rincer pour une hygiène impeccable !

Les risques

« Une prothèse dentaire n'est jamais lisse, même si elle est en céramique ou en métal, précise le Dr Guillaume Gros. Par conséquent, le tartre peut s'y développer. » En effet, nos dents et nos gencives sont en permanence recouvertes d'une fine pellicule solide d'origine salivaire : le tartre. Très vite, celui-ci est envahi par les bactéries, issues de résidus alimentaires. S'il n'est pas traité à temps, le tartre peut être à l'origine de maladies bactériennes sévères : celles-ci s'attaquent aux dents restantes ou à la gencive.

« Dans le cas de matériel dentaire amovible, si le nettoyage n'est pas fait efficacement, les

bactéries peuvent aussi proliférer entre la prothèse et la gencive, ajoute le Dr Guillaume Gros. Cela peut causer des inflammations sévères, voire des maladies parodontales, comme la gingivite ou la parodontite. »

A éviter absolument

Le tabac. Avis aux fumeurs : cigarette et prothèses dentaires ne font pas bon ménage ! En effet, en plus d'entraîner un jaunissement de la résine (même effet sur la céramique), la nicotine a tendance à fragiliser le matériel dentaire.

L'hypochlorite. Cette substance chimique (souvent appelée ClO- ou NaClO sur les étiquettes) est utilisée pour purifier l'eau et entre dans la composition de certains antiseptiques. Cependant, elle peut engendrer une corrosion du châssis métallique et une décoloration de la prothèse. L'air libre. Pas question d'abandonner sa prothèse sur la table de nuit ! L'exposition prolongée à l'air libre peut en effet provoquer un assèchement des matériaux et une déformation du matériel dentaire. Résultat, lorsqu'on retire sa prothèse, on la conserve dans un verre d'eau.

L'eau brûlante. Toujours nettoyer sa prothèse à l'eau froide ! Trop chaude, l'eau peut en effet entraîner une dilatation de la résine : la prothèse est alors déformée et ne s'emboîte plus correctement.

ARTHROSE DU GENOU : LES NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR AIDER LES MALADES

Pour remettre en mouvement les patients atteints d'arthrose du genou, la nouvelle technologie est mise à contribution par le groupe médical Sanofi.

Bouger est l'enjeu essentiel pour tous les malades atteints d'arthrose du genou, ce pourquoi le laboratoire pharmaceutique Sanofi lance un nouveau programme « L'Arthrose en mouvement » et propose aux patients et aux médecins des outils pour une meilleure prise en charge de la gonarthrose (l'arthrose

du genou). « Aujourd'hui, l'objectif de tout patient est de retrouver le mouvement » explique le Professeur Pascal Richette, Médecin rhumatologue à l'Hôpital Lariboisière à Paris.

« Cela passe par une prise en charge pluridisciplinaire autour du patient, faisant appel à plusieurs professionnels de santé et à un éventail de solutions thérapeutiques de plus en plus performantes. Ce programme propose, 2 applications : Arthmouv (appli mobile dédiée aux pa-

tients atteints de gonarthrose) et Genou 3D, une application iPad pour mieux comprendre l'anatomie du genou, les symptômes gonarthrosiques, ainsi que l'impact mécanique de la pathologie.

« Ce dispositif est aussi complété par deux sites web : Sanofi-arthrose.fr pour tout savoir sur la pathologie, et retrouverlemouvement.fr, visant à favoriser l'exercice et le retour au mouvement » explique le laboratoire dans un communiqué.

Par Amar Belkhodja (*)

AISSAT IDIR 1915 - 1959

La conscience du syndicalisme algérien

Aïssat Idir est mort comme il a vécu, au service des déshérités, des gueux, des miséreux. Il est mort au service de sa patrie. Il est mort pour que vive l'Algérie libre, indépendante, démocratique et sociale. (*L'Ouvrier algérien* - Numéro spécial, août 1959).

I- Mouvement nationaliste et syndicalisme algérien

Mais avant cela, le ciel s'est déjà obscurci pour l'Ugta et ses cadres, malgré toutes les précautions prises pour qu'il n'apparaisse pas comme étant un soutien direct du FLN. L'Ugta est étroitement surveillée. Si les droits syndicaux lui sont reconnus pour tolérer son activité légale, les services de sécurité contrôlent à la loupe le contenu de l'Ouvrier algérien dont l'entrée fracassante dans le paysage se fait le 6 mars 1956. Dans ce premier numéro, l'éditorialiste qui ne peut être que Aïssat Idir, annonce la couleur, lui qu'on identifiait à la rubrique syndicale de l'Algérie libre du PPA-MTLD : «L'Ouvrier algérien sera le porte-parole des aspirations légitimes de la classe ouvrière. Il sera l'interprète authentique de ses positions sur le problème algérien et reflètera chaque fois ses sentiments les plus profonds sur les douloureux événements que traverses notre pays (...) L'équipe du journal prend l'engagement de faire de l'Ouvrier algérien une arme puissante afin que triomphent dans notre pays la liberté, la justice sociale et la démocratie» (Cité par Mohamed Farès dans *Aïssat Idir* - p.85).

A bon entendeur salut, semblaient avertir Aïssat Idir et ses camarades. Une détermination ne plaît pas trop aux tenants du pouvoir en Algérie. Les autorités coloniales vont évidemment surveiller de très près, non pas seulement les activités de la centrale mais aussi son téméraire organe l'Ouvrier algérien. Désormais sa parution devient hypothétique. La saisie, ce spectre qui frappait déjà les publications nationalistes, intervient au niveau de l'imprimerie même, empêchant ainsi la circulation du moindre exemplaire. Sur 13 numéros parus, 12 furent saisis. Après la disclocation et l'interdiction de l'UGTA, la clandestinité devient la seule arme, le seul recours.

Le Résident général, Robert Lacoste est dans les murs d'Alger. Il n'aime pas trop les Arabes. En mars 1956, les pouvoirs spéciaux sont votés par le parlement français. Robert Lacoste se frotte les mains. Il va donner libre cours à une volonté de détruire les réseaux FLN par la répression et par la terreur. L'Ugta figure parmi les cibles à neutraliser. Par voie de conséquence l'existence légale de l'Ugta sera très courte : 24 février 1956 - 24 mai 1956. Trois mois. En tout et pour tout. A peine née, l'Ugta est aussitôt décapitée. C'est le ministre résidant qui l'aura décidé. Et comble du paradoxe, Robert Lacoste est lui-même un ancien syndicaliste.

Les prouesses honteuses de l'armée française, Robert Lacoste les chante avec des accents et les particularités chez un homme nourri à l'esprit de domination qu'il faut maintenir par la violence et la terreur. Il approuve tous les méfaits de l'armée coloniale tout en la courvant d'éloges dans une envolée qui voile difficilement une hypocrisie que nous retrouvons chez la plupart des hommes politiques français qui brandissent ridiculement un tamis pour cacher le soleil, niant effrontément «une forme de guerre où l'assassinat des prisonniers, la torture des suspects, le viol des femmes, la destruction des villages et le pillage des moyens d'existence des populations in-



soumises » (Gille Mancéron - *Mariane et les colonies* - p.175 - Ed. La Découverte - Paris - 2003).

Voici le plaidoyer de Lacoste, partisan invétéré des violences contre un peuple en insurrection contre la malédiction coloniale. Le Ministre résidant persiste et signe. Un discours qui conduira la guerre jusqu'en 1962, sans la moindre volonté d'engager, pour les Français, des discussions raisonnables et évidentes avec le FLN : «La guerre de 1957 est une guerre totale qui est livrée à toute une population ; c'est une guerre qui se fait, non seulement par des opérations militaires, mais par des opérations de police et par un débauche de propagande politique.

Les militaires ont pour mission de faire la guerre telle qu'elle se présente à eux. On a assez dit qu'il leur arrivait souvent d'être en retard d'une guerre. L'armée française, la jeune et ardente armée française d'Algérie, a fait sans plaisir mais avec détermination la guerre de 1957 qui lui était imposée. Elle l'a faite vaillamment, elle l'a faite humainement». (Raphaëlle Branche - *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie* - p.219 - Gallimard - Paris - 2001).

L'idée coloniale et de reconquête coloniale est plus que jamais présente. C'est sous le règne du même Lacoste que la guillotine se met en mouvement pour décapiter le 19 juin 1956 le premier condamné à mort : H'Mida Zabana. «L'une des revendications les plus impérieuses des Européens d'Algérie est

et enfin le dynamitage criminel du 9 novembre (1956) de l'imprimerie. Ce dernier acte, comme l'attentat du 30 juin 1956, par la Main rouge de «Présence française» en collaboration «fraternelle» avec la police. (A)

La répression frappe sévèrement. Tous les membres du secrétariat sont arrêtés. On opère à l'arrestation de 250 cadres syndicaux dans la nuit du 23 au 24 mai 1956. Plusieurs syndicalistes sont victimes de cette opération de «destruction massive» du mouvement ouvrier par laquelle Robert Lacoste, qui assène des coups de massue au nom de l'Etat français, espère mettre hors d'état de nuire la centrale syndicale et priver ainsi le FLN de l'un de ses principaux appuis.

Néanmoins, les bureaux exécutifs se reconstituent au fur et à mesure des arrestations de ceux qui les composaient. Une mobilisation permanente des défenseurs des droits de la liberté indispose un pouvoir porté sur la violence ainsi que son représentant, Robert Lacoste, qui promet de «rétablir l'ordre» par des moyens répressifs, illégaux et déloyaux. La relève des exécutifs de l'Ugta se maintient dans la clandestinité jusqu'en 1957 avant d'opter carrément pour le transfert de la structure en Tunisie.

Le procès des syndicalistes et membres des réseaux FLN s'ouvre le 12 janvier 1959. Ils sont poursuivis par «association de malfaiteurs» et «d'atteinte à la sûreté de l'Etat».

Malgré une féroce répression qui s'abat sur elle, l'Ugta a superbement réussi le renouvellement systématique de ses forces en puisant dans un riche réservoir de cadres. Tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur, la centrale s'acquitte du mieux qu'elle le pouvait en mobilisant le monde du travail, en organisant des grèves ça et là. Il s'agit plus particulièrement des grèves du 5 juillet 1956, des 1er et 13 novembre 1956, observées avec succès. Désormais la centrale mobilise plus de 100 000 travailleurs adhérents provenant de différentes branches d'activité : mineurs, ouvriers agricoles, postiers, enseignants, cheminots, hospitaliers, traminots...

A l'extérieur son « succès » est d'une portée considérable. L'Ugta accède à la tribune internationale, couvrant non seulement le monde occidental mais aussi l'Afrique, l'Asie et les Amériques » (Mohamed Farès - *Aïssat Idir*).

(A) *Cette bombe a fait 17 blessés dont un ou deux seront amputés, selon différentes sources. Nous oubliions souvent que les premières bombes qui explosent à Alger portent la griffe des ultras. La plus meurtrière fut celle de la rue de Thébes (Casbah d'Alger) le 10 août 1956, commanditée par le boucher de Guelma, André Achiray, membre actif de l'organisation «Présence française». Le FLN qui utilise à son tour des explosifs, en guise de riposte, est accusé par l'armée française et ses services d'intoxication d'être l'innovateur en la matière. La bombe contre le siège de l'UGTA - le 30 juin 1956 - est malheureusement passé sous silence, y compris dans certains écrits de journalistes et d'historiens Algériens.*

A.B.
journaliste et auteur
A suivre



L'œuvre cinématographique constitue un puissant moyen pour faire connaître la lutte de libération nationale, ont déclaré, dimanche à Jijel, des cinéastes et universitaires à l'occasion d'une conférence consacrée à la place du «Cinéma dans la Révolution algérienne».

«Cinéma et histoire de la lutte de libération peuvent faire œuvre commune, pour faire connaître une page de la glorieuse guerre de libération soutenu haut et fort par le peuple dont il a été le génie», ont souligné les intervenants dans leurs communications présentées à la cité administrative de la wilaya. Cette initiative prise par la direction de wilaya a permis de retracer

les différentes étapes prises par le 7^e art algérien depuis le maquis à ce jour.

Le directeur de la Culture, Mohamed Chérif Bouhalil a rappelé que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la célébration du 60ème anniversaire du déclenchement de la lutte armée de libération nationale et du programme d'action du ministère de la Culture. «C'est une opportunité pour ressusciter les mémoires», a-t-il dit devant un parterre réduit à une vingtaine de personnes.

La projection du film historique «L'Algérie en flammes» du regretté René Vautier (1928 - 2015) réalisateur et scénariste français anticolonial, tourné dans les Aurès en 1957, a marqué le début de cette manifestation culturelle.

L'historien du cinéma et universitaire, Mourad Ouznadji, auteur d'un ouvrage intitulé «La lutte de libération à travers le

Des intellectuels plaident en faveur du cinéma pour écrire l'Histoire du pays

cinéma algérien a, dans une intervention, retracé le parcours du 7^e art algérien, né dans le maquis, jusqu'à ce jour, et évoqué la contribution d'intellectuels étrangers vis-à-vis de la juste cause nationale.

La période faste du cinéma algérien se situe dans les années 70, avec, entre autres une Palme d'or, décernée au film «Chronique des années de braise» de Lakhdar Hannina, a-t-il souligné, avant de rappeler le déclin du cinéma enregistré durant les années 90 coïncidant avec la «décennie noire».

De son côté, Nabil Hadji, journaliste et critique de cinéma, a parlé de l'image des héros dans le cinéma algérien, évoquant, pôle-mêle, des noms inoubliables comme Cheikh Bouamama ou Ali La Pointe, pour nous citer que ceux-là.

Le conférencier qui a estimé que le «film de guerre est plus qu'une tenue de combat militaire» que la majorité de la production cinématographique, depuis 1957, s'est beaucoup plus intéressée à la lutte armée de libération nationale.

M. Hadji a révélé que 121 films ont été produits en Algérie en 1965 et 2014, dont le dernier consacré au héros de l'indépendance

nationale Mostefa Ben Boulaid, réalisé par le cinéaste Ahmed Rachedi.

Pour sa part, Ahcène Osmani qui «peaufine» son nouveau film «Les Lions d'Algérie» a rendu hommage à René Vautier et souligné la nécessité de poursuivre l'écriture de l'histoire du pays par différents moyens (cinéma, écrits, etc.) tant que les acteurs qui ont vécu cette période glorieuse sont encore en vie.

A bordé en marge de cette manifestation, M. Osmani rappelé que cette grande production cinématographique qui mobilisera 105 000 figurants est une fresque nationale concernant 7 wilayas historiques. Son budget est évalué à 160 milliards de centimes, a-t-il précisé dans un entretien à l'APS.

«Les lions d'Algérie» se veut une rétrospective de l'Algérie, depuis le 8 Mai 45 au 5 Juillet 1962, date du recouvrement de la souveraineté nationale, rappelle-t-on.

Une exposition d'affaires de films algériens et d'ouvrages traitant du 7^e art en Algérie a également été organisée au siège de la cité administrative de la wilaya par Mme Khadra Boudhane, considérée à juste titre comme une mémoire vivante de la Cinémathèque algérienne.

L'image de la femme dans la chanson rai reflète une certaine image de la société

L'image de la femme dans la chanson rai reflète une certaine image de la société et de son évolution, a estimé un professeur à la Faculté des langues étrangères de l'Université de Mostaganem et chercheur au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran.

«Dans le rai, les hommes chantent la femme et leurs fantasmes vis-à-vis d'elle. La femme, quan à elle, chante son vécu», a indiqué Miliani Hadj, lors d'une table-ronde sur le «l'image de la femme à travers la culture populaire algérienne à travers le cas de la chanson rai», animée samedi soir à Oran.

L'universitaire a été catégorique : «ces chansons font partie de notre histoire, de notre patrimoine. Dans cinquante ans, les gens qui écouteront ces chansons sauront comment nous vivions, comment la femme vivait à cette époque».

Pour le chercheur, que ce soit dans le rai, dans le hawzi, le bédoui ou dans les autres genres, la femme est toujours présente dans la musique populaire.

«Ce qui est intéressant, c'est d'essayer de prendre conscience des messages véhiculés dans ces chan-

sons, de quelle manière les hommes chantent les femmes et comment les femmes se chantent elles-mêmes», a-t-il estimé, signalant une «stigmatisation» de ce genre musical.

Dans ce cadre, Hadj Miliani a indiqué que le rai reste toujours «quelque chose de mal accepté». «La société est beaucoup plus frieuse aujourd'hui qu'avant, il y a un refus du populaire. C'est un paradoxe. Pourtant, les chanteurs de rai ont payé le prix fort durant la décennie noire. Et ce paradoxe est d'autant plus explicite lorsque le rai, en passant par Paris, devient fréquentable, a-t-il opiné. «Des milieux français ont voulu faire du rai une chanson contestatrice.

En fait, le rai est contestataire, il dit les choses de manière crue, mais reflète la société et reconstruit une partie de notre histoire car l'oralité est devenue un document», a souligné l'orateur, estimant que les femmes, dans le rai, affirment leur vécu, amoureux notamment, brisant les tabous et les codes établis, en racontant des vécus sociaux réels et montrent des situations extrêmement sensibles des femmes. Pour le chercheur, auteur, entre autres, d'un ouvrage sur ce genre musical ré-

pandu dans l'Ouest du pays, la chanson rai est une «sorte de révélateur de la société, de ses codes, ses dits et ses non-dits. Elle arrondit les angles et fonctionne, parfois, comme une thérapie et pour les hommes et pour les femmes. C'est une donnée anthropologique reflétant la société».

Toutefois, a-t-il relevé, il existe aujourd'hui un «problème d'ancrage culturel». «Les femmes du rai ont toujours été stigmatisées. Aujourd'hui, par exemple, il n'y a plus de 'medahate' qui ont existé depuis le XX^e siècle. C'est tout un patrimoine, une partie de notre culture, qui disparaît», a-t-il observé.

«Les cadres d'échange n'existent plus, car ils ont été atomisés par la mondialisation qui a apporté de nouveaux modèles : moyen-orientaux, occidentaux, turcs, entre autres», a souligné le chercheur, ajoutant que les échanges se font ailleurs, dans un cadre interculturel.

Cette rencontre a été co-organisée par les associations Civ-ciel et Afepec dans le cadre du programme de célébration de la Journée mondiale de la femme, qui s'étale sur plus d'un mois.



TUNISIE

Les Journées musicales de Carthage s'ouvrent après une rupture de quatre ans

Les Journées musicales de Carthage ont débuté samedi soir au théâtre municipal de Tunis après une rupture de quatre années, par un concert de l'artiste Mounir Troudi.

A cette occasion les prix «Ziryab» ont été remis, à titre posthume, aux artistes Salah Mahdi et Julien J. Weiss.

Des prix ont été aussi remis à Jean During (France), Ali Imam (Irak), Abdellaziz Ben Abdeljalil (Maroc) et Mikis Theodorakis (Grèce).

Un hommage particulier a été rendu au chanteur du Maalouf tunisien Zied Gharsa. La cérémonie d'ouverture a été marquée par la présence, notamment, du chanteur libanais Marcel Khalifa.



En plus de proposer un texte drôle au message clair, écrit par Rezzak Mohamed Nabil, la pièce se distingue également par sa mise en scène (de Djamel Guermi et Mohamed Abbas Islam) qui intègre intelligemment les handicaps des douze comédiens amateurs dans leur déplacements sur scène ou leur manière de jouer.

Cette démarche s'est d'ailleurs illustrée dans les phases silencieuses de la représentation où l'appareillage (fauteuils roulants, cannes, etc) et les corps des comédiens ont été

un atout pour la chorégraphie, au lieu de constituer un obstacle à sa réalisation.

Les comédiens ont, pour leur part, fait preuve d'une grande discipline dans leur interprétation tout en réussissant à transmettre, par le rire, la prise de conscience qu'ambitionne de provoquer la pièce chez le spectateur.

«Cette pièce a pour but de transmettre les souffrances mais aussi les ambitions et les espoirs du handicapé algérien qui veut, lui aussi, participer au développement de son pays», a estimé l'auteur de la pièce qui est par ailleurs secrétaire général de la Fédération nationale des handicapés. Cet objectif de «montrer les capacités des personnes handicapées» est aussi partagé par le premier rôle de la pièce, Krimou Bettou, «soulagé» d'avoir pu montrer le résultat d'un mois et demi de travail avec des professionnels du théâtre.

Présentée à l'occasion de la Journée nationale des handicapés, «Mouâaq Wa Lakin» sera jouée lors de la manifestation «Constantine, capitale de la Culture arabe 2015», du Festival national du théâtre professionnel à Alger et du Festival régional du théâtre professionnel de Sidi Bel Abbès, a indiqué le Directeur du TNA, Mohamed Yahiaoui.

APS

«Mouâaq Wa Lakin», une comédie qui plaide pour l'intégration des handicapés présentée au TNA

La générale de la pièce «Mouâaq Wa Lakin» (handicapé,...mais), une comédie jouée par des comédiens handicapés qui plaide pour l'intégration de cette frange de la société en dénonçant l'assistanat et les célébrations occasionnelles, a été présentée samedi à Alger.

Produite par le Théâtre national algérien (TNA), cette pièce de 53mn, réalisée dans le cadre d'un atelier de théâtre, relate les difficultés rencontrées par Krimou, un jeune intellectuel qui souhaite gagner son indépendance financière à travers un projet économique.

Raillé par ses camarades, qui vivent grâce aux subventions de l'Etat ou en travaillant comme vendeurs dans l'informel, victime des fausses promesses du maire de sa commune, Krimou va tenter de convaincre du bien fondé de sa démarche sans pour autant réussir à concrétiser ses ambitions.

Avec un ton satyrique, «Mouâaq Wa Lakin» aborde des réalités vécues par les personnes aux besoins spécifiques en livrant une critique sévère du monde associatif et des autorités qui ne «se souviennent de nous (handicapés) que le 14 mars et le 3 décembre», dira un des comédiens en évoquant les Journées (nationale et mondiale) du handicap.

DÉCOLONISATION DU SAHARA OCCIDENTAL Messahel appelle le Conseil de sécurité à prendre ses responsabilités

Le Conseil de sécurité des Nations unies doit assumer ses responsabilités quant à la nécessité de parachever le processus de décolonisation du Sahara occidental, a indiqué samedi soir le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

«Le Conseil de sécurité doit prendre ses responsabilités quant au parachèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental», a indiqué M. Messahel, qui était l'invité de l'émission «Sur le fil» de la chaîne Canal Algérie, de la Télévision nationale, rappelant que l'autodétermination est l'un des «principes fondamentaux et clés» de la charte des Nations unies consacrant le choix des peuples de disposer d'eux-mêmes.

Il a précisé que «la responsabilité est sur le Conseil de sécurité et c'est à ses membres de faire aboutir le processus tel



qu'il est défini et décrit par les Nations unies», ajoutant qu'«il reste à ce dernier lors de sa prochaine réunion à mettre les mécanismes et les moyens pour faire en sorte que ce processus puisse aboutir».

Il a appelé, à ce propos, le Conseil de sécurité à «faire pression sur les uns et les autres pour faire aboutir le processus qui était engagé à savoir l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui». Inscrit depuis 1963 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de

l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental, dernière colonie en Afrique, est occupé depuis 1975 par le Maroc avec le soutien de la France.

Dans ses différentes résolutions, l'ONU a toujours appelé les deux parties au conflit (le Maroc et le Front Polisario) à continuer à œuvrer sous son égide des Nations unies, à travers des négociations directes et sans préalable, à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, garantissant le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination.

SAHARA OCCIDENTAL L'ONU dément sa participation au Forum de Crans-Montana

L'Organisation des Nations unies (ONU) a démenti samedi sa participation au Forum de Crans-Montana qui se tient actuellement à Dakhla, dans les territoires occupés du Sahara occidental.

Dans une note adressée aux correspondants de presse, l'ONU a précisé que son secrétaire général «a été invité à ce forum, mais a informé son président qu'il ne pouvait pas y assister» et qu'il n'a pas délégué M. Philippe Douste-Blazy ou



quelqu'un d'autre pour le représenter, lui ou les Nations unies».

L'ONU a souligné que M. Douste-Blazy, qui occupe le poste de conseiller spécial du

secrétaire général sur les financements innovants, participe au Forum «exclusivement à titre privé».

«Alors que Dakha est décrite dans les matériaux du Forum comme étant une ville du Maroc, le statut définitif du Sahara occidental fait l'objet d'un processus de négociations mené sous les auspices du secrétaire général, conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies», a rappelé l'ONU dans sa note.

LIBYE 15 éléments de Daech tués à Syrte

Au moins 15 éléments du groupe terroriste autoproclamé «Etat Islamique» (EI/Daech) ont été tués samedi lors de violents affrontements à Syrte entre l'EI et Fajr Libya. «Nos troupes ont détruit un certain nombre de véhicules militaires de l'EI, tuant 15 éléments et en blessant cinq autres», a indiqué une source militaire citée par l'agence Chine-Nouvelle.

«L'EI a subi de lourdes pertes», a déclaré le commandant des opérations conjointes des forces du Congrès général libyen, Mohamed al-Ajta.

Il s'agit des premiers combats à Syrte depuis que la branche libyenne de l'EI a pris en février le contrôle de bâtiments gouvernementaux et de l'université dans cette ville située à quelque 450

CRISE LIBYENNE

Pas d'alternative à la solution politique

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a réitéré samedi soir que la solution de la crise libyenne doit passer par le dialogue et la création d'un gouvernement d'union nationale.

«Il n'y a pas d'alternative à la voie du dialogue et la solution politique en Libye», a fait valoir M. Messahel, qui était l'invité de l'émission «Sur le fil» de la chaîne Canal Algérie de la Télévision nationale, tout en mettant l'accent sur la nécessité de créer un gouvernement d'union nationale.

Il a précisé que la création d'un gouvernement d'union nationale «fort et capable de faire avancer la Libye vers la sortie de la crise» est aussi importante pour mener à bien la reconstruction des institutions, de son armée et de son administration.

M. Messahel a salué, à cet égard, le fait que lors de leur réunion à Alger mardi et mercredi derniers, les chefs des partis et des militants politiques libyens étaient «tous d'accord» en ce qui concerne la «préservation de l'unité nationale et de la cohésion du peuple libyen, la non ingérence étrangère, la solution politique de la crise

et la nécessité de mettre sur pied un gouvernement d'union nationale».

«Il s'agit là d'un message fort de la part de ces acteurs», a-t-il souligné, appelant, à cet égard, la communauté internationale à «accompagner» les Libyens vers une solution politique pour retrouver la paix et la stabilité. Le ministre délégué a précisé, par ailleurs, que l'Algérie a été à l'écoute des Libyens pour voir ce qu'elle peut faire pour les accompagner dans leur volonté de sortie de crise. Il y a un consensus national pour aller vers une solution politique, ce qui est important», a-t-il dit.

M. Messahel a souligné, d'autre part, le fait que les acteurs politiques libyens, «toutes tendances confondues, soient d'accord pour lutter contre les groupes terroristes dans leur pays, exprimant de ce fait, a-t-il noté, leur volonté de se démarquer de ces groupes terroristes, et bien plus leur volonté de les combattre».

Les Libyens sont «conscients» quant aux menaces qui pèsent sur leur pays, en particulier le terrorisme, a-t-il ajouté, insistant sur la nécessité de les «encourager» et les «accompagner», «mais sans ingérence» dans leurs affaires.

Il a précisé que les «Libyens ont tiré les leçons du passé et veulent éviter les expériences douloires que certains pays ont connues, comme l'Irak et la Syrie».

Par ailleurs, concernant le processus de paix au Mali, M. Messahel a appelé la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) à signer l'accord paraphé par les autres parties maliennes à Alger.

Il a exprimé, à cet égard, son souhait de voir l'accord paraphé par la coordination, rappelant qu'il s'agit d'un accord «fondamental et très important», dit, notamment, qu'il «préserve l'unité du Mali» et qui est «reconnu par la communauté internationale».

Le représentant de la CMA, Mohamed Ousmane Ag Mohamedoun, s'est montré récemment optimiste quant à une éventuelle signature de la coordination de l'accord de paix d'Alger.

La CMA comprend le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA), la Coalition des peuples de l'Azawad (CPA) et une branche du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA).

APS

NIGERIA La lutte contre Boko Haram évolue «positivement»

La lutte armée menée par la coalition des forces africaines contre Boko Haram au Nigeria évolue «positivement», a assuré samedi Mohamed Bazoum, ministre d'Etat à la présidence nigérienne, en visite à Abidjan. «La situation évolue positivement car les troupes du Niger sont déjà engagées sur le front à l'intérieur du Nigeria», a-t-il dit à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président ivoirien, Alassane Ouattara.

Il a affirmé que le groupe terroriste Boko Haram n'est plus en mesure de prendre une ville dans le sud-est du Niger, car il a été rendu inopérant par deux mois d'opérations militaires.

Selon la police nigérienne, au moins 513 éléments de Boko Haram ont été tués, depuis le déclenchement des opérations militaires dans l'est du Niger le 6 février, par les Forces de défense et de sécurité (FDS) du pays à la date du 8 mars, selon la police.

Un stock d'armes de Boko Haram découvert à la frontière camerouno-nigériane

Un stock d'armes appartenant au groupe terroriste Boko Haram a été découvert par l'Armée camerounaise samedi dans la ville de Gambaru (nord-est du Nigeria) à la frontière camerouno-nigériane.

Le stock d'armes comprenait des canons, des lance-roquettes, des mortiers, et des obus, notamment. Il était caché dans une maison abandonnée.

Les armes ont été transférées à Maroua dans le nord du Cameroun après une opération de ratisseage du Bataillon d'intervention rapide (BIR), une force spéciale de l'Armée camerounaise.

Les forces de défense et de sécurité camerounaises, alertées par des menaces d'attaques de Boko Haram dans des localités du Nord, ont renforcé leur dispositif opérationnel conjoint avec les forces tchadiennes venues en renfort mi-janvier.

EGYPTE Un mort dans l'explosion d'une bombe au Caire

Une personne a été tuée dans l'explosion samedi d'une bombe de faible puissance au Caire, a indiqué une source sécuritaire. L'explosion a eu lieu près d'une voie de tramway dans le quartier populaire de Mattariya. La personne décédée était un balayeur.

Les explosions au Caire sont généralement de faible puissance. Les attaques les plus meurtrières ont lieu dans le nord de la péninsule du Sinaï et sont revendiquées par le groupe terroriste autoproclamé «Etat Islamique» (EI/Daech).

UNE ANNÉE APRÈS L'ANNEXION DE LA CRIMÉE À LA RUSSIE

La tension persiste entre Russes et Occidentaux

La Russie va célébrer cette semaine le premier anniversaire de l'annexion de la Crimée à son territoire, alors que la tension demeure assez vive entre l'Occident et Moscou en raison du rattachement de la péninsule à l'ancien membre de l'ex-URSS.

Cette célébration annoncée par les médias russes intervient après une crise qui a débouché sur un conflit dans l'Est de l'Ukraine et sur un climat de confrontation entre Russes et Occidentaux sans précédent depuis la fin de l'ex-URSS (Union des républiques socialistes soviétiques) en 1991.

Le 16 mars 2014, les habitants de cette péninsule à majorité russe ont voté à 97% leur rattachement à la Russie lors d'un référendum salué par les Russes et déclaré comme «illégal» par l'Occident.

Le 18 mars 2014, la Crimée redevenait officiellement russe après la signature par le président russe Vladimir Poutine d'un traité historique sur le rattachement de la Crimée, que Kiev considère comme une «annexion» et ne reconnaît pas.

«L'Ukraine ne cédera jamais ses droits souverains sur la Crimée et défendra par tous les moyens les droits des gens qui habitent là-bas», a déclaré récemment le président ukrainien Petro Porochenko.

Bruit de bottes près des frontières russes

Sur fond de crise politique en Ukraine, une augmentation sans précédent de l'activité des forces armées de l'OTAN et des Etats-Unis a été constatée près des frontières russes. Moscou perçoit ces démarches de l'Occident comme une tentative pour provoquer une nouvelle guerre froide».

Les Etats-Unis ont accusé la Russie d'imposer le «règne de la terreur» en Crimée et dans l'Est de l'Ukraine, malgré l'annonce du président ukrainien Petro Porochenko d'un retrait de la majorité partie des armes lourdes par les deux camps le long de la ligne de front.

Le Pentagone (ministère de la Défense US) a ainsi annoncé que les Etats-Unis avaient commencé à déployer 3.000 soldats et des équipements pour trois mois dans les trois pays baltes



(Lettonie, Estonie et Lituanie).

Ce déploiement intervient après la sortie médiatique de l'architecte de l'indépendance lituanienne Vytautas Landsbergis qui avait prévenu que «la carte impériale jouée», selon lui, par le président russe Vladimir Poutine risque «de provoquer de nouvelles guerres en Europe».

Il convient de s'intéresser également au discours musclé du ministre britannique des Affaires étrangères Philip Hammond, qui a accusé le président russe de «épouser» les règles qui ont permis d'établir la paix en Europe. La Russie a «le potentiel de créer la plus grande menace à notre sécurité», a-t-il dit.

Application peu stricte des accords de Minsk

Le retrait des armes lourdes de la ligne de front, prévu par les accords de Minsk signés le 11 février avec la médiation du président français François Hollande et de la chancelière allemande Angela Merkel et en présence du président Vladimir Poutine, n'a pas pu être affirmé et pour cause les observateurs de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) «n'y ont pas accès».

Des mouvements d'artillerie lourde ont été constatés des deux côtés dans les points chauds de l'Est de l'Ukraine où 64 soldats ukrainiens ont été tués selon Kiev depuis le cessez-le-feu instauré le 15 février.

Kiev et les Occidentaux accusent la Russie de soutenir les rebelles séparatistes de l'est ukrainien en envoyant sur place des armements et des troupes. Moscou dément toute participation de ses forces régulières au conflit entre les insurgés et l'armée ukrainienne, qui a fait plus de 6.000 morts en 11 mois selon l'ONU. On indique par ailleurs que l'assassinat de l'opposant russe Boris Nemtsov a eu quelques effets sur la situation en Russie.

Le Parlement européen a réclamé une «enquête internationale indépendante» sur l'assassinat de Nemtsov, estimant que l'indépendance du pouvoir judiciaire n'était «pas respectée» en Russie. Alors que Moscou a accusé les députés européens de nuire aux efforts en vue de normaliser les relations entre Moscou et Bruxelles.

Le cœur de l'économie russe menacé

Américains et Européens ont pris de nombreuses sanctions contre les séparatistes ukrainiens et contre la Russie elle-même.

Ces sanctions, qui s'appliquent aussi à la Crimée, isolent économiquement la péninsule et ont provoqué le départ de presque toutes les entreprises occidentales qui s'y étaient installées. Les autorités de Crimée affirment toutefois que ces difficultés sont temporaires. Même si les sont coupés de l'Ukraine par une frontière et ne peuvent se rendre en Russie qu'en ferry, la majorité de la population de Crimée semble partager l'optimisme des autorités, avec 82% des habitants soutenant toujours le rattachement de la péninsule, selon un sondage publié en février par l'institut Gfk Ukraine.

Pour Moscou, les nouvelles sanctions américaines sont une «provocation». Pendant ce temps, des manifestations et des concerts sont prévus à Simféropol, capitale de la Crimée où éclateront les premiers heurts entre prorusses et pro-ukrainiens, de lundi à mercredi qui a été proclamé jour férié sur la péninsule.

A Moscou, c'est dans une ambiance festive que sera fêté le rattachement de la Crimée à la Russie. Un concert sera organisé mercredi à deux pas du Kremlin sous le slogan «Nous sommes ensemble». A la veille du premier anniversaire du référendum, la télévision publique russe doit diffuser dimanche soir un documentaire retracant l'opération de l'annexion de la Crimée.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES EN FRANCE
Les Démocrates musulmans se retirent sur la pointe des pieds

Par CEM

Objet de toutes les curiosités politiques, le nouveau parti à coloration musulmane, l'Union des démocrates musulmans français (UDMF), après avoir défrayé la chronique, annonce, sans trop de détails son retrait des prochaines élections départementales prévues à la fin du mois en cours en France. Tel un objet volant à peine identifié qui traverse rapidement le ciel de la scène politique française, ce parti a réussi en quelques semaines, le tour de force de ne laisser aucune sensibilité politique française insensible à sa présence.

Créée en 2012, l'UDMF avait annoncé avoir déposé deux listes et prévu d'arriver à un total de sept listes, laissant son fondateur Nadib Azergui rêver à «être un jour dans l'exécutif», comme il l'a confié sur le site de la radio française europe1.fr, ajoutant qu'il puise l'inspiration de l'idée d'un parti musulman «du Parti chrétien démocrate, de Christine Boutin, ou de l'Union chrétienne démocrate d'Angela Merkel, en Allemagne». Le parti se réclame de la mouvance traditionnaliste, conservatrice, résolument ancrée dans la droite française, dans laquelle, estime Nadib Azergui, cité par europe1.fr, «beaucoup de Français ne se retrouvent plus sur cet échiquier et peuvent se retrouver chez nous». Il dit que son parti n'est pas pour l'application de la charia, et qu'il a des propositions à faire à l'ensemble des Français quelle que soit leur confession, que le site europe1.fr résume ainsi : «Moraliser le capitalisme, promouvoir une finance éthique, élargir les cours de philosophie à l'école, développer le business du halal». L'UDMF revendique en tout et pour tout près de 900 cotisants, quelques milliers de sympathisants, un élue à Bobigny en région parisienne, et veut tirer les leçons de l'histoire du Parti musulman de France lancé en 1997, qui a obtenu un peu plus de 0,90% de voix aux législatives de 2007 avant de se saborder. Le contact initié par l'UDMF avec les responsables du PMF a vite été rompu car, explique M. Azergui, «leurs revendications n'étaient pas envisageables». L'annonce de candidatures de l'UDMF n'a pas laissé la classe politique française insensible, à l'image du premier secrétaire du parti socialiste, Jean-Christophe Cambadélis qui a considéré l'existence de ce parti comme «une erreur stratégique majeure», estimant, selon le site du journal www.midilibre.fr «qu'à partir du moment où on aura un parti musulman, on aura d'autres partis». S'exprimant dans une émission radiophonique M. Cambadélis a dit être autant opposé à toute stigmatisation ou attaque contre les musulmans de France qu'à une «communautarisation de notre vie politique». Après une éphémère activité de campagne électorale, les deux colistiers du canton de Marseille sont allés déposer un courrier à la préfecture pour annoncer que leur parti ne présentera pas de candidats aux prochaines élections. Si pour Bruno Perez, Français de 52 ans converti à l'Islam il ya quelques années, cela est dû à des raisons de santé, sa colistière Houria Medjbar trouve «qu'il n'y a plus rien à dire», selon lemonde.fr qui est revenu sur les dessous de cette «expérience très éphémère».

SYRIE : 210.000 morts en 4 ans de conflit et toujours pas de solution à l'horizon

«La crise effroyable en Syrie entre dans une cinquième année. Une crise qui continue d'exiger un coût humain inacceptable. Une crise que la communauté internationale a échoué à arrêter», avaient indiqué dans une déclaration commune huit hauts responsables de l'ONU. Parmi les responsables onusiens, la dirigeante des opérations humanitaires, Valerie Amos, la directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé, Margaret Chan, le haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés, Antonio Guterres, et le directeur du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) ont appelé les dirigeants mondiaux à «mettre de côté leurs différences» et «user de leur influence pour apporter des changements significatifs en Syrie».

Ils ont souligné la nécessité de «presser les parties à cesser les attaques aveugles contre des civils, d'obtenir la levée des sièges alors que plus de 212.000 personnes sont toujours assiégées ou de permettre la livraison d'aide médicales et chirurgicales d'urgence». Jeudi, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a exhorté le Conseil de sécurité à prendre des «mesures résolues» pour mettre fin à ce conflit. Mais le Conseil ne parvient toujours pas à présenter un front uni sur la manière de ramener la paix dans ce pays.

Cet appel de M. Ban rejoint celui lancé jeudi par de grandes ONG à l'occasion du quatrième anniversaire du début du conflit, qui a éclaté le 15 mars 2011.

La communauté Internationale au banc des accusés

Quelque 21 organisations de défense de droits de l'homme ont accusé la communauté internationale d'avoir «trahi ses idéaux» en n'ayant pas atténué la souffrance



des millions de civils dont la vie a été bouleversée par quatre années de guerre.

Dans un rapport intitulé «*Echec coupable en Syrie*», elles ont critiqué l'incapacité des Etats à faire appliquer une série de résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU visant à protéger les civils et prévoyant un plus grand accès à l'aide humanitaire pour des millions de Syriens.

Les violences ont contraint plus de la moitié de la population en Syrie (11,2 millions) à quitter leurs foyers, donnant lieu à ce que l'ONU présente comme la pire crise de réfugiés en 20 ans. Selon le Haut commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) des millions de réfugiés syriens

endurent des situations qui se dégradent de façon alarmante. En l'absence d'une solution politique, la plupart des 3,9 millions de réfugiés syriens, qui se trouvent en Turquie, au Liban, en Jordanie, en Irak et en Egypte, ne voient aucune perspective de retour dans leur pays d'origine dans un proche avenir, a déploré le HCR.

L'agence onusienne a mis en garde que de plus en plus de réfugiés «ont recours à la mendicité, à la prostitution de survie et au travail des enfants» faute d'argent après avoir épuisé leur épargne.

«C'est la pire crise humanitaire de notre époque et elle devrait générer un soutien à l'échelle mondiale», a souligné An-

tonio Guterres, ajoutant que bien davantage doit être fait pour soutirer les Syriens à leur cauchemar et à leurs souffrances.

Le conflit s'enlisé, l'espoir d'une paix s'amenuise

Sur le terrain, la situation est plus que jamais chaotique et les rebelles et les forces du gouvernement syrien poursuivent les hostilités notamment autour des grande ville comme Damas et Alep.

Les forces du régime semblent ces derniers mois reprendre le terrain en reprenant le contrôle de plusieurs régions stratégiques face à des rebelles composés de groupes hétérogènes incapables de s'unir sous une seule bannière.

Des observateurs estiment que l'issue du conflit reste incertaine car malgré l'acharnement de la rébellion, les forces gouvernementales conservent toujours le contrôle de la capitale et des principales villes côtières.

L'arrivée de groupes terroristes sur le terrain tels le «Front El Nusra» affilié à Al-Qaïda et l'organisation autoproposée «Etat islamique» (EI, Daech) a compliqué davantage la situation sur le terrain. La poursuite des combats rend de plus en plus difficile le lancement de négociations entre l'opposition et le régime. Toutes les tentatives visant à lancer un processus de négociations pour aboutir à une transition politique dans le pays et une solution pacifique ont toutes échoué, notamment Genève I et II (juin 2012 et février 2014).

Au mois d'avril prochain, des émissaires de Damas et une partie de l'opposition syrienne doivent se retrouver à nouveau à Moscou, pour une énième tentative visant à engager un processus politique.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE GHARDAÏA
DAÏRA DE GHARDAÏA
COMMUNE DE GHARDAÏA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS**

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

Le président de l'Assemblée populaire communale de Ghardaïa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N°02/2014 paru dans **EL HAKAÏKE** et **DK NEWS** en date du 18/03/2014 relatif à l'acquisition de deux camions à benne tasseuse, de l'annulation de l'attribution provisoire du marché publié dans les journaux **EL HAKAÏKE** et **DK NEWS** en date du 18/03/2014 suite à la demande du fournisseur de l'annulation du marché.

1-Acquisition de deux camions à benne tasseuse :

N°	Nom de la société	Montant (DA)	OBS.
01	TOYOTA ALGERIE SPA	14.880.000,00	Demande de fournisseur de l'annulation du marché suivant la lettre N° 2823 en date du 09/12/2014

DK NEWS

Anep : 313 235 du 16/03/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**COMMUNE DE AIN BEIDA
AVIS D'APPÉL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°.....2015
NIF : 098530029107819**

Le Président de l'Assemblé populaire de la commune d'Ain Beida, wilaya d'Ouargla lance un avis d'appel d'offres national restreint pour:

- Réhabilitation du canal principal du Château vers centre formation professionnelle à Ain Beida sur 1600 m/1

Les entreprises et les sociétés qualifiées activité principale Hydraulique peuvent retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés de la commune d'Ain Beida, wilaya d'Ouargla contre palement de 1.000,00 DA.

L'offre technique est composée de ce que suit :

- OFFRE TECHNIQUE :
 - 1- Déclaration à soucrire dûment cachetée, remplie, signée et datée.
 - 2- Déclaration de probité cachetée, remplie, signée et datée.
 - 3- Le cahier des charges dûment cacheté, rempli, signé et daté.
 - 4- Copie du certificat de qualification et classification professionnelles - catégorie 02et plus (activité principale Hydraulique) en cours de validité à la date de dépôt des offres.
 - 5- Copie du registre du commerce,
 - 6- Copie de numéro d'identification fiscale.
 - 7- Copie du statut pour les sociétés
 - 8- Copie de casier judiciaire du soumissionnaire ou le premier responsable de l'entreprise en cours de validité à la date de dépôt des offres
 - 9- Copie d'attestation de mise à jour (CNAS- CASNOS- CACOBATPH- EXTRAIT DE RÔLE) en cours de validité à la date de dépôt des offres accompagnée d'un échéancier de paiement en cas de dette.
 - 10- Copie d'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les entreprises concernés.
 - 11- Planning de l'exécution des travaux.
 - 12- Copie des bilans fiscaux des 03 dernières années (2010-2011-2012).
 - 13- Références professionnelles des 05 dernières années (2009-2013) accompagnées des justificatifs.
 - 14- Moyens humains accompagnés des justificatifs,
 - 15- Moyens matériels accompagnés des justificatifs.

- OFFRE FINANCIERE

01-La lettre de soumission dûment remplie, datée, cachetée et signée.

02- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté, cacheté et signé

03-Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli, daté, cacheté et signé.

Les offres doivent être déposées par porteur au :

Secrétaire de Monsieur le Président de l'Assemblé Populaire de la Commune d'Ain Beida -wilaya d'Ouargla comme suit:

L'offre technique :

Mise dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention suivante:

« Avis d'appel d'offres national restreint N°..... 2015 pour : intitulé du projet - L'offre Technique »

L'offre financière:

Mise dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention suivante:

«Avis d'appel d'offres national restreint N°..... 1015 pour : intitulé du projet - L'offre Financière »

Les deux enveloppes indiquées ci-dessus doivent être mises à leur tour dans une troisième enveloppe fermée, anonyme et portant la mention suivante :

A monsieur le Président de l'APC d'Ain BEIDA - Wilaya d'OUARGLA.

La durée de dépôt des offres est fixée à 21 jours à partir de la 1^{re} date de parution de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou BOMP.

Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour de durée des offres jusqu'au 12:00H, si ce jour coïncide avec un jour week-end ou un jour férié, la durée de préparation des offres sera prolongée au jour du travail suivant.

L'ouverture des plis des offres est publique et aura lieu à la date de dépôt des offres à 14 H 00 au siège de la commune d'Ain Beida, la wilaya d'Ouargla et en présence de l'ensemble des représentants des soumissionnaires.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours plus la durée de préparation des offres.

DK NEWS

Anep : 313 230 du 16/03/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAÏA
DAIRA DE GHARDAÏA
COMMUNE DE GHARDAÏA

N° de l'opération : F55.394.2.263.684.14.01
NIF : 098447015176121

Intitulé de l'opération Acquisition d'équipements de pré-collecte et de collecte des déchets ménagers
- Lot 1 : 04 camions à benne tasseuse
- Lot 2 : un camion-citerne
- Lot 3 : 02 camions Ampiro
- Lot 4 : caissons
Projet : Acquisition d'équipements de pré-collecte et de collecte des déchets ménagers
- Lot 3 : 02 camions Ampiro 10T et 05T

2^e AVIS D'APPÉL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°06/2015

Le président de la commune de Ghardaïa lance un appel d'offres national restreint relatif à l'acquisition d'équipements de pré-collecte et de collecte des déchets ménagers

- Lot 3 : 02 camions Ampiro 10T et 05T

Les entreprises spécialisées dans la fourniture, peuvent retirer, contre versement d'une somme de 1 000,00 DA, le cahier de charges auprès de :

**Direction de l'équipement commune de Ghardaïa Rue Talbi-Ahmed
Ghardaïa 47000**

Les soumissions constituées d'offres techniques et financières et accompagnées des pièces exigées ci-dessous, dûment légalisées, doivent être déposées auprès de la Direction de l'équipement commune de Ghardaïa.

Les offres doivent contenir les documents suivants :

Offre Technique :

- 01-Copie du statut notarié de la société (s'il y a lieu)
- 02-Copie du registre de commerce (Code N°410316)
- 03-Copie de la carte d'immatriculation fiscale
- 04-Dossier fiscal et parafiscal (mise à jour de l'extrait de rôle en cours de validité contenant toutes taxes et impôts (apurée ou avec échéancier), CNAS, CASNOS.
- 05-Copie du bilan financier de la dernière année
- 06-Casier judiciaire du 1^{er} responsable de l'entreprise en cours de validité à la date de la soumission pour les soumissionnaires de nationalité algérienne.
- 07-Instruction aux soumissionnaires dûment signée et paraphée
- 08-Projet de marché (CPS) soigneusement rempli daté et signé
- 09-Une procuration écrite pour tout signataire de la soumission n'ayant pas le pouvoir d'engager la responsabilité de la société.
- 10-La déclaration à souscrire datée et signée
- 11-La fiche descriptive dûment renseignée, paraphée et signée
- 12-La déclaration de probité dûment renseignée et signée
- 13-Attestation de dépôt des comptes sociaux (année 2013) pour les sociétés personnes morales

B) L'offre financière doit contenir les documents suivants :

- 14) La lettre de soumission datée et signée
- 15) Le bordereau des prix unitaires daté et signé
- 16) Le devis quantitatif et estimatif daté et signé

Le délai de préparation des offres est fixé à 21 jours à partir de :

La date de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres jusqu'à 12h00 au niveau du secrétariat de la Direction de l'équipement - Commune de Ghardaïa.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour de travail suivant à la même heure.

L'ouverture des plis se fera en séance publique et en présence de l'ensemble des soumissionnaires ou leurs représentants à la commune de Ghardaïa, et ce, le jour de la date de dépôt des offres à 14h00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à celle de la préparation des offres plus 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET DE LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT
WILAYA DE DJELFA
MIF : 000517019000948

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° : 04/2015

La Direction de développement et de la Promotion de L'Investissement de la Wilaya de Djelfa, lance un avis d'appel d'offres national restreint concernant la réalisation des travaux ci-après, dans le cadre de l'opération: **Etude, réhabilitation et développement de la zone d'activité de Djelfa -partie 02 – PCCE 2011**

Lot 01- Voirie + Assainissement +AEP -partie 02-
Lot 02: Aménagement extérieur -partie 02.

Les entreprises intéressées par le présent avis et qualifiées en :

- A- Lot N°01 : Voirie + Assainissement : catégorie 04 ou plus Travaux publics - Activité principale ou secondaire.
- B- Lot N°02: Aménagement extérieur : catégorie 3 ou plus Travaux publics ou Bâtiment activité principale ou secondaire.

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de bureau d'étude URBATIA cité EL-HAOUES BP 277 Djelfa, contre paiement de 2000.00 DA comme frais de tirage non récupérable.

Pièces demandées:

- 1^{er} enveloppe (offre technique) qui contient les pièces suivantes:
 - 01-Certificat de qualification demandée (valide) copie
 - 02-Déclaration à souscrire cachetée, paraphée, signée, datée par le soumissionnaire.
 - 03-Une copie du registre du commerce.
 - 04-Copie de la carte d'identification fiscale (Valide).
 - 05-Extrait de rôle (Néant ou échéancier), copie.
 - 06-Attestation de mise à jour du (CNAS, CASNOS, CACOBATPH) Copies
 - 07-Extrait du casier judiciaire bulletin N° 03(valide). copie.
 - 08-Références professionnelles moins de trois (03 ans) 2012, 2013,2014, copie.
 - 09-Moyens matériels de co-contractant à mettre à la disposition du projet justifiés par des copies des cartes grises +assurance valide pour matériel roulant ou une pièce équivalente et pour le matériel non roulant (une facture ou un PV d'hussier de justice année 2014).
 - 10-Planning des travaux + proposition des délais de réalisation dûment signé et visé par le soumissionnaire,
 - 11-Liste nominative du personnel CNAS 2014 + affiliations (Avec les documents justificatifs (Certificat de travail ou CV ou Diplôme) (copie).
 - 12-L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés de l'année 2013 copie.
 - 13-La déclaration de probité cachetée paraphé signé daté par le soumissionnaire.
 - 14-Bilan Financier de l'entreprise de l'année 2013
 - 15-Le présent cahier des charges cacheté paraphé et signé

2nd enveloppe (offre financière) qui contient:

- 01-La lettre de soumission cacheté paraphé et signée par le soumissionnaire.
- 02-Un bordereau des prix unitaires cacheté paraphé et signée et daté.
- 03-Devis quantitatif et estimatif cacheté paraphé et signée et date.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**La Direction de Développement Industriel
et de la Promotion de l'Investissement
sise : cité 400 logements Elbassatine/Djelfa**

L'enveloppe extérieure anonyme contiendra deux enveloppes séparées, (offre technique), (offre financière), conformément aux prescriptions du cahier des charges devra porter la mention suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET DE LA PROMOTION

DE L'INVESTISSEMENT
WILAYA DE DJELFA

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°: .../2015

Lot/.....

Site: ZONE D'ACTIVITE DE DJELFA

<<SOUMISSION A NE PAS OUVRIR>>

Les offres doivent être déposées le (21) vingt-et-unième jours de 08.00H à 12.00H à compter de la date de la première parution du présent avis aux journaux ou dans BOMOP.

Si ce jour coïncide avec un jour férié où un jour de repos légal, la journée de dépôt des offres sera reportée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 111 jours à compter du dernier jour de dépôt des offres.

L'ouverture des plis techniques et financiers est prévue en séance publique et se tiendra le jour de dépôt des offres à 1400H au siège de la Direction de Développement Industriel et de la Promotion de l'Investissement.

Les soumissionnaires sont invités à cette séance d'ouverture des plis.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 Série TV : Une histoire, une urgence
09:55 Série TV : Une histoire, une urgence
10:25 : Au nom de la vérité
10:57 : Au nom de la vérité
11:20 : Au nom de la vérité
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 Divertissement : Ma parole contre la leur
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Le juste prix
19:55 Météo
20h00 Journal
20h30 Loterie Tirage du Loto
20h35 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h55 Téléfilm humoristique Clem77 Inédit
22h55 Série policière New York Unité Spéciale 77
23h45 Série policière New York Unité Spéciale

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:05 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:10 : Des jours et des vies
09:35 : Amour, gloire et beauté
10:00 Culture Infos : C'est au programme
10:55 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:48 Autre : Météo 2
13:50 Culture Infos : Consumag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 : Comment ça va bien !
17:10 Autre : Mon food truck à la clé
18:15 Autre : Joker
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19h50 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Parents mode d'emploi
20h44 Magazine de services La famille Millevie, à chacun son métier
20h46 Magazine sportif Image du jour
20h48 Magazine musical Alcaline l'instant
20h50 Météo 2
20h52 Série policière Rizzoli & Isles : autopsie d'un meurtre Inédit
21h30 Série policière Rizzoli & Isles : autopsie d'un meurtre
22h20 Série policière Rizzoli & Isles : autopsie d'un meurtre

3

- 06:00 Autre : EuroNews
06:46 : Krypto le superchien
07:07 : Krypto le superchien
07:33 : Marsupilami
08:01 : Marsupilami
08:29 Série TV : Shaun le mouton
08:36 Série TV : Shaun le mouton
08:44 : Peanuts
08:50 : Dans votre région (1ère partie)
- 09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)
10:45 Culture Infos : Consumag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Sport : Cyclisme
14:55 Culture Infos : Questions cibles au Sénat
15:55 Culture Infos : Sénat info
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
18:45 Autre : Météo des neiges
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Météo régionale
20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h50 Musique Des chansons en héritage
22h40 Météo
22h42 Magazine culturel Parlons passion, en quelques mots
22h45 Grand Soir 3
23h35 Histoire Dans l'ombre d'une guerre

CANAL+

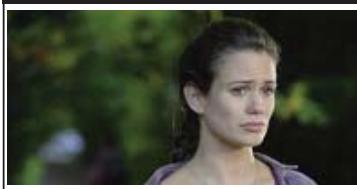
- 06:15 : Les spécialistes F1
06:55 Autre : Zapping
07:00 Autre : Le Before du grand journal
07:23 Autre : La météo
07:25 Autre : Made in Groland
07:50 Autre : Les Guignols de l'info
08:00 Autre : La météo
08:05 : Zapsport
08:10 Série TV : Anger Management
08:30 Cinéma : 12 Years a Slave
10:40 Autre : La semaine de Gaspard Proust
10:45 Cinéma : Les conquérants
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Culture Infos : Spécial investigation
15:40 Culture Infos : Le tube
16:20 Cinéma : Infiltré
18:10 Série TV : Casting(s)
18:15 Autre : Le Before du grand journal
18:45 Autre : Le JT
19h05 Talk show Le grand journal
20h05 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
20h55 Série humoristique Spotless Inédit
21h55 Série humoristique Spotless
22h50 Magazine d'information Spécial investigation
23h50 Magazine du multimédia L'oeil de Links

M

- 06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Météo
07:05 : Tony & Alberto
07:10 : Tony & Alberto
07:20 : La maison de Mickey
07:45 : Princesse Sofia
08:10 : Sammy & Co
08:25 Série TV : Lou !
08:40 Série TV : Les p'tits diables
08:50 Autre : Météo
08:55 Culture Infos : M6 boutique
10:00 Série TV : Raising Hope
10:25 Série TV : Raising Hope
10:50 Série TV : Once Upon a Time
11:45 Série TV : Once Upon a Time
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:38 Culture Infos : Astuces de chef
13:40 Autre : Météo
13:45 : L'amour au fil des pages
15:45 : Le courage d'Elenore
17:30 Autre : Les reines du shopping
18:30 Autre : Les reines du shopping
19:40 Autre : Météo
19h45 Le 19.45
20h10 Scènes de ménages
20h55 Téléréalité Top chef Inédit
23h15 Magazine culinaire Top chef, les secrets des grands chefs

La sélection

20h55

Clem**Résumé**

Caroline et son compagnon s'installent avec leurs enfants respectifs dans une nouvelle maison... mais sans Clem.

2

20h45

Rizzoli & Isles**Résumé**

Une juge est morte en pleine audience. Mais il ne s'agissait pas d'un procès comme les autres. La victime s'était en effet spécialisée dans les fausses audiences, destinées à aider les étudiants en droit à se préparer à leur futur métier. Selon l'examen toxicologique, elle est décédée d'une overdose. En cause, un puissant stimulant communément appelé MPH. Par ailleurs, l'intérêt croissant d'Angela dans la vente de brownies inquiète Jane, qui se demande si elle ne traverse pas des problèmes financiers dont elle n'osera pas parler. De son côté, Tommy engage un avocat pour défendre sa revendication contre le Storow Center...

20h45

Signé Mireille Dumas**Résumé**

Quand ils sont nés, le nom de leurs parents brillait déjà tout en haut de l'affiche. Pour la plupart, ils ont à peine connu leur père... Ils ont hérité de Claude François, Dalida, Joe Dassin, Tino Rossi, Pierre Bachelet et Claude Nougaro... Comment gèrent-ils l'héritage de leurs illustres parents sans avoir forcément eu le temps de s'y préparer. Est-ce un cadeau ou un fardeau ? Comment perpétuent-ils la mémoire de leur père, sœur ou mari ? Si certains ont ouvert la maison familiale au public, d'autres l'ont vendue. Julien Dassin, Claude François junior, Cécile, Fanny et Théa Nougaro, Laurent Rossi, Orlando et Fanfan Bachelet témoignent de leurs parcours. Un document qui mêle chansons, séquences filmées, images d'archives, entre émotion et humour...

CANAL+

20h55

Spotless**Résumé**

À Londres, Jean, frenchy sans histoire, dirige une entreprise de nettoyage de scènes de crime. Sa vie bascule quand son frère, petite frappe, débarque chez lui...

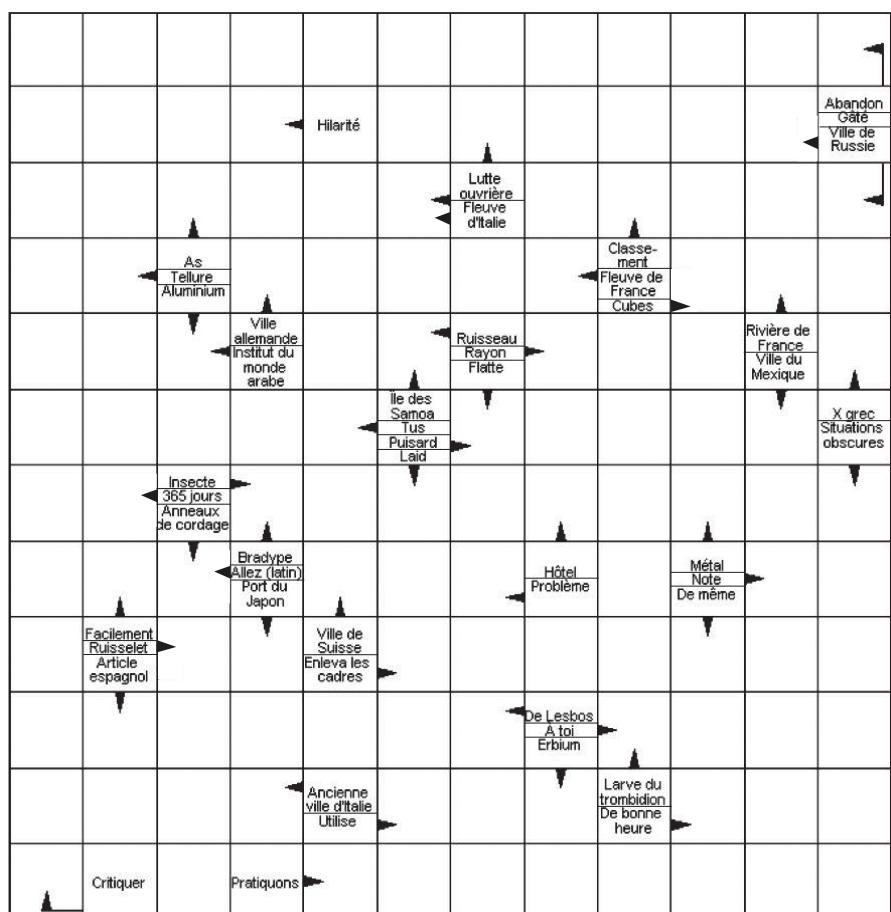
**M**

20h50

Top chef**Résumé**

Cette huitième semaine de concours réserve son lot de surprises aux six candidats encore en lice ; ce n'est rien moins que la création d'un restaurant qui leur sera proposée. Répartis en 3 équipes de 2, renforcées par un candidat éliminé mais rappelé pour l'occasion, les cuisiniers n'auront que 48 heures pour définir leur concept, inventer un nom, créer leur décoration et peaufiner leur carte. La petite ville d'Épernon, dans l'Eure-et-Loir, sert de cadre à cette épreuve. Ses habitants jugeront en premier lieu l'établissement sur son aspect, décoration, façade, carte affichée ; l'équipe qui recueillera le moins de voix ne pourra même pas faire déguster sa cuisine. Les 2 restaurants encore en lice serviront un menu complet, qui permettra de désigner le vainqueur de l'épreuve. Les 2 autres équipes se soumettront à l'épreuve de la dernière chance.

Mots fléchés n°893



Samouraï-Sudoku n°893

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

5	9	2		1							
8	1		6		3						
6			8	9							
1				9							
7				8							
9			3								
4	8		3								
6		1	9	2							
7	3	5	8	7	4	2	1	9	6		

1	3	5	7	5	9	6	2	8	5		
3	2		8		9	2	1	4	6		
7			5	3		8		2	4		
6				7			1		2		
2				4			4		5		
7			2			7			6		
7	9		1			8	9	6			
4		7	6	2		6	8	3	1		
2		9	5	4		3	7	6	9		

Mots croisés n°893

► Horizontalement:

1. Immunisé contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Défi-

► Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Ile française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porterait un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éclat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux-Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

7 erreurs



Proverbes

On ne doit pas laisser son travail à la dernière minute.

Proverbe algérien

Travaille, et tu deviendras fort ; assieds-toi, et tu sentiras mauvais.

Proverbe berbère

Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles.

Proverbe arabe

C'est arrivé un 16 Mars

2003 : Xiao Yang qui a été ministre de la Justice de 1993 à 1998, est réélu président de la Cour populaire suprême de Chine, lors de la 6^e séance plénière de la première session de la 10^e Assemblée nationale populaire.

2003 : Sandrine Bailly et Martina Glagow se partagent la médaille d'or de la poursuite 10 km du championnat du monde de biathlon, à Khanty-Mansiisk, faute d'avoir été départagées par la photo-finish.

2003 : entre Düsseldorf et Cologne (Allemagne), les pompiers (hommes-grenouilles) récupèrent un phoque égaré.

2005 : Israël remet le contrôle de la ville de Jéricho (Cisjordanie) aux autorités palestiniennes; quatre autres villes de Cisjordanie seront transférées aux Palestiniens selon un accord conclu le 8 février précédent.

2005 : nouvelle date historique pour l'Irak: la première Assemblée nationale irakienne librement élue ouvre sa session inaugurale.

2008 : second tour des élections municipales en France.

2010 : en Ouganda, un incendie dévaste les tombeaux des rois du Buganda à Kasubi, inscrits sur la liste du patrimoine mondial.

CÉLÉBRATIONS :

- France : Journée nationale du sommeil.
- Lettonie : Latvies légionnaires diennes (Journée du souvenir de la Légion Lettone), commémoration controversée des soldats morts sous l'uniforme allemand en combattant l'URSS.

Le boxeur russe Sergey Kovalev conserve ses titres des mi-lourds



Le boxeur russe Sergey Kovalev a conservé ses titres WBA, WBO et IBF des mi-lourds samedi à Montréal en battant le canadien Jean Pascal.

Kovalev a battu le canadien par arrêt de l'arbitre à la 8e reprise en le touchant à 122 reprises en huit rounds, signant ainsi sa 27e victoire.

Envoyé dans les cordes lors de la 7e reprise, puis au bord de la rupture dans le round suivant, Pascal, champion WBC de 2009 à 2011, a été arrêté par l'arbitre.

Il a concédé la deuxième défaite de sa carrière en 32 combats (29 victoires, un nul).

«Je suis prêt à affronter n'importe qui», a prévenu Kovalev qui convoite désormais le titre WBC, le seul qui manque à son palmarès et qui est en possession d'un autre Canadien d'origine haïtienne, Adonis Stevenson.

FORMULE1 Le Britannique Lewis Hamilton remporte le Grand Prix d'Australie

Le Britannique Lewis Hamilton a remporté hier le Grand Prix d'Australie à Melbourne, première manche de la saison de Formule1. Hamilton, champion du monde en titre, est arrivé devant son coéquipier Nico Rosberg et Sebastian Vettel. Il a contrôlé jusqu'au bout la course dont 15 voitures avaient pris le départ.

Cette victoire est la 34e de sa carrière en F1, dont deux seulement à Melbourne, en 2008, l'année de son premier titre mondial.



Sudoku N°892

7	9	1	4	8	6	2	5	3
5	4	6	2	3	1	7	9	8
2	3	8	7	5	9	4	6	1
9	8	5	1	2	7	3	4	6
4	7	2	8	6	3	5	1	9
6	1	3	5	9	4	8	2	7
8	2	7	6	1	5	9	3	4
1	5	9	3	4	8	6	7	2
3	6	4	9	7	2	1	8	5
5	1	3	9	7	6	4	8	2
2	9	8	1	4	5	6	7	3
4	6	7	2	8	3	1	9	5
5	8	9	6	7	4	3	2	1
4	7	3	6	9	8	2	1	4
6	9	8	7	1	2	3	4	5
2	1	6	3	4	7	5	9	3
8	5	1	6	4	7	9	3	2
6	3	4	2	5	9	1	8	7
7	2	9	1	8	3	5	6	4
1	6	7	3	2	8	4	9	5
9	8	5	4	6	1	2	7	3
3	4	2	9	7	5	6	1	8

TOURNOI D'EXCELLENCE (DAMES)

Victoire finale du GS Pétroliers



Les basketteuses du GS Pétroliers ont remporté le Tournoi d'excellence du championnat national de basket-ball, en dominant en finale l'OC Alger sur le score de (69-51), samedi à Staoueli. Grâce à ce succès le GS Pétroliers représentera l'Algérie au prochain championnat arabe des clubs champions.

Invincibles cette saison, les Pétrolières ont imposé leur domination dès l'entame du match en infligeant aux Olympiennes un 7-0 après seulement deux minutes de jeu, avant de conclure le premier quart temps sur le score de 16-10.

Dans le deuxième quart les joueuses du coach Yacine Belal ont continué d'exercer leur pression sur le camps adverse, malgré le sursaut des joueuses de l'OCA qui sont revenues jusqu'à deux points d'écart (18-16). Les deux équipes rejoignent les vestiaires sur le score de 34-22 à l'avantage du GS pétroliers.

En deuxième mi-temps, les championnes d'Algérie en titre menées par la capitaine Rachida Belaid ont accentué leur avance au score, 26 points à la fin du 3e quart temps (57-31), permettant à leur coach de faire participer toutes les joueuses du banc dans le dernier quart.

Au coup de sifflet final, le GS Pé-

troliers s'est imposé sur le score de 69 à 51.

L'entraîneur du GS Pétroliers, Yacine Belal s'est montré satisfait de ce résultat en saluant la performance de ses joueuses.

«Je suis très content pour ce trophée, maintenant la saison n'est encore terminée, il faut rester concentrée, et travailler davantage pour atteindre nos objectifs», a déclaré Belal à l'APS.

En match de classement le Husseïn-Dey marine s'est imposé lors de l'USA Batna 65-35, pour dérocher la troisième place du podium.

Le tournoi d'excellence a regroupé les quatre premières équipes à l'issue de la première phase du championnat national, qui s'est terminée fin février. La fédération algérienne de basket-ball avait lancé le championnat national dames en début de saison avec la participation de sept équipes.

ATHLÉTISME/CHAMPIONNAT NATIONAL D'HIVER Domination de Béjaïa et du GSP lors la dernière journée

Les coureurs de la wilaya de Béjaïa et du GSP (Alger) ont dominé les épreuves de la seconde et dernière journée du championnat national d'hiver d'athlétisme clôturé samedi au complexe olympique 18-février de Biskra. 600 athlètes représentant 120 clubs du pays ont pris part aux joutes de ce championnat organisé conjointement par la Fédération algérienne d'athlétisme et la direction de la jeunesse et des sports de Biskra, selon les organisateurs.

Résultats techniques de l'ultime journée :

60 m haies : Khadidja Friki (Béjaïa)
60 m haies (messieurs) : Smail Oucherifi (Béjaïa)
300 m (messieurs) : Miloud Laaradj (GSP Alger)
3000 m (dames) : Hadda Souadja (Bordj Bou-Arréridj)
3000 m (messieurs) : Bilal Tabeti (GSP Alger)
1000 m (dames) : Siham Aït Athmane (Béjaïa)
1000 m (messieurs) : Annou Abderahmani (GSP Alger)
10000 m marche (dames) : Bariza Ghazlani (Sûreté nationale, Alger)
Lancer de marteau (dames) : Zouina Bouzebra (Béjaïa)
Lancer de marteau (messieurs) : Abdelouahab Maamar (Béjaïa)
Lancer de disque (dames) : Dalila Mekhloufi (Béjaïa)
Lancer de javelot (dames) : Soulef Beldi (GSP Alger)
Lancer de javelot (messieurs) : Mahi Boukhetala (Sétif)
Triple saut (messieurs) : Issam Nima (GSP Alger)
Saut à la perche (dames) : Katia Bouradjah (Béjaïa)
Saut à la perche (messieurs) : Hicham Chirabi (GSP Alger)
Saut en hauteur (dames) : Wiam Chibani (Nadi Riadhi Alger)
Saut en hauteur (messieurs) : Riadh Seloum (GSP Alger)
Pentathlon (dames) : Katia Amokrane (Béjaïa)
Heptathlon (messieurs) : Amar Salhi (Béjaïa).

S o l u t i o n

Mots Croisés N°892

HORTICULTURE
■ PERIR■AINES
GEAI■ONC■EN■
ARCEAU■ESTOC
LET■BLATTE■R
VRILLER■ELFE
A■OUIREZ■LEV
NONNE■TELE■A
IN■CROIRE■ER
SETH■LEOPOLD
EGRENER■R■BE
RAIRE■ELEVES

Mots Fléchés N°892

PUTREFACTIO
REVERIE■ASIE
ALAVA■RARES■
TE■EIDERS■EU
I■ALLONGERAS
CRUEL■TES■UN
INGRES■N■O■E
E■M■RENTABLE
NIEE■PI■ISO■
NONCHALANCES
ENTRER■YEUSE
S■EUPEN■ERSE

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1/16^{ES} DE FINALE)

Bonne option pour l'ES Sétif, difficultés pour le MC El Eulma

Saïd Ben

L'Entente de Sétif a fait bonne impression réussissant une bonne entrée en ligue des champions en allant arracher un précieux nul (1-1) en Gambie face au Real Banjul alors que son voisin des Hauts-Plateaux, le MC El Eulma, a été tenu en échec à domicile par les Ghanéens d'Asanté Kotoko (0-0) pour le compte des matchs aller des 1/16^{es} de finale de la Ligue des champions.

C'est dire que sur le plan théorique c'est l'Entente de Sétif qui a le plus de chances d'assurer sa qualification aux huitièmes de finale du fait qu'ils joueront le match retour à domicile. Ainsi donc l'ES Sétif a ramené un précieux nul de Banjul en tenant en échec son homologue gambienne Real Banjul (1-1) dans un match disputé au stade de Brikama (Gambie). Pourtant c'est la formation locale qui a ouvert le score à la 54^e minute par Abbie Jallow, avant que les champions d'Afrique en titre n'égalisent par Mohamed Bouchar (75e). Là, il faut reconnaître que le coach Kheireddine Madoui, prouve une fois de plus, qu'il est bel et bien un coach d'envergure. L'équipe sétifiennne s'est déplacée amoindrie de plusieurs joueurs. C'est alors qu'autre Khedairia qui a re-

fusé de se déplacer à Banjul arguant sa blessure. Madoui a du composer sans les services d'Abdelghani Demou et Ahmed Gasmi, blessés, alors que Younès Sofiane et Amine Megatli, ont été ménagés par l'entraîneur. Ce qui explique que le coach des super champions d'Afrique a effectué pas moins de huit changements dans son onze type. Et malgré ce « chamboulement » de l'équipe, le club a tout de même réussi à ramener un précieux point du nul en attendant le match retour qui s'annonce sous de bonnes auspices. Ce match est prévu entre le 3 et le 5 avril prochain au stade du 8 Mai 45 de Sétif. Par contre, et pour les voisins de l'Eulma, ils ont quelque peu compliqué leur tâche en cédant le point du nul aux redoutables Ghanéens de l'Asanté Kotoko. Et comme ces Ghanéens sont

intraitables chez eux, c'est toute la difficulté des gars d'El Eulma qui est à noter dans ce cas de figure. Le MC El-Eulma a donc été contraint au partage des points du match face à l'Asante Kotoko (0-0) dans ce match aller des 1/16^{es} de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football disputé à El-Eulma. Les gars du coach Aït Djoudi se sont créés, certes, beaucoup d'occasions de but, mais ils n'ont su en inscrire aucune. Ce qui complique donc leur tâche pour le match retour prévu également entre le 3 et le 5 avril prochain à Kumasi. Il est vrai qu'en football tout est possible, mais il faut bien reconnaître que l'Asanté Kotoko n'est pas la première venue sur le plan continental alors que les gars d'El Eulma sont en apprentissage dans cette compétition... Et là, on pourrait peut-être juste se fier à l'instinct du coach Aït

Djoudi, lui, par contre, très expérimentés en compétitions africaines. En effet, le fait que l'Asante, soit plus expérimenté, rompu aux joutes continentales (même si le Kotoko de 2015 n'est plus l'équipe fringante des années 1970), ne semble pas faire peur à l'entraîneur eulmien, Azzeddine Aït Djoudi. «Notre équipe qui a le vent en poupe malgré une amère défaite concédée en toute fin de match à Tizi Ouzou (en championnat, ndlr) est consciente du fait qu'elle est en train d'écrire la plus belle page de l'histoire du club», souligne le coach du MCEE. C'est pourquoi, ajoute Aït Djoudi, «il ne fait aucun doute que mes joueurs sortiront un grand match pour prendre à défaut la défense de l'Asante...». On espère bien que cela se passera bien à Kumasi dans une quinzaine de jours... S. B.

Programme des matchs

Résultats partiels des seizeièmes de finale (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football.

14 mars 2015 :

Coton Sport FC (CMR) - S.M Sanga Balende (COD)	0-0
Real Banjul FC (GAM) - ES Sétif (ALG/tenant du titre)	1-1
Zesco United FC (ZAM) - AS Kaloum (GUI)	1-1
APR FC (RWA) - Al Ahly Sporting Club (EGY)	0-2
Mangasport (GAB) - Stade Malien (MLI)	1-3
MC El Eulma (ALG) - Asante Kotoko (GHA)	0-0
Moghreb Tétouan (MAR) - Kano Pillars FC (NGR)	reporté
Mamelodi Sundowns (AFS) - TP Mazembe (RDC)	1-0
Kaizer Chiefs (AFS) - Raja Club Athletic (MAR)	0-1
El Merreikh (SUD) - Kabuscopre de Palanca(ANG)	2-0

15 mars 2015 :

Semassi F.C de Sokode (TOG) - Club Sportif Sfaxien (TUN)	
Cosmos F.A de Bafia (CMR) - E.S.Tunis (TUN)	
Enyimba FC (NGR) - Smouha (EGY)	
Gor Mahia FC (KEN) - AC Leopards de Dolisie (CGO)	
USM Alger (ALG) - A.S Pikine (SEN)	
El Hilal (SUD) - Big Bullets (MAW)	

NDLR : les matchs retour entre le 3 et le 5 avril.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/16^{ES} DE FINALE - ALLER) résultats partiels

Résultats partiels des matches des seizeièmes de finale (aller) de la Coupe de la Confédération africaine de football :

Vendredi 13 mars 2015 :

Horoya A.C (GUI) - ASO Cheff (ALG)	1-0
FUS Rabat (MAR)-AS Port de Lomé (TOG)	3-0
El Ahly Shandy (SUD)- FC MK (COD)	2-1

Samedi 14 mars 2015 :

Club Africain (TUN)- Dolphin FC (NGR) (Forfait de Dolphin FC à l'aller)	
Royal Leopards FC (SWZ) - Atlético Petroleos (ANG)	2-2
ES Sahel (TUN)- Benfica de Luanda (ANG)	1-0
Warri Wolves FC (NGR)- Dedebit SC (ETH)	2-0

Onze Créateurs (MLI)- Sahel S.C (NIG) 2-1

Orlando Pirates (AFS)- Uganda Revenue (UGA) 2-1

Dimanche 15 mars 2015 :

Zamalek (EGY)- Rayon Sports (RWA)	
Hearts of Oak (GHA)- Olympique de Ngor AS (SEN)	
C.F. Mouhana (GAB)-Power Dynamos FC (ZAM)	
Asec Mimosa (GHA)- Al Ittihad (LIBY)	
AS V.Club (COD)- Ferroviallo Da Beira (MOZ)	
Djoliba AC (MLI)- Petrojet (EGY)	
Young Africans (TAN)- FC Platinum (ZIM)	

NDLR : les matchs retour auront lieu entre le 3 et le 5 avril 2015.

CAN-2017

Vers la normalisation des relations FTF-CAF

Le conflit qui oppose la Fédération tunisienne de football (FTF) à la Confédération africaine de football (CAF) depuis la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2015 en Guinée équatoriale, a été au centre de la rencontre entre le membre fédéral Maher Snoussi et le président de la CAF Issa Hayatou ven-

dredi à Dakar, a indiqué samedi la FTF.

«Au cours de cette audience, «les différents événements liés à la participation de la sélection tunisienne à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 en Guinée équatoriale ont été abordés», précise le site officiel de la FTF. Il s'agit ainsi d'un premier pas

vers la normalisation des relations entre la FTF et la CAF, avant la date fatidique du 31 mars, estime la presse locale. La CAF avait menacé la Fédération tunisienne de suspension de la CAN 2017 au cas où une lettre d'excuses ne serait pas envoyée par la FTF avant la date du 31 mars pour avoir vivement contesté

son élimination de la CAN-2015. La FTF a remercié la président de la CAF pour la «qualité des discussions échangées et pour l'intérêt qu'il lui a témoigné en vue de la résolution de la question liée à la participation de la Tunisie aux éliminatoires de la CAN-2017», s'est félicitée la FTF.

APS



JUDO / FORMATION Le «kata» sera développé autant que la formule «combat»

La formule "kata" sera prise en compte autant que le "combat" par la Fédération algérienne de judo dans sa quête de développer la discipline, sur le long terme, en prévision des Jeux olympiques de Tokyo 2020, a affirmé le Directeur technique national (DTN) Samir Sebaâ. «Le kata est moins spectaculaire que le combat. C'est pour cette raison là qu'il n'est pas aussi attrayant pour les athlètes et pour les spectateurs. Mais la fédération à l'intention de changer les choses, surtout que ce projet figure parmi ses principaux plans d'action pour la saison 2015-2016» a déclaré le DTN, dimanche à l'APS. Fin février dernier, en étroite collaboration avec l'ambassade du Japon en Algérie, la FAJ a fait venir l'ex-championne olympique nippone, Ayumi Tanimoto, ainsi que sa sœur, Ikumi, pour diriger des entraînements aux profit de jeunes judokas algériens et leur apprendre de nouvelles techniques de combat. «Cette initiative n'est qu'un début» avait expliqué le président de la Fédération Messaoud Mati, affirmant que le «meilleur reste à venir», notamment, avec la venue de la légende Yasuhiru Yamashita, en été 2015 à Alger «pour diriger des stages de formation au profit d'instructeurs locaux».

La FAJ envisage de promouvoir, en parallèle, la formule kata «en envoyant des experts locaux, dont certains ayant le grade 6^e dan, dans différentes wilayas d'Algérie».

La sélection algérienne de kata aura du pain sur la planche dès le mois prochain, à travers sa participation au Championnat d'Afrique de la discipline, du 26 au 28 avril 2015, au Gabon.

Ce tournoi sera précédé par la compétition individuelle, selon Samir Sebaâ, du 21 au 26 avril, également au Gabon. Les différentes sélections algériennes de judo sont actuellement en préparation à l'étranger «Certains sont en République tchèque et d'autres au Maroc, pour participer à un tournoi Open» a encore précisé Sebaâ.

Championnat national de kung-fu wushu du 19 au 21 mars à Tipasa

Le Championnat national de kung-fu wushu sera abrité du 19 au 21 mars courant à Tipasa, apprenait-on hier auprès de la Fédération algérienne des arts martiaux.

Inscrite au titre du programme de la Fédération pour la saison sportive 2014-2015, la compétition, destinée aux catégories cadets et juniors (filles et garçons) est encadrée par le comité technique national, en coordination avec la ligue de wilaya des arts martiaux.

Selon la même source, de nombreuses ligues de wilaya du pays de cette discipline sportive, prendront part à ce championnat national, qui sera abrité par la salle omnisports de la ville de Tipasa.

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL (TIRAGE AU SORT)
ES Sétif-MO Béjaïa tête d'affiche des demi-finales

Le tirage au sort des demi-finales de la Coupe d'Algérie de football effectué hier à Alger, a donné lieu à une finale avant la lettre, avec l'affiche au sommet ES Sétif - MO Béjaïa, actuels co-leaders de la Mobilis Ligue 1.

L'autre demi-finale opposera le RC Arba au vainqueur du match en retard le NRB Achir et l'ASO Chlef.

Selon le président de la Commission d'arbitrage de la Fédération algérienne de football, Khalil Hammoum, le RC Arba "doit choisir un grand stade" pour accueillir le vainqueur du match en retard NRBA-ASO, prévu le 24 mars à Bordj Bou-Arréridj.

Les dates des demi-finales seront établies ultérieurement, en fonction du résultat de l'ASO



Chlef en Coupe de la Confédération africaine de football, soit après le match retour contre霍raya Conakry prévu entre le 3 et le 5 avril prochain. Les demi-finales de la Coupe d'Algérie pourraient cependant avoir lieu les 13 et 14 avril prochain, selon M. Hammoum.

EQUIPE ALGÉRIENNE DÉ FOOTBALL
Gourcuff : "J'ai écarté Ghilas pour préserver le groupe"

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Christian Gourcuff, a indiqué hier que sa décision d'écartier de ses plans, l'attaquant algérien de Cordoue (Liga espagnole) Nabil Ghilas, est motivée par le souci de "préserver le groupe de tout problème interne".

"La dernière fois que j'avais convoqué Ghilas en novembre dernier (ndlr, pour le match face au Mali à Bamako), j'avais eu une altercation avec lui, car il s'était montré frustré de ne pas avoir joué. Les conditions de la concurrence ne lui ont pas donné l'occasion de prendre part à ce match. Le choix de la sélection des joueurs ne repose pas uniquement sur l'aspect technique, mais également sur la mentalité du joueur", a affirmé le coach national au quotidien sportif portugais *Ojogo*.

Le joueur de 24 ans, avait atterri à Cordoue lors de l'été dernier, en provenance du FC Porto (division 1 portugaise), à titre de prêt d'une saison. Au terme de la 26e journée, Ghilas a déjà inscrit 7 buts sous les couleurs du club andalou.

"Nous avons besoin d'avoir de joueurs capables de vivre ensemble, même quand ils ne jouent pas, je comprends que c'est difficile, mais il s'agit des exigences du haut niveau", a-t-il ajouté.

Pour Gourcuff, si un joueur "n'est pas capable de gérer ses émotions, en montrant sa frustration, il est préférable d'anticiper et éviter les problèmes qui peuvent mincir l'environnement de la sélection", a-t-il conclu.

Le technicien breton n'a pas fait appel à Ghilas dans la liste des 37 présélectionnés, dévoilée vendredi 6 mars, en vue du stage prévu à Doha (Qatar) du 23 au 31 mars, ponctué par deux matchs amicaux face au pays hôte le 26 mars, et Oman le 30 mars.

MAJOR LEAGUE SOCCER (MLS) 2^e JOURNÉE
M'bolhi enchaîne une 2^e titularisation avec Union Philadelphie

Le gardien international algérien Rais M'bolhi, enchaîné hier sa deuxième titularisation de rang avec Union de Philadelphie, à l'occasion du match en déplacement face à Real Salt Lake (3-3), comptant pour la deuxième journée (Conférence Est) du Major League Soccer (MLS).

Lors de la journée inaugurale, l'Union Philadelphie a été tenue

en échec à domicile par Colorado Rapids (0-0). Rais M'bolhi (28 ans) avait rejoint la franchise américaine en août 2014, en provenance du CSKA Sofia (Bulgarie), pour un contrat de trois ans.

Le portier algérien n'avait pas été utilisé régulièrement lors précédente saison, se contentant dans la plupart du temps du banc des remplaçants. Cette fois-ci, M'bolhi

semble arracher sa place dans le onze de départ, même si la concurrence s'annonce rude, notamment avec l'arrivée de John McCarthy, désigné meilleur gardien de but du championnat de deuxième division américaine avec son ancienne équipe de Rochester Rhinos. M'bolhi (28 ans) qui venait de prendre part avec l'équipe nationale à la Coupe d'Afrique des

nations CAN 2015 disputée en Guinée équatoriale, fait partie de la liste des 37 joueurs pré-sélectionnés, dévoilée vendredi 6 mars par le sélectionneur des Verts, Christian Gourcuff, en vue du stage prévu à Doha (Qatar) du 23 au 31 mars, ponctué par deux matchs amicaux face au pays hôte, le 26 mars, et Oman, le 31 mars.

APS

COUPE D'ALGÉRIE/ MO BÉJAÏA
Ikhlef se réjouit d'une qualification «historique et méritée» au dernier carré

Le président du MO Béjaïa (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football) s'est réjoui hier de la qualification de son équipe aux demi-finales de la Coupe d'Algérie, arrachée samedi sur le terrain de l'ASM Oran (1-1, aux tab : 6-5), la qualifiant d'"événement historique".

«Franchement, nous avons réalisé une qualification historique et méritée au dernier carré de la coupe d'Algérie, même si c'était au bout de la fatidique série des tirs au but face à une équipe de l'ASMO qui n'a pas démerité», a affirmé à l'APS le premier responsable des «Crabes», content après la performance que venaient de réaliser ses joueurs le dimanche.

Co-leader du championnat de Ligue, en compagnie de l'ES Sétif (38 points), le MO Béjaïa est en train de forcer l'admiration, à l'occasion de sa deuxième saison parmi l'élite, en jouant sur deux tableaux à la fois.

«Nous avons prouvé que nous avons un groupe soudé, capable de relever le défi. Les joueurs sont à féliciter, mais rien n'est encore fait», a souligné Ikhlef.



Dans la perspective des demi-finales, le président du MOB souhaite recevoir à Béjaïa, après avoir disputé trois rencontres en déplacement sur quatre en Coupe.

«Je n'ai pas de préférence à propos de notre prochain adversaire, mais je souhaite de tout cœur que le tirage au sort (ndlr, dimanche 15 mars à 18h30) soit clément avec nous, et nous permette de jouer chez nous, pour que la

fête soit totale à Béjaïa».

Évoquant le championnat, Aboubaeker Ikhlef, tout en restant modeste, a estimé que le parcours est encore long pour parler d'un éventuel titre.

«Il reste huit journées à disputer, soit 24 points en jeu. Nous devons éviter de nous enflammer, même si notre parcours jusqu'à présent est de loin positif. Au cas où nous ne parvenons pas à avoir le titre, notre second objectif est de terminer sur le podium», a-t-il conclu.

EQUIPE D'OMAN DE FOOTBALL/ AMICAL
Le Guen dévoile une liste de 25 joueurs pour la Malaisie et l'Algérie

Le sélectionneur de l'équipe d'Oman de football, le Français Paul Le Guen, a dévoilé hier une liste de 25 joueurs en vue des deux matchs amicaux, le 26 mars face à la Malaisie à Mascate, et le 30 mars face à l'Algérie à Doha (Qatar).

Cette liste comprend 22 joueurs évoluant en championnat local. La sélection d'Oman effectuera à partir du 23 mars un stage bloqué à Mascate, avant de s'envoler pour Doha le 28 mars en vue de son match face à l'Algérie.

Paul Le Guen (51 ans) avait pris en main l'équipe d'Oman en 2011, en remplacement de son compatriote Claude Leroy. Oman avait participé en janvier

dernier à la Coupe d'Asie des nations organisée en Australie du 9 au 31 janvier. Lors de cette compétition, Oman s'est fait éliminer dès le premier tour du tournoi, concédant deux défaites face à la Corée du Sud (1-0) et l'Australie (4-0), pour une victoire face au Koweït (1-0).

Liste des 25 joueurs :

Gardiens de but : Ali Ben Abdallah Al Habsi (Wigan/Angleterre), Ryad Ben Sebit (Al Orouba), Mohaned Ben Abid (Al Khaboura)

Défenseurs : Saâd Ben Souhil (Al Orouba), Ali Bensalem (Dhofar), Abdessalam Benameur (Al Koweït), Ahmed Ben Salim (Al Orouba), Hassan

Ben Moudhafer (Al Orouba), Mohamed Ben Salah (Fendja), Ali Ben Slimane (Al Nahdha), Azzaz Ben Abbas (Al Masnâa).

Milieux : Fahd Nassib (Al Nasr), Ahmed Ben Moubarak (Al Orouba), Ali Ben Hilal (Fendja), Raid Ben Ibrahim (Fendja), Aid Ben Mohamed (Al Orouba), Mohssen Ben Djaochar (Sahm), Fahd Ben Khamis (Sahm).

Attaquants : Abderrahmane Al Ghassani (Fendja), Yacoub Ben Abdelkarim (Sahm), Abdelaziz Ben Hamid (Al Koweït), Mohamed Ben Ali Essiabi (Al Chabab), Said Ben Salem (Al Nahdha), Kacem Ben Said (Al Nasr), Walid Ben Anbar (Al Souaik).

EQUIPE ALGÉRIENNE DE FOOTBALL
Mehdi Abeid blessé, forfait pour la tournée du Qatar

Le milieu international algérien de Newcastle United (Premier league anglaise de football), Mehdi Abeid, blessé à la cuisse, devra s'éloigner des terrains pendant trois semaines, rapportait samedi le site officiel des «Magpies».

Le coup, Abeid, qui fait partie de la présélection des 37 joueurs de l'équipe nationale dévoilée le vendredi 6 mars, est forfait pour le stage qu'effectueront les Verts au Qatar du 23 au 31 mars.

Le joueur algérien s'est blessé samedi lors d'une séance d'entraînement, à la veille du déplacement à Everton, dans le cadre de la 29e journée du championnat d'Angleterre.

L'ancien joueur du Panathinaikos (Grèce) de 22 ans, avait dû déclarer forfait pour la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN 2015 en Guinée équatoriale, en raison d'une fracture à un orteil.

Il s'agit du troisième forfait chez les Verts à l'approche du stage au Qatar, après Rafik Halliche (SC Qatar) et Ryad Boudebouz (SC Bastia), alors qu'Essaid Belkalem (Trabzonspor), convalescent, est incertain.

Le stage du Qatar sera ponctué par deux matchs amicaux, face au pays hôte le 26 mars, et face à Oman, le 30 mars.



ENCORE UN COUP DUR POUR CAVANI...

Pour beaucoup de joueurs du club, le huitième de final retour de la Ligue des Champions était important. Mais pour Edinson Cavani, il l'était peut-être un peu plus. Surveillé de près par plusieurs écuries européennes (Manchester United, Juventus, Real Madrid), l'attaquant n'avait pas le droit de manquer ce rendez-vous. Un match capital pour son avenir qui aurait pu lui permettre, en cas de performance détonante, de convaincre définitivement l'un de ses prétendants. Mais...



BALOTELLI DE PASSAGE À MILAN

Peu en réussite depuis son départ et sa signature au Liverpool FC, Mario Balotelli a temporairement quitté l'Angleterre pour retrouver son Italie natale. Mardi, l'attaquant international transalpin a effectué un passage remarqué au centre

VERRATTI VEUT VRAIMENT RESTER

Etincelant mercredi dernier contre Chelsea en Ligue des Champions (2-2, ap), Marco Verratti (22 ans) a sans doute convaincu les derniers sceptiques au sujet de son immense potentiel. Le milieu de terrain du Paris Saint-Germain devrait être encore très convoité l'été prochain.

Alors que Manchester City, le Real Madrid ou encore le FC Barcelone s'intéressent de près à son cas, l'international italien a l'intention de rester fidèle au club de la capitale. "Je vous promets que je ne bougerai pas. Quand tu choisis une équipe, tu le fais aussi pour le projet et pour la confiance qu'on te témoigne. Mais on parle bien sûr ici de très grandes équipes. Oui, ça me flatte car ça veut dire que je travaille bien. Mais ce ne sont que des rumeurs de mercato et je n'y prête pas attention. Si un jour le PSG ne veut plus de moi, alors je les écouterai avec plus d'attention", a expliqué l'ancien joueur de Pescara lors d'une interview à retrouver dans La Gazzetta dello Sport ce samedi.

Robben blessé aux adducteurs ???!

A. Robben aura joué que 20 minutes avant d'être remplacé par S. Rode, il souffrirait d'une blessure aux adducteurs, nous en serons plus dans la journée...

WALCOTT

n'est pas toujours rapide

Connu pour aller très vite sur les terrains, l'attaquant d'Arsenal Theo Walcott (26 ans, 7 apparitions et 2 buts en Premier League cette saison) serait en revanche un peu moins rapide en dehors selon Arsène Wenger, qui aimerait que son joueur accepte le nouveau contrat que lui offrent les Gunners.

"J'ai toujours voulu le conserver et je le souhaite toujours, a fait savoir le technicien alsacien. Je veux qu'il reste, qu'il devienne un joueur régulier et qu'il se batte pour sa place. On a débuté les discussions très tôt avec lui. Il est très rapide sur le terrain, mais en dehors pas toujours."



Ivanovic toujours dans le viseur de Paris ?

Le défenseur international serbe de Chelsea, Branislav Ivanović (31 ans, sous contrat jusqu'en juin 2016), serait toujours dans le viseur du PSG qui serait prêt à débourser 21 millions d'euros pour l'ex joueur du Lokomotiv Moscou. Cependant les Blues voudraient verrouiller l'avenir de leur joueur en lui proposant un nouveau contrat portant sur 4 saisons supplémentaires, soit jusqu'en juin 2020, selon les médias anglais.

ÖZIL croit à la qualification contre Monaco

Vainqueur 3-0 face à West Ham ce samedi, Arsenal sait ce qu'il lui reste à faire au Stade Louis II pour se qualifier pour les quarts de finale de la Ligue des champions.

Séchement battus à l'aller par le club de la Principauté, les Gunners doivent garder leur cage inviolée et marquer trois buts pour se qualifier au bout des 90 minutes. Une mission possible pour Mesut Özil. "Il est très important de marquer tôt, mais nous allons rester patient. Nous voulons combattre de la première minute jusqu'à la dernière. C'est un match que nous sommes déterminés à gagner. Nous devons marquer trois buts et notre objectif est de faire exactement cela tout en restant imperméable en défense. Si nous jouons comme nous sommes capables de le faire à Monaco, je crois toujours que nous avons une réelle chance de nous qualifier", a ainsi déclaré l'international allemand sur le site officiel du club londonien.



MESSAHEL INVITÉ DE L'ÉMISSION «SUR LE FIL» DE LA CHAÎNE CANAL ALGERIE

La communauté internationale «doit s'organiser» pour lutter efficacement contre le terrorisme

La communauté internationale «doit s'organiser» pour lutter efficacement contre le terrorisme, a souligné samedi soir le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel. «Il faut s'organiser pour faire face au terrorisme. Il faut que les Etats se prennent en charge sérieusement», a insisté M. Messahel, qui était l'invité de l'émission «Sur le fil» de la chaîne Canal Algérie de la Télévision nationale, ajoutant qu'il s'agit, notamment, de «renforcer les capacités des Etats» pour lutter efficacement contre ce fléau.

Il a appelé, à cet égard, à une «coopération internationale», à travers, entre autres, le partage de renseignements, la formation et le renforcement des capacités de lutte.

M. Messahel a mis, en outre, l'accent sur la nécessité d'une «prise de conscience des populations quant à la menace terroriste, l'engagement du citoyen dans la lutte contre ce fléau».

Il a rappelé, à cette occasion, que «l'Algérie, qui a pu vaincre le terrorisme est un pays exemplaire». Son expérience et ses initiatives font d'elle une «référence», a-t-il ajouté.

Le ministre délégué a fait part, à cet effet, de la conférence qui devrait se tenir à Alger d'ici l'automne prochain en vue de «préparer une démarche africaine et négocier aux Nations unies un protocole additionnel à la convention de l'ONU sur le financement du terrorisme qui date de 1979», a-t-il expliqué.

Il s'agit de parvenir au tarissement des ressources de financement du terrorisme qui est un «élément clé» dans la lutte contre ce fléau, a-t-il indiqué, précisant que l'objectif porte, en premier lieu, sur la «criminalisation» du paiement de rançons qui est devenu, a-t-il relevé, «une source de financement du terrorisme».

ALGÉRIE - ÉTHIOPIE

Le Président Bouteflika reçoit le Premier ministre éthiopien

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu dimanche à Alger le Premier ministre éthiopien, Hailemariam Desalegn Boshe, en visite officielle en Algérie.

L'audience s'est déroulée en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du ministre d'Etat, directeur de Cabinet de la Présidence de la République, Ahmed Ouyahia, du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

Les deux parties devront évoquer, lors de cet entretien, «les voies et moyens d'approfondir et d'élargir les relations de fraternité et de coopération qui existent entre l'Algérie et l'Ethiopie, liés par une déclaration de partenariat stratégique signée en juin 2013 à Alger», avait indiqué un communiqué de la présidence de la République.



ALGER - ADDIS-ABEBA

Une impulsion dynamique à la coopération bilatérale

Boualem Branki

La coopération algéro-éthiopienne a été sensiblement renforcée et enrichie à l'issue de la visite à Alger du Premier ministre Haile Mariam Dessalegn Boshe. Cette visite de travail, qui intervient dans une conjoncture politique africaine marquée par le rapprochement régional et la lutte contre tous les fléaux sociaux, pour un développement intégré du continent, a contribué à sceller encore plus les liens d'amitié et de fraternité entre les peuples algérien et éthiopien, et, surtout, à jeter les bases d'une nouvelle phase de coopération politique et économique notam-

ment entre les deux pays. Sur le plan diplomatique, la présence à Alger du Premier ministre éthiopien confirme les bonnes relations bilatérales entre les deux Etats, et leur parfaite entente sur nombre de dossiers d'actualité portant sur les sujets importants de la Corne de l'Afrique. L'Algérie faut-il le rappeler, a joué un rôle capital dans les années 2000, juste après l'élection de M. Bouteflika à la présidence du pays, dans le règlement du conflit armé entre l'Erythrée et l'Ethiopie. C'est dire les relations d'amitié et de bonne entente entre les deux pays, marquées cette fois-ci par une coopération solide, dans tous les domaines. C'est ainsi que cette visite du Premier ministre éthiopien a été sanctionnée

par la signature de plusieurs conventions de coopération dont un mémorandum d'entente entre l'Institut diplomatique et des relations internationales relevant du ministère des Affaires étrangères et l'Institut diplomatique du ministère des Affaires étrangères de la République d'Ethiopie, d'une convention entre les deux Gouvernements algérien et éthiopien sur la santé animale et d'une autre en matière de formation professionnelle et technique. Sur un autre registre, l'Algérie et l'Ethiopie ont fait le point, à travers un entretien entre le Premier ministre Abdelmalek Sellal et son homologue éthiopien, sur les grands sujets d'actualité régionale, et les moyens de les résoudre au

mieux des intérêts des peuples de la région. En outre, les entretiens entre les délégations des deux pays ont permis d'approfondir et d'élargir les relations de fraternité et de coopération liant les deux Etats, qui ont signé en juin 2013 une déclaration de partenariat stratégique.

Évidemment, le volet politique de cette visite a porté sur les questions de paix, stabilité et sécurité en Afrique, en particulier dans la Corne de l'Afrique. Quant au volet économique, il a porté sur les grandes questions de développement, autant pour un partenariat stratégique entre les deux pays, que pour la promotion d'une intégration économique plus franche en Afrique.

ALGÉRIE-NORVÈGE

Le Président Bouteflika reçoit le ministre norvégien des Affaires étrangères



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu dimanche à Alger le ministre norvégien des Affaires étrangères, Børge Brende, qui effectue une visite de travail en Algérie. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

M^{ME} DALILA BOUDJEMAÂ L'A ANNONCÉ À EL OUED

Un schéma national d'aménagement du territoire tenant compte des spécificités sahariennes

Un Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) tenant compte des spécificités sahariennes a été élaboré dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale d'aménagement du territoire, a annoncé, dimanche à El-Oued, la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjemaâ.

«Le Schéma national d'aménagement du territoire vise la restructuration et la redynamisation du territoire, pour remédier aux dysfonctionnements et réhabiliter les potentialités existantes», a indiqué M^{me} Boudjemaâ, lors d'une conférence régionale clôturant l'examen du schéma d'aménagement de l'espace de programmation territoriale (SEPT) du Sud-est (Biskra, El-Oued, Ouargla et Ghardaïa).

La ministre a expliqué que ce projet de développement du SEPT entre dans le cadre de

la concrétisation du SNAT, axé sur des bases de développement durable et répondant aux spécificités de la région, qu'il appartient de respecter, en vue d'assurer un programme de développement «équilibré», associant les différents secteurs liés à l'opération de développement.

Les pouvoirs publics accordent un «grand intérêt» au développement des régions des hauts plateaux et du Sud du pays, qui, a-t-elle dit, constituent des «piliers pour le développement national».

Dans cette perspective, a souligné la ministre, «le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a mobilisé d'importants moyens, humains et matériels, pour la réalisation d'infrastructures de base et de projets dans ces régions, en instituant des fonds pour le financement de ces opérations de développement».

«Le projet de SEPT Sud-est concerne une surface globale de 316.000 hectares, soit 13% de la superficie du pays, et une proportion représentant 7% de la population globale de l'Algérie», a fait savoir M^{me} Boudjemaâ.

La ministre a, lors de sa tournée dans la wilaya d'El-Oued, visité une exposition des «Clubs Verts» des établissements scolaires, tenue à la maison de la culture «Mohamed Lamine Lamouri», où elle a reçu des explications sur le projet d'un parc citadin au quartier «Sidi Mestour», au chef-lieu de wilaya. Occupant une surface de cinq (5) hectares, dont 3 ha d'espaces verts, le projet a bénéficié d'une enveloppe de 150 millions DA.

Un exposé sur le projet de réalisation d'un parc de détente et de loisirs au quartier «18 Février» à El-Oued a été également présenté

à la ministre. Doté d'un financement de 69,5 millions DA, ce projet occupe une surface de six hectares, dont deux hectares d'espaces verts.

M^{me} Boudjemaâ a, en outre, présidé une cérémonie en l'honneur des lauréats du concours «la cité la plus propre», initié par la direction de la sûreté de wilaya, avant de procéder à l'inauguration, au chef-lieu de wilaya, du nouveau siège de la direction de l'Environnement.

Elle a, au terme de sa visite, présidé une cérémonie de signature de conventions entre les représentants de certains quartiers d'El-Oued, l'Agence nationale des déchets, le centre d'enfouissement technique et la direction de l'Environnement, pour la prise en charge des déchets et le nettoyage des cités et quartiers de la ville.

APS